
Bound at
A.M. N.H.
1917

Trente-et-unième année. — N° 361. Janvier 1915.

L'ÉCHANGE
Revue Linnéenne

FONDÉE PAR LE DOCTEUR JACQUET

Organe mensuel des Naturalistes de la Région Lyonnaise et du Centre

CONTENANT LES DEMANDES D'ÉCHANGE

D'ACHAT OU DE VENTE DE LIVRES ET DE TOUT AUTRE OBJET D'HISTOIRE NATURELLE

M. PIC (✿, I. P., ⚘), Directeur

Membre correspondant du Museum de Paris

COMITÉ DE RÉDACTION OU COMITÉ D'ÉTUDES

BERTHOUMIEU — Capitaine XAMBEU

ADRESSER TOUTES COMMUNICATIONS CONCERNANT LA RÉDACTION ET LES ÉCHANGES

A M. M. PIC, à Digoin

Celles concernant les Abonnements et les Annonces, à l'Imprimerie AUCLAIRE, à Moulins

(10 Janvier 1915)

SOMMAIRE

PRIX D'ABONNEMENT : UN AN, A PARTIR DU 1er JANVIER

France : 5 francs. | Étranger : 6 francs.

MOULINS

IMPRIMERIE ÉTIENNE AUCLAIRE

ANCIENNE MAISON CH. DESROSIERS

TARIF DES SEPARATA

	25 EX.	50 EX.	100 EX.
16 pages	6 fr. 50	8 fr. »»	10 fr. »»
8 pages	4 »»	5 »»	6 50
4 pages	2 50	3 »»	4 »»
Couverture blanche	» 75	1 25	2 »»
Couverture imprimée	3 50	4 50	6 »»

Pour les separata les auteurs doivent s'adresser directement à l'imprimerie.

Trente-et-unième année. N° 361. Janvier 1915.

L'Échange, Revue Linnéenne

Notes diverses, descriptions et diagnoses

(*Suite.*)

Malthodes prodigiosus v. **nov. servilis.** Elytris post humeros pallidioribus, pedibus pro majore parte nigris. Turquie (coll. Pic) (1).

Le dernier segment de l'abdomen chez ♂ est très courbé, court, élargi près du sommet et longuement fourchu à l'extrémité, l'avant-dernier segment dorsal est long, le dernier infléchi et coudé, spiniforme en dessous et très fourchu au sommet.

Diffère au moins de *M. prodigiosus* Ksw. (ex description) par la coloration plus foncée des pattes.

Pæcilium alni v. nov. Fauconneti. Elytris antice rufo-testaceis, postice albidis, post medium et apice breve nigro notatis. France : Autun (Fauconnet in coll. Pic).

Cette variété est caractérisée par l'élargissement des bandes blanches qui envahissent une grande partie des élytres, tandis que la partie foncée médiane est réduite à une macule externe qui n'atteint pas la suture et que le sommet est brièvement obscurci.

Pæcilium alni v. **nov. apicale.** Elytris apice late rufo testaceis. France : Les Guerreaux (Pic).

Le sommet des élytres, qui est largement foncé chez la forme type, est testacé roussâtre chez la variété, cette dernière coloration étant étendue à partir de la 2[e] fascie blanche.

Procas maculatus n. sp. Elongatus, fere opacus, niger, antennis, tibiis tarsisque rufescentibus, elytris griseo maculatis.

Allongé, presque mat avec les élytres faiblement brillants, noir, les antennes, tibias et tarses étant roussâtres, élytres ornés de mouchetures pubescentes grises. Rostre assez court, épaissi, un peu arqué ; antennes grêles, à massue allongée ; prothorax bien plus étroit que les élytres, subarqué sur les côtés, fortement et densément ponctué-rugueux ; élytres assez longs, rétrécis en arrière, à épaules étroites mais arrondies, striés, les stries étant ponctuées de points forts, intervalles assez larges ; pattes assez grêles avec les cuisses un peu épaissies, tibias sinués. Long. 8 m. Liban (coll. Pic).

Voisin de *P. Saulcyi* Reiche, prothorax relativement moins large par rapport aux élytres, stries plus fortement ponctuées, etc.

Procas alepensis n. sp. Oblongo-elongatus, niger, sat dense griseo squamulatus, antennis pedibusque rufo-testaceis.

Oblong-allongé, noir, revêtu sur le dessus du corps de squamules arrondies, grises, rapprochées et hérissé de longs poils clairs dressés, antennes et pattes testacé-rous-

(1) Aussi co-types dans la collection Hustache, ceux-ci originaires de Kadi-Keni.

sâtre. Rostre assez court, épaissi, un peu arqué; antennes grêles, à massue ovalaire ; prothorax plus étroit que les élytres, subarqué sur les côtés ; élytres ovalaires, à épaules arrondies, rétrécis et subarrondis au sommet, faiblement striés, intervalles larges ; pattes assez robustes, tibias antérieurs sinués. Long. 6-7 m. Syrie : Alep (coll. Pic).

Cette espèce, par les larges squamules denses qui garnissent le dessus de son corps, se rapproche de *P. Patoni* Tourn., mais de forme moins allongée et moins parallèle, élytres non échancrés au sommet.

Zonabris jugatoria v. nov. gafsaensis. Elytris nigris. Tunisie ; Gafsa (coll. Pic).

Cette variété est entièrement noire, ou avec de très petites macules élytrales rouges, non visibles à l'œil.

Zonabris longipilis v. nov. unifenestrata. Brevissime griseo pubescens, subopacus, niger, elytris luteo trifasciatis, 2 anticis lateraliter conjunctis, fascia tertia ante apicem posita. Egypte (coll. Pic).

Très distinct de la forme type par la pubescence plus courte et les dessins fasciés des élytres.

Œdemera (Œdemerella) atrofemoralis n. sp. ♀. Nitidus, nigro-metallicus, antennis ad basin, thorace, elytris, tibiis tarsisque testaceis.

Brillant, d'un noir métallique avec la base des antennes, le prothorax, celui-ci vaguement teinté de foncé au bord antérieur, les élytres, les tibias et les tarses testacés. Tête pas très longue, large ; dernier article des antennes faiblement échancré ; prothorax court et large, rétréci en arrière, impressionné sur le disque ; élytres longs, peu rétrécis au sommet, à côte externe complète ; pattes grêles. Long. 10 m. Sibérie (coll. Pic).

Voisin de *Œ. amurensis* Heyd., prothorax plus robuste, élytres entièrement testacés et cuisses foncées.

Nanophyes telephii v. nov. Nicodi (1). Elytris testaceis, ad basin plus minusve et post medium late nigris aut multi et diverse nigro-maculatis. Rhône (coll. Nicod et Pic).

Semble différer de *N. telephii* Bedel, en plus des dessins noirs postérieurs des élytres formés de nombreux petits traits parfois réunis, par la forme relativement moins rétrécie à l'extrémité.

Cette variété est dédiée à mon aimable collègue Paul Nicod, qui l'a découverte à Vaugneray, en septembre.

Aphthona Beauprei n. sp. Ovata, convexa, nitida, nigra, antennis ad basin pedibusque pro parte testaceis, femoribus tibiisque posticis brunnescentibus ; thorace transverso : fortiter sat sparse punctato ; elytris brevibus, humeris rotundatis, irregulariter fortiterque punctatis, pedibus posticis validis. Long. 1 m. 1/2 environ. Algérie : Ouarsenis (Vauloger de Beaupré in coll. Pic).

Cette petite espèce, de forme ovalaire et convexe, peut se placer près de *A. delicatula* Foudr.

(1) En attendant l'examen de nouveaux exemplaires (je n'en connais actuellement que deux de coloration un peu différente), je présente cette forme nouvelle comme simple variété de *N. telephii* Bedel.

Silpha atrata Linné.

(**Larve.** de Géer, *tom. V, p. 178, pl. 6, fig. 10-15.*)

Longueur 13-14 millim., largeur 4-5 millim.

Corps hexapode, noir luisant, moins au-dessous des trois ou quatre premiers anneaux qui sont blanc sale, un peu plus large qu'épais, convexe sur ses deux faces, à extrémité postérieure bifide.

Tête déclive cachée par le premier segment thoracique, antennes longues, de trois articles égaux.

Les segments dorsaux sont couverts de plaques écailleuses noires, s'avançant en pointe à chaque angle du bout postérieur ; les trois segments thoraciques plus grands que les suivants le premier, le plus grand est clypéiforme, le dernier segment abdominal terminé par deux longues épines droites est tronqué au bout.

Pattes longues, écailleuses, garnies de poils courts, terminées par un onglet en forme de crochet.

Cette larve parvenue fin août à son complet développement se transforme après s'être enterrée dans le sol et s'être façonné une loge.

Nymphe, *corps* arqué, premier segment thoracique convexe, convert par une grande plaque à ponctuation arrondi et à bords garnis de très petits poils roux ; pièces buccales et ailes rassemblées sous la poitrine ; genoux de la troisième paire de pattes en saillie ; sur les côtés des segments abdominaux est une expansion angulaire garnie d'un long poil roux *fort singulière*, sur l'avant-dernier arceau sont deux longues tiges droites terminées par un poil semblable ; le bord antérieur du premier segment thoracique porte quatre longs poils roux pareils à ceux de l'abdomen.

Cette nymphe est vive et remuante ; fin août elle prit la forme nymphale ; dix jours après elle donnait le jour à l'adulte ; la larve s'enterra pour opérer sa transformation.

Lathridius lardarius, de Géer.

(**Larve.** de Géer, *tom. V, mém. 1, p. 45, pl. 2, fig. 27-31.*)

Corps blanchâtre, étroit, allongé, couvert de touffes de poils très fins, traversé par une ligne médiane brune et terminé en cône tronqué.

Tête brunâtre, velue, palpes maxillaires allongés, terminés par un long poil ; antennes blanches triarticulées ; ocelles un point corné.

Le corps est terminé par un pseudopode charnu, tronqué, un peu recourbé en dessous servant de point d'appui à la larve durant sa marche qui est lente.

Cette larve vit dans les vieilles peaux : aux premiers jours de mars, prête à se transformer, elle se suspend par son mamelon anal contre les parois des corps voisins ; quelques jours après elle prend la forme suivante :

Nymphe très petite, blanche, l'extrémité postérieure mssquée par la peau ratatinée de la larve ; corps garni de poils très déliés terminés en forme de boutons sphériques en ovales, de dimensions inégales et à milieu fistuleux.

La nymphose cesse aux premiers jours d'avril.

DERMESTES. — GÉNÉRALITÉS

(DE GÉER, *tom. IV, mém. 5, p. 190-192, pl. 7 et 8, fig. 1 et 2.*)

Larves à pattes et à tête écailleuses, douze anneaux, couverts d'une peau dure, coriace, quelquefois écailleuse, plus ou moins velue ; tête écailleuse, mandibules, mâchoires, palpes et antennes petites : pattes écailleuses.

Se nourrissent de cadavres secs de divers animaux dont elles rongent la substance charnue, la peau et les tendons aussi, ne laissant que les os qu'elles rongent aussi un peu ; véritables fléaux pour les cabinets d'histoire naturelle, pour les garde-manger, pour les dépenses ; les pelleteries n'échappent pas non plus à leurs atteintes, elles en détruisent les plus belles fourrures ; les collections d'insectes ne sont pas à l'abri de leurs ravages, toute substance animale desséchée est recherchée par elles : elles se transforment sans faire de coque et sans se cacher, mais dans un coin écarté.

L'adulte baisse la tête et la cache presque entièrement sous le corselet au repos ou lorsqu'il est inquiété et dans ce dernier cas retire antennes et pattes, les applique contre le corps et reste ainsi sans mouvements jusqu'à ce que toute appréhension soit passée : on le trouve partout où comme larve il avait vécu, quelques espèces cependant visitent les fleurs dont ils sucent la liqueur mielleuse.

Chaque être a un rôle utile soit au point de vue général, soit au point de vue particulier, ainsi les Dermestes réduisent à leur plus simple expression la peau et la chair desséchée des animaux morts dans les champs ; ces restes détruits et réduits en déjections servent à leur tour, après avoir été digérés, d'aliment aux plantes qu'ils fécondent ainsi, faisant plus de besogne en peu de temps que le temps de plusieurs mois.

Les cadavres entamés par les Muscides, repris par les Nécrophores et par les Sylphes, sont achevés par les Dermestes qui en font disparaître en dehors de l'ossature, les derniers restes, tous concourant ainsi à la salubrité générale : n'étaient leurs méfaits dans les collections et dans les approvisionnements, les Dermestes auraient encore leur rôle utile.

A ces généralités si complètes de DE GÉER, on pourrait ajouter qu'au point de vue de l'entomologie appliquée à la médecine légale, les insectes de cette famille nous sont d'un précieux secours en nous donnant des indices sur la date présumée de la mort des cadavres laissés sur place après accident ou après mort violente : on sait que c'est au printemps qui suit la mort que les Dermestes arrivent en nombre et séjournent assez longtemps sur ces restes abandonnés par les Muscides, par les Nécrophose et par les Sylphes.

Dermestes lardarius, LINNÉ (Dermeste de lard).

(DE GÉER, *tom. IV, mém. 5, p. 192. pl. 7, fig. 1-14.*)

Larve. Longueur 18 à 20 millimètres.

Corps allongé, velu, brun marron à la région dorsale, à la tête et aux pattes, blanchâtre en dessous moins aux quatre derniers anneaux qui sont bruns, s'atténuant vers l'extrémité qui se termine en cône tronqué.

Tête écailleuse, arrondie, brun marron, ligne médiane bifurquée en deux traits formant triangle, mandibules fortes brun noirâtre tridentées, palpes très courts, quelques poils sur les côtés de la tête ; antennes coniques triarticulées ; ocelles au

nombre de six granules noirs disposés en deux rangées courbes et parallèles, la concavité tournée vers la base antennaire.

Segments au nombre de douze, velus, en recouvrement les uns sur les autres ; sur chacun excepté au dernier est un bourrelet transverse garni de deux rangées de poils bruns divergents, les uns dirigés vers la tête, les autres en sens opposé, quelques-uns sont très longs, le bord antérieur qui précède le bourrelet est lisse, brun noirâtre, à téguments écailleux ; ainsi que le bourrelet le reste de l'anneau est blanc, mou, et n'est apparent que lorsque la larve allonge son corps ; la peau du dessous du corps est blanche, membraneuse, garnie de petits poils brun clair denses ; au dernier arceau sont deux fortes épines arquées et à pointe dirigée en arrière, cet anneau est garni en dessous d'un mamelon conique, tronqué, charnu, susceptible de se dilater, servant d'appui à la larve durant sa marche et à l'extrémité duquel est la fente anale.

Pattes écailleuses, brun marron, divisées en trois parties principales, terminées par un onglet en forme de crochet un peu courbé (pattes bien dessinées incomplètement décrites).

La démarche de cette larve est vive, ses déjections sont en forme de long filet, composés de grains noirs ou bruns, de figure irrégulière et attachés les uns à la suite des autres. Elle change souvent de peau, la dépouille abandonnée reste gonflée, fendue à la tête et aux trois ou quatre premiers arceaux, conservant intactes toutes les parties extérieures ; c'est par cette ouverture que sort la larve de son ancienne peau. Selon Goedart elle muerait dix fois.

Fin août a lieu la transformation en nymphe ; la larve se cache dans un coin retiré, dans le milieu nourricier même, y prend position et sans autres préparatifs. La phase transitoire achevée, elle quitte son ancienne peau pour apparaître sous la forme d'une nymphe blanche à yeux bruns, avec traits transverses bruns ; elle peut imprimer à ses segments abdominaux des mouvements latéraux défensifs ; la phase nymphale dure un mois environ.

Adulte. Quand on le prend, il baisse la tête et les antennes qu'il cache sous le corselet, applique en même temps ses pattes contre son corps et reste ainsi immobile jusqu'à ce que le danger soit passé. On le trouve dans les maisons où il se nourrit de viande sèche et fumée, de lard, de peaux d'animaux et d'oiseaux desséchés, d'insectes en collection, ne laissant des uns et des autres que les téguments les plus durs et poils et plumes, ces dernières se détachant au moindre souffle.

Description à hauteur du savoir de l'auteur : quelques détails sur l'épistome, le labre, les mâchoires avec leurs palpes, la lèvre inférieure ainsi que les stigmates, en auraient fait un modèle que l'on pourrait, même de nos jours, prendre comme type.

Anthrenus scrophulariæ, Linné (Dermeste de la Scrophulaire).

(Tome III, mém. 5, p. 202-203.)

La larve est hexapode, à pattes écailleuses, d'un brun noir et très velue ; elle ressemble à celle de l'*Ant. museorum*, Linné ; habite les lieux où se trouvent des fourrures et des pelleteries dont elle ronge la peau ; se nourrit aussi d'insectes morts et d'oiseaux desséchés.

On trouve l'adulte sur diverses fleurs, en particulier sur celles du Sureau et des arbres fruitiers, mais il se retire dans ses habitations à l'époque de la ponte.

Anthrenus museorum, Linné (Dermeste des cabinets).

(Tome IV, mém. 5, p. 203, pl. 8, fig. 1-14.)

Larve à son complet développement. Longueur 4-5 millim., largeur 2-3 millim.

Corps court et gros, velu, en particulier sur les côtés et à l'extrémité postérieure, brun obscur, coriace, moins à la ligne d'intersection des segments qui est membraneuse et d'un blanc terreux ; les poils du corps et de la tête sont barbelés.

Tête écailleuse, arrondie, couverte de poils roux très forts ; mâchoires écailleuses, noirâtres ; antennes petites, coniques à deux ou trois articulations ; les poils latéraux sont disposés en aigrettes ou en fascicules.

Segments recouverts de plaques écailleuses brunes, garnies de poils roussâtres ; région ventrale membraneuse jaunâtre, avec courts poils brun clair ; les côtés du corps sont couverts d'aigrettes et de longs poils, trois aux côtés des neuvième, dixième et onzième anneaux couchés de sorte que les aigrettes correspondantes de chaque arceau se rencontrent. Attaquée ou sous l'impression de la crainte elle redresse les aigrettes et en écarte les poils en forme d'éventail : au repos, ou dès que la crainte a cessé, les poils se couchent sur le corps. Chacun de ces poils, formant aigrette, est d'un brun clair et jaunâtre et composé d'une suite de parties obconiques unies bout à bout, chacun de ces poils terminé par un renflement gros, conique ; les poils des aigrettes de la deuxième paire sont plus courts que ceux des autres. Poils et aigrettes constituent un système défensif dont la larve se sert au besoin.

L'extrémité anale se termine par une houppe de poils longs et simples bien plus longs que les précédents. Cette houppe constitue deux faisceaux de sept à huit poils chacun un peu divergents : ces poils sont mobiles comme ceux des aigrettes. La larve peut leur imprimer des mouvements vibratiles.

Pattes écailleuses, brun clair, assez longues de trois parties recouvertes de petits poils et terminées par un onglet recourbé.

Cette larve est commune, elle constitue un véritable fléau pour les collections, elle s'introduit partout elle est capable de percer le bois, collections d'insectes, d'oiseaux, pelleteries, fourrures, ronge les peaux, plumes et poils, muscles et tendons excepté, de sorte qu'une fois leur œuvre terminée, il ne reste plus que le squelette ; des insectes elle ronge toutes les parties intérieures, ses traces s'accusent par un amoncellement de granules, produit de ses propres déjections. C'est dans nos maisons, dans nos appartements mal tenus, en particulier dans les combles, où plumes, peaux, papiers, chiffons, cadavres et déjections abondent, qu'on trouve cette larve toute l'année. On la trouve aussi bien sur les planchers que sur les murs, marchant très lentement et glissant pour ainsi dire sur le plan de position ; elle passe l'hiver inactive et reprend son existence momentanément suspendue aux premiers beaux jours du printemps.

De Géer cite un cas particulier qui mérite d'être retenu : celui où plusieurs larves de cette espèce enfermées dans une boîte en corne, rougèrent peu à peu la boîte pour s'en nourrir.

C'est en mai et en juin qu'a lieu la nymphose, la peau de la larve se fend suivant la direction de la ligne médiane et la nymphe une fois formée, repose dans cette peau qui lui sert d'enveloppe dans laquelle elle est entièrement libre, son extrémité anale seule reste un peu engagée dans les derniers segments de la larve, de telle sorte que lorsque l'adulte sera formé, il aura plus de facilité, au moyen de ce point d'appui, pour quitter les dépouilles larvaire et nymphale.

Phyllotreta latevittata v. n. ægyptiaca. Elytris depressis, late pallidis, vitta nigra suturalis angustata, subparallela, femoribus plus minusve nigro notatis. Egypte (coll. Pic).

Diffère, à première vue, de *P. latevittata* par la bande suturale foncée étroite, subparallèle sauf à la base où elle est un peu rétrécie et les élytres de forme plus aplatie.

(*A suivre.*) M. Pic.

DEUX FORMES NOUVELLES DES CARABES D'AUVERGNE

1° **Carabus catenulatus, v. arvernus** Lap.

a. **Veneti, nov. a.** — Taille, forme, sculpture d'*arvernus ;* tête, pronotum et bordure élytrale d'un beau violet ; surface des élytres beaucoup plus luisante que chez *arvernus* typique et entièrement de couleur vert métallique foncé ; les fossettes de caténulation des stries primaires sont violettes.

Ce bel insecte a été pris dans les bois de la Pauze, près Clermont-Ferrand, par mon collègue et ami H. Venet à qui je le dédie.

2° **Carabus splendens, v. Quittardi** Lap.

a. **Dauphini, nov. a.** Taille, forme, sculpture de *Quittardi*, mais tout le dessus du corps d'un cuivreux doré rutilant tournant au pourpre violacé sur le disque du pronotum.

Correspond, pour la v. *Quittardi* Lap. à l'*a. purpureo-rutilans* Barthe de la v. *festivus* Dej., ou encore à l'*a. ignifer* Haury de la v. *auronitens* Fabr.

Je dédie cette jolie forme à mon collègue Dauphin, de Clermont-Ferrand, qui l'a rapportée en assez grand nombre de ses belles chasses dans le bois de la Pauze.

Dr Auzat.

Sur quelques Chauliognathus Hentz. du Brésil

Par M. PIC.

Le grand voyageur E. Gounelle, dont nous déplorons pour les sciences naturelles l'irréparable perte récente, m'a cédé, il y a quelques années, les nombreux *Malacodermes* recueillis par lui dans une série de fructueux voyages faits au Brésil ; à ces espèces sont venues s'ajouter, par acquisition, quelques autres formes, et le tout représente un assez joli contingent de formes nouvelles et inédites. J'ai groupé ici une partie de ces dernières, toutes de ma collection, et présentant le même faciès, en un tableau dichotomique qui en facilitera la distinction plus facilement que des descriptions isolées.

Les espèces faisant l'objet du présent article ont comme caractères communs :

Forme allongée, étroite, ou très étroite, avec les élytres un peu déhiscents et nettement atténués à l'extrémité (1), d'ordinaire n'atteignant pas tout à fait le sommet de l'abdomen ; tête plus ou moins rétrécie derrière les yeux ; antennes grêles ; pattes grêles, ou assez grêles. Elles sont à rapprocher du *C. submarginatus* Gorh. et formes voisines.

1 Elytres non fasciés 6.
1′ Elytres diversement fasciés, ou tout au moins maculés de jaune avant le sommet 2.
2 Elytres testacés ou rougeâtres, à fascies, ou macules, basale et antéapicale noires 4.
2′ Elytres foncés, à macule, ou fascie, soit médiane, soit antéapicale d'un testacé jaunâtre . 3.
3 Sommet des élytres brièvement testacé et macule claire plus rapprochée du milieu ; plus allongé et moins brillant. Long. 10 m. Caraça (Gounelle) **luteomaculatus n. sp.**
3′ Sommet des élytres foncé et macule claire rapprochée du sommet : moins allongé et plus brillant. Long. 6-8 m. Rio-de-Janeiro **janeirensis n. sp.**
4 Fascies noires plus ou moins larges 5.
4′ Fascies noires, la basale surtout, étroites. Long. 9-10 m. Minas : Tijuca (Gounelle) **angustefasciatus n. sp.**
5 Prothorax mat, largement maculé de noir antérieurement ; coloration foncière plus claire, un peu jaunâtre. Long. 7-10 m. Rio-de-Janeiro ; Itataya **luteofasciatus n. sp.**
5′ Prothorax un peu brillant, médiocrement maculé de noir ; coloration foncière un peu rougeâtre. Long. 9-10 m. Val du Rio Pardo **subfasciatus n. sp.**
6 Elytres roux ou testacés, parfois avec l'extrême sommet noir 11.
6′ Elytres foncés, soit entièrement, soit avec l'extrême sommet marqué de jaune, en plus avec, ou sans, macule infrahumérale testacée, non visible du dessus 7.
7 Elytres foncés ou avec leur pointe apicale vaguement plus claire, d'ordinaire sans macule infrahumérale testacée 9.
7′ Elytres ornés d'une macule apicale testacée plus ou moins distincte, en outre une macule infrahumérale testacée, non visible du dessus 8.
8 Prothorax moins long, impressionné sur son milieu postérieur seulement ; élytres à épaules peu marquées, à disque foncé. Long. 7-8 m. Caraça **caracaensis n. sp.**
8′ Prothorax plus long, impressionné sur tout son milieu ; élytres à épaules saillantes, leur disque étant un peu teinté de brun. Long. 9 m. Rio-de-Janeiro **subhumeralis n. sp.**
9 Prothorax testacé-rougeâtre, parfois un peu maculé de foncé ; yeux moyens 10.
9′ Prothorax noir, bordé étroitement de flave en arrière ; yeux très gros. Long. 8 m. Brésil, sans localité **pubescens n. sp.**

(*A suivre.*)

(1) Presque parallèles seulement chez *C. longipennis* et *longipes mihi.*

Avis importants et Renseignements divers

A l'aube d'une nouvelle année, il est d'usage de formuler des souhaits. Dans la sombre tristesse de l'état de guerre porteur de deuils et de ruines, le Directeur de l'*Echange* est assez en peine pour formuler ses vœux : aussi bien va-t-il les résumer en un seul... le souhait d'une paix prochaine et honorable.

La Direction a le devoir, au commencement de 1915, d'adresser un souvenir ému à ceux qui ne sont plus, à ceux surtout morts glorieusement au champ d'honneur. Les rangs des paisibles entomologistes ont été impitoyablement fauchés, et ces pertes cruelles nous sont particulièrement sensibles. Puisse aucune nouvelle victime ne venir, par la suite, assombrir encore plus la pensée dirigeante de notre *Echange*, et tous les abonnés se retrouver, après un long silence forcé, valides et ardents pour la reprise de leurs chères études, la vie normale étant enfin retrouvée dans une paix générale.

La publication, forcément réduite, de notre journal se continuera, je l'espère, en 1915. Mais, si quelque impossibilité matérielle arrivait à se produire, son impression pourrait être momentanément interrompue, ou encore l'impression en devenir irrégulière, cela dit pour éviter aux abonnés toute surprise désagréable pour l'avenir. Nous marchons de l'avant dans la plus grande incertitude du lendemain, ce qui fait que, raisonnablement, nulle promesse ne peut être formulée aujourd'hui. Mais espérons, l'espérance est en ce moment la force et la consolation de tout.

Il convient de redire, ce qui a été déjà publié dans les numéros d'octobre et de novembre, c'est que, par suite de l'état de guerre, la distribution régulière du journal n'a pu être faite. Plus tard, les numéros perdus seront remplacés sur demande et dans la mesure du possible, et les abonnés à qui rien n'aura pu être envoyé recevront, sur leur réclamation, les numéros nécessaires pour compléter l'année écoulée.

Il ne semble pas prudent d'expédier, jusqu'à nouvel ordre, l'*Echange* dans diverses régions : il y a d'ailleurs impossibilité matérielle de communiquer avec certains pays étrangers.

Le Directeur de l'*Echange* croit utile de faire savoir qu'il ne lui est pas possible de s'occuper, pour le moment, beaucoup d'entomologie, certaines occupations absorbant la presque totalité de son temps ; pour ces raisons, les petits envois d'insectes à déterminer devront seuls lui être faits. Pour cause d'impossibilité matérielle, plusieurs travaux commencés devront rester inachevés. M. Maurice Pic prie ses divers correspondants de vouloir bien excuser son silence et demande aux promoteurs d'ouvrages dont il est le collaborateur de ne plus compter, jusqu'à nouvel ordre, sur son aide.

Les fascicules X et XI des *Mélanges Exotico-Entomologiques* ont paru à la fin de 1914 et le fascicule XII sera publié prochainement. Ceux-ci, en vente au prix de 2 francs pièce chez l'auteur Maurice Pic, ne seront pas adressés aux souscripteurs — étant donnée la difficulté des communications — que si l'envoi en est spécialement demandé.

Le fascicule XI (25 novembre 1914) est la riposte d'un entomologiste ayant des idées larges à l'orgueilleuse et étroite *Kultur* scientifique.

Le fascicule XII (à paraître en janvier 1915) peut être considéré comme une manifestation palpable de la vitalité entomologique qui, en dépit de toutes les intrigues ou des jalouses critiques publiées, demeure une science largement française.

Notes de Chasse

M. Mortamet a capturé à Bozel, dans la Tarentaise (Savoie) : *Dendarus tristis* Rossi et *Cryptocephalus pusillus* v. *Marshami* W. — Le même entomologiste a recueilli dans les environs de Lyon : 1° à la Pape, *Cryptocephalus 4-punctatus* v. *Pelissieri* Pic et *Hippuriphila Modeeri* L. ; 2° à la Mulatière, *Dryops substriatus* Müll., *Paramecosoma melanocephalum* Herbst. *Balaninus rubidus* Gyll., *Orchesia micans* Panz., *Scymnus suturalis* Thoms. ; 3° à Irigny, *Scymnus arcuatus* Rossi.

M. Pic a capturé au Mont-Dore, dans le voisinage du sentier conduisant à la cascade du Serpent, en juillet dernier, le rare Curculionide *Hypera arvernica* Cap., dont il peut disposer de deux exemplaires en échange.

Le Gérant : E. Revéret.

Trente-et-unième année. — N° 362. Février 1915.

L'ÉCHANGE
Revue Linnéenne

FONDÉE PAR LE DOCTEUR JACQUET

Organe mensuel des Naturalistes de la Région Lyonnaise et du Centre

CONTENANT LES DEMANDES D'ÉCHANGE

D'ACHAT OU DE VENTE DE LIVRES ET DE TOUT AUTRE OBJET D'HISTOIRE NATURELLE

M. PIC (✿, I. P., ♣), Directeur

Membre correspondant du Museum de Paris

COMITÉ DE RÉDACTION OU COMITÉ D'ÉTUDES

BERTHOUMIEU — Capitaine XAMBEU

ADRESSER TOUTES COMMUNICATIONS CONCERNANT LA RÉDACTION ET LES ÉCHANGES

A M. M. PIC, à Digoin

Celles concernant les Abonnements et les Annonces, à l'Imprimerie AUCLAIRE, à Moulins

(12 Février 1915)

SOMMAIRE

PRIX D'ABONNEMENT : UN AN, A PARTIR DU 1er JANVIER

France : 5 francs. | Étranger : 6 francs.

MOULINS
IMPRIMERIE ÉTIENNE AUCLAIRE
ANCIENNE MAISON CH. DESROSIERS

TARIF DES SEPARATA

	25 EX.	50 EX.	100 EX.
16 pages	6 fr. 50	8 fr. »»	10 fr. »»
8 pages	4 »»	5 »»	6 50
4 pages	2 50	3 »»	4 »»
Couverture blanche	» 75	1 25	2 »»
Couverture imprimée	3 50	4 50	6 »»

Pour les separata les auteurs doivent s'adresser directement à l'imprimerie.

L'Échange, Revue Linnéenne

Notes diverses, descriptions et diagnoses

(*Suite.*)

Lampra bella var. semiobliterata (1). Maculis discoidalibus cyaneis elytrorum pro parte obliteratis aut indistinctis. Turquie d'Asie : Tokat (coll. Pic).

Homalisus suturalis var. nov. insuturalis. Elytris sanguineis. Dalmatie (coll. Pic). — Cette variété est très distincte par l'absence sur les élytres de bande suturale noire.

Pityophthorus Buyssoni Reitt. Je l'ai capturé sur des arbres verts, en avril, au bois de Chiseul près de Digoin ; est nouveau pour le département de Saône-et-Loire.

Pityophthorus micrographus L. Capturé à Beaubery (S.-et-L.) en juillet et nouveau pour le département.

Strangalia aurulenta var. nov. subreducta. Fasciis posticis nigris elytrorum suturam non attingentibus. France : Saint-Honoré. dans la Nièvre, aussi aux Guerreaux en Saône-et-Loire (Pic). — Cette variété est caractérisée par la réduction des fascies médiane et surtout postérieure des élytres, qui, au lieu d'être complètes, sont disjointes à la suture.

Chætocnema angustula var. nov. æneicolor. Supra æneus ; elytris lateraliter fortiter costulatis. Italie : Santa-Maria en Piémont (Pic). — Distinct, à première vue, par la coloration générale bronzée du dessus du corps.

Clytra nigrocincta var. nov. graeca. Elytris pallidotestaceis, ad humeros breve et post medium mediocre nigro notatis. Grèce (coll. Pic). — Cette variété, voisine de la *v. ovata* Lac., a les élytres ornés chacun d'un point huméral noir et d'une courte fascie discale irrégulière, également noire, placée en dessous du milieu

Clytra bucharica n. sp. Satis robustus, subnitidus, capite et infra corpore nigris, supra testaceus, nigro notatus, antennis pedibusque pro majore parte nigris.

Assez robuste, un peu brillant, foncé en dessous, testacé et marqué de noir en dessus, majeure partie des membres testacée. Tête assez inégale, noire, labre roux ; antennes testacées, obscurcies à l'extrémité ; prothorax lisse, transversal, rebordé, à lobe médian très marqué, entièrement testacé (forme type), parfois brièvement maculé de noir sur le disque (var. *notatithorax*) ; écusson saillant, testacé, marqué de foncé au sommet ; élytres de la largeur du prothorax, subparallèles, assez atténués au sommet, à épaules arrondies, assez fortement et irrégulièrement ponctués, testacés avec une macule humérale et une fascie postmédiane noires, celle-ci ondulée, rétrécie sur les

(1) Une variété analogue existe dans ma collection, originaire de Sibérie, chez *L. virgata* Mots. et je propose pour la désigner le nom de *var. subvirgata*.

côtés et éloignée du bord ; dessous du corps noir, pubescent de gris argenté ; pattes testacées avec les cuisses en partie, ou entièrement, noires. Long. 22-23 mill. Bucharie (coll. Pic).

Voisin de *C. laticollis* Weise, coloration du prothorax différente, fascie des élytres élargie sur la suture, etc.

(*A suivre.*)

Sur quelques Chauliognathus Hentz du Brésil

(*Suite et fin.*)

PAR M. PIC.

10 Elytres presque mats, fortement rugueux, avec une macule infrahumérale testacée ; prothorax nettement rétréci en avant, brièvement maculé de foncé. Long. 8 m. Blumeneau **rugosus n. sp.**

10' Elytres un peu brillants, finement rugueux ; prothorax à peine rétréci en avant, testacé-rougeâtre. Long. 6,5 m. Sertao de Diamantina **testaceicollis n. sp.**

11 Elytres très atténués postérieurement, testacés ou d'un testacé flave avec le sommet parfois étroitement marqué de noir 13.

11' Elytres longs, peu atténués postérieurement, roux, parfois avec l'extrême sommet plus clair 12.

12 Sommet des élytres plus clair ; prothorax multimaculé de noir, à large fossette discale. Long. 11 m. Matusinhos (Gounelle) **longipennis n. sp.**

12' Sommet des élytres non de coloration plus claire que le reste ; prothorax à grande macule médiane noire. Long. 9 m. Caraça (Gounelle) **longipes n. sp.**

13 Elytres entièrement testacés ou d'un testacé flave ; prothorax simplement impressionné 14.

13' Elytres testacé-flave, à sommet étroitement noir ; prothorax orné de plusieurs plis longitudinaux. Long. 10 m. Para (de Mathan) **plicaticollis n. sp.**

14 Prothorax presque droit sur les côtés, ou à peine arqué, testacé, parfois maculé de foncé, faiblement impressionné sur le disque ; cuisses plus ou moins testacées 15.

14' Prothorax nettement arqué sur les côtés, marqué d'une forte impression postérieure, celui-ci noir ; cuisses foncées. Long. 10 m. Pery-Pery (Gounelle) **impressicollis n. sp.**

15 Ecusson testacé, au moins sur son milieu ; tête entièrement noire ou presque ; prothorax testacé, ou maculé de foncé 6.

15' Ecusson noir ; tête rousse, avec une macule frontale noire ; prothorax roux-testacé, à bande discale noire. Long. 10 m. Blumeneau **atroscutellaris n. sp.**

16 Prothorax entièrement testacé, moins transversal, nettement rétréci en avant ; cuisses testacées. Long. 9-10 m. Val du Rio Pardo (Gounelle) **Gounellei n. sp.**

16' Prothorax maculé de noir, plus transversal ; cuisses plus ou moins foncées au sommet ; varie par le prothorax unimaculé (forme type), ou multimaculé (var. *multinotatus*) de noir. Long. 9 m. Rio-de-Janeiro **luteipennis n. sp.**

Nymphe. Blanc de lait, un peu jaunâtre, corps ovalaire, un peu déprimé, segments abdominaux s'atténuant vers l'extrémité, couverts de poils courts, brunâtres, fasciculés vers la tête et sur la région dorsale ; quelques jours aprés apparaît l'adulte.

La larve de cette espèce a pour parasite un petit hyménoptère, un Chalcidite probablement, dont de Géer n'a donné qu'une idée approximative, ce qui en science ne suffit pas, dont le ver vit dans le corps de la larve et s'y transforme en nymphe dans une coque en soie blanchâtre, dont une partie apparaît à travers la peau entr'ouverte de la larve, mais pas aussi entr'ouverte que lorsque a lieu la nymphose de la larve saine.

De Géer a des idées particulières sur les opérations résultant de la résorption de certains organes de la larve, il ne nous appartient pas de les discuter.

LAMELLICORNES. — GÉNÉRALITÉS

Scarabées. — (*Tome IV, mém. 6, p. 241, pl. 11, fig. 11.*)

Larves. Corps long, subcylindrique, déprimé en dessous, égal en grosseur, extrémité postérieure un peu plus large et arrondie, douze anneaux couverts d'une membrane molle, transversalement et longitudinalement ridés.

Tête écailleuse, mandibules fortes, quatre barbillons (palpes) ; antennes articulées, pattes écailleuses, neuf stigmates.

Corps courbé en arc, ce qui oblige les larves à marcher sur les côtés.

Ces larves vivent dans le sol et dans les fumiers, dont elles s'alimentent ; c'est aussi en terre qu'a lieu la transformation en nymphe et en insecte parfait. A cet effet, lorsque approche le terme de l'existence larvaire, elles pétrissent une certaine quantité de terreau au moyen d'une liqueur visqueuse qu'elles font sortir du corps, et en forment une coque ovalaire dans laquelle a lieu la transformation ; certaines de ces larves ont besoin de plus d'une année pour parvenir à l'état de perfection ; celle de la *Cetonia aurata* que j'ai nourrie dans un poudrier rempli de terre pendant trois ou quatre ans, en est un exemple.

Adultes. Ils se nourrissent de différentes matières, les uns dans les fumiers, dans les déjections de toute sorte, d'autres dans les terres riches en humus, dans lesquelles les uns et les autres trouvent l'aliment qui leur convient ; leur sens olfactif est trés sensible, leur fait découvrir ces aliments de loin. Dans les bouses et les crottins ils s'y enfoncent, les fouillent et les dispersent pour que le vent puisse ainsi les enlever et enfumer le terrain. Excroissances et immondices disparaissent sous leur action, sont enterrés et servent à la fécondation du sol. Certains se nourrissent des feuilles des arbres, ceux-là sont un véritable fléau pour l'agriculture ; d'autres visitent les fleurs sans leur nuire, à seul effet de sucer le nectar qui leur sert de nourriture.

Il y aurait beaucoup à dire sur ces généralités, nous nous bornons à faire ressortir un point d'histoire depuis longtemps controversé.

De ce que de Géer a écrit à la page 243 de son 6e mémoire, qu'il est remarquable que quelques espèces de larves de scarabées ont besoin de plus d'une année pour croître et pour arriver à l'état de perfection, on a conclu à une longévité qui n'est pas exacte. De Géer ajoute : celles des scarabées émeraudines (*Cetonia aurata* Linné) m'en ont fourni un exemple, je les ai nourries dans un poudrier rempli de terre trois

ou quatre ans de suite avant qu'elles aient pu prendre la forme de scarabées, et pendant ce temps elles n'ont pas cessé de croître jusqu'au terme de leur métamorphose.

A cela nous répondrons par le fait suivant :

« Un bel œillet, mis par nous, au printemps de 1886, dans une caisse contenant du très bon terreau tamisé, se couvrit d'une infinité de rameaux, qui donnèrent dans le courant de l'été d'innombrables quantités de belles fleurs ; elle était bien belle la plante et nul n'aurait pu soupçonner que dans le courant de ce même été elle avait reçu en germe le principe du mal qui devait la détruire. En effet, ce beau *Diacanthus* commença à languir dès les premiers jours d'automne, ses feuilles devinrent ternes, ses rameaux perdirent de leur couleur verte, il resta ainsi à l'état de langueur durant tout l'hiver. Au printemps suivant, désireux de me rendre compte des causes du dépérissement du végétal, je renverse la caisse et du coup je mets à nu plus de 40 larves de *Cetonia aurata*, de cette même espèce citée par de Géer comme prolongeant son existence larvaire trois et quatre ans, toutes au terme de leur croissance. Quelques-unes ayant déjà formé leurs coques en vue de leur transformation nymphale. Du printemps de 1886 à celui de 1887, il ne s'était bien écoulé qu'une seule année ? » Quelle conclusion tirer de cet exemple : c'est que les élevages en chambre sont causes d'une foule d'erreurs qui se sont propagées et qui ont encore quelque créance, mais que les observations exactes faites à l'état normal ont fait disparaître en partie et arriveront à détruire complètement.

Melolontha vulgaris, Fab. (Scarabée hanneton.)

(*Tome IV, mém. 6, p. 274-276.*)

Au printemps, on voit voler l'adulte le soir ou vers le coucher du soleil partout où il y a des arbres, dont ils rongent les feuilles, tilleul, hêtre, chêne, saule, arbres forestiers de toute sorte, dévastant tout. Dans l'accouplement, la femelle traîne le mâle dans une situation renversée. La femelle pond en terre des œufs ovalaires, qui donnent naissance à des larves blanchâtres, vivant en terre, surtout dans les terres travaillées, et sur la couleur desquelles on tire des pronostics ne reposant sur des fondements autres que sur des contes bons pour amuser le petit peuple comme le paysan. Les auteurs ont écrit que ces larves ont besoin de quatre années pour parvenir à leur complet développement et pour se transformer. Je me dispense de commenter cette citation qui n'est pas plus exacte que celle de *Cetonia aurata* déjà mentionnée.

Cetonia aurata, Linné. (Scarabée émeraudine.)

(*Tome IV, mém. 6, p. 279, pl. 11, fig. 10.*)

Larve. C'est dans les fourmilières ou dans les nids des grandes fourmis des bois qu'il faut chercher la larve ; elle vit dans le terreau gras et humide qui se trouve au fond de la fourmilière, on la rencontre aussi dans la terre ordinaire un peu grasse. Elle vit indemne des morsures au milieu des nids des myrmiques ; grande et grosse, sa longueur est de 31 à 32 millimètres, son diamètre de 11 à 12 millimètres ; la même fourmilière en recèle de tout âge ét de toute grandeur. Le corps d'un blanc sale, un peu jaunâtre, approche de la forme cylindrique, quoique aplati en dessous ; sur le flanc, en dessous des stigmates, est un bourrelet de séparation des deux régions dorsale et

ventrale ; le corps est un peu moins large en avant qu'en arrière, le dernier anneau est plus gros ; les traces segmentaires sont difficiles à saisir en raison du nombre de plis profonds et d'incisions dont il est couvert.

Tête écailleuse, brun jaunâtre, plus large que longue, mi-ovalaire en partie enchâssée dans le premier segment thoracique, ponctuée et incisée, ligne médiane pâle se bifurquant au vertex, les deux branches allant se perdre en arrière de la base antennaire ; lèvre supérieure (épistome) écailleuse, large, mince, déprimée à dessous concave ; labre à bords arrondis, bi-échancré ce qui le rend bilobé, frangé de courts cils, deux petites taches allongées, obscures près des échancrures ; mandibules grosses, fortes, noires, massives, écailleuses, se joignant sans se croiser, à moitié antérieure plate, à pointe courbe ; tranche interne garnie de trois dentelures noires, émoussées, sur cette moitié, l'autre moitié ou postérieure a deux rangs semblables de dentelures, trois dans chaque rang, entre lesquelles il y a une concavité, base ciliée ; la larve se sert de ses mandibules non seulement pour broyer et hacher ses aliments, mais encore pour fouiller et pénétrer dans la terre et s'y faire des chemins ; mâchoire à lobe en forme de crochet ; barbillons (palpes maxillaires) quadriarticulés, arqués en dedans, à pointe rousse ; lèvre inférieure plus longue que large, à poils courts ; palpes petits, biarticulés ; antennes de cinq articles, premier arrondi plus gros que les autres, les quatre suivants subcylindriques, écailleux, jaunâtre luisant, le terminal à bout arrondi ; ocelles, sans traces.

Segments. Le premier thoracique marqué d'une tache latérale allongée, le dernier abdominal est noir bleuâtre, la fente anale est transverse et bordée d'un bourrelet ; le corps est convexe et couvert d'une peau membraneuse lisse, garnie d'un grand nombre de poils roux, très courts, épars.

Pattes courtes, écailleuses, d'un jaune obscur, ciliées et spinulées, de cinq parties, hanche longue et grosse, les autres diminuant de grosseur, l'extrémité terminée par deux crochets assez longs, peu arqués.

Stigmates jaunâtres sis sur le bourrelet latéral et sur un léger mamelon, en forme de croissant brun à péritrême transverse, les deux pointes dirigées en arrière à la première paire, en avant aux paires suivantes.

Ces larves voraces et très vigoureuses peuvent vivre longtemps hors de terre, mais elles cherchent de suite à gagner le sol dans lequel elles plongent en s'aidant de leurs pattes et de leurs mandibules ; elles s'alimentent de toutes sortes de détritus, feuilles, branches à moitié décomposées, elles dégagent une odeur désagréable qui persiste longtemps sur les doigts ; elles se contentent aussi de terreau ; leurs déjections noires sont cylindriques, arrondies aux deux pôles, assez semblables à des crottins de souris. En juin, elles se disposent à se transformer ; à cet effet, dans le terreau où elles ont trouvé et vivres et abri, elles se façonnent une coque ovalaire, allongée, à parois extérieures inégales et raboteuses, formées de grains de terre, de sable même, de leurs déjections assemblées et unies au moyen d'une matière dégorgée par la larve et rendue assez dure et consistante quoique la coque soit mince ; les parois intérieures lisses et unies sont composées de terre dégrossie ; mises en contact avec l'eau, toutes les parties qui ont servi à la confection de la coque se fondent, se désagrègent ; dans sa larve, le corps de la larve perd de sa forme courbe pour devenir droit ; puis a lieu le travail à la suite duquel la larve quitte sa forme après avoir acculé sa peau ratatinée au fond de son extrémité postérieure.

Nymphe. Longueur 18 millim., largeur 10-11 millim.

Corps blanc jaunâtre, tête penchée, segments abdominaux tronconiques, un peu arqués, les flancs garnis d'un bourrelet divisé en deux par une échancrure ; stigmates saillants.

Vers la fin de juillet se termine la nymphose.

De Géer fait connaître qu'il trouva en 1746, dans une fourmilière, une certaine quantité de larves de cette espèce (en automne probablement), dont deux se transformèrent l'année suivante (été de 1747), les autres survécurent un second hiver (ce qui prouve bien qu'il les prit en automne). En 1748, quelques-unes subirent leur transformation, mais il en restait encore qui ne se transformèrent qu'en 1749 (au total trois années) et encore l'auteur suédois ajoute qu'elles avaient déjà un an lorsqu'il les prit. Mais il a soin d'ajouter aussi : « On voit que ces larves demandent beaucoup de soins pour être élevées ; à la belle saison il faut donner de la terre fraîche, renouveler le terreau à mesure qu'il se dessèche, sans quoi elles ne viennent pas à bien, languissent et meurent. »

Et c'est pour ne pas leur avoir donné assez de fraîcheur ni assez d'aliments que les larves dont il est question n'ont pas toutes accompli dans le courant de la première année leur évolution nymphale, ce qu'elles auraient fait si elles n'avaient pas été déplacées de leur fourmilière.

Athous nudulatus, de Géer. (Taupin à bandes ondées noires.)

(*Mém. 4, p. 155-158, pl. 5, fig. 23-25.*)

Larve. Longueur 18 millim., largeur 2 mill. 5.

Corps subcylindrique, plus large qu'épais, écailleux, couvert de poils très fins et assez longs, brun obscur, à intersections segmentaires jaune d'ocre au bord des onze premiers segments.

Tête ovalaire, lèvre supérieure garnie et frangée de poils jaune d'or ; mandibules noires se touchant sans se croiser ; palpes coniques et articulés ; antennes petites, coniques, articulées.

Segments. Le premier, deux fois plus long que chacun des suivants, est bimarginé, le dernier est brun et sans marge, il est couvert en dessus d'une plaque à peu près circulaire, à rebords élevés et dentelés de chaque côté avec trois petites pointes mousses et vers le derrière de deux longues épines écailleuses, chacune bifide, à pointe arrondie divergente ; en dessous, ce segment porte un gros mamelon charnu et blanchâtre, rétractile, servant de point d'appui durant la marche, qui chez cette larve est lente.

Pattes écailleuses, courtement ciliées, terminées par un assez long crochet pointu.

Cette larve vit en terre dans le terreau des vieux troncs des arbres vermoulus. Parmi les larves élevées, l'auteur dit qu'il y en avait une de cette même espèce qui était jaune d'ocre et très luisante.

Non seulement de Géer a le mérite d'avoir décrit la larve de cette espèce, mais encore l'honneur d'avoir le premier fait connaître l'adulte.

Coléoptères exotiques en partie nouveaux

(*Suite.*)

Eutypodera impressithorax v. nov. atricornis. Antennis pedibusque nigris, thorace obscuro, elytris sat fortiter lineato punctatis. Afr. Or. (coll. Pic).

Notoxus laticornis n. sp. Oblongus, nitidus, testaceus, oculis nigris, elytris nigro-piceo trinotatis; thorace robusto, cornu lato; elytris satis brevibus, apice subrotundatis.

Oblong, brillant, éparsément pubescent de gris, testacé avec les yeux noirs et les élytres à dessins noir de poix qui sont : une macule antérieure, une large fascie postmédiane réunie sur la suture à une autre étroite et raccourcie antéapicale. Antennes testacées; prothorax robuste, moins large que les élytres, à corne large, crénelée sur les côtés, très inclinée en avant; élytres courts et assez larges, subarrondis au sommet, faiblement impressionnés près de la base, assez finement ponctués ; pattes testacées. Long. 3 mill. Afrique : Usambara (coll. Pic).

Voisin de *N. lunulifer* Pic, mais corne prothoracique plus large et dessins foncés plus réduits à l'extrémité des élytres.

Notoxus crenatus v. nov. subinnotatus. Elongatus, nitidus, testaceus, elytris ad basin et postmedium lateraliter breve et parum distincte brunneo notatis. Afrique Australe : Orange (coll. Pic).

Cette variété se distingue de *v. latefascialus* Pic par la coloration plus claire, presque entièrement testacée des élytres.

Notoxus piceoapicatus n. sp. Oblongo-elongatus, nitidus, testaceus, oculis nigris, elytris post scutellum, post medium et lateraliter apiceque brunneo notatis ; cornu lato, plicato ; elytris satis elongatis, apice subrotundatis.

Oblong-allongé, brillant, éparsément pubescent de gris, testacé, yeux noirs, élytres ornés des dessins bruns peu accentués suivants : une macule postscutellaire commune, une macule postmédiane externe, une macule apicale assez large. Antennes testacées ; prothorax robuste, corne large, assez longue, plissée sur son pourtour en dessus, peu inclinée en avant ; élytres un peu plus larges que le prothorax, assez longs, subarrondis au sommet, à ponctuation en partie granuleuse; pattes testacées. Long. 3,5 mill. Afrique : Orange (coll. Pic).

Voisin de *N. pilosus* Laf. Distinct, à première vue, par la coloration des élytres.

Hylophilus Bakeri n. sp. Oblongus, holosericeo-pubescens, subnitidus, rufo-testaceus, oculis nigris, elytris ad medium nigro piceo 4-notatis. Variat (*var. sericeopubens*) infra corpore pedibusque pro parte nigris, elytris nigris, ad humeros et apice late rufo-testaceis.

Oblong, revêtu d'une pubescence grise fine et soyeuse avec quelques poils clairs dressés sur les élytres, un peu brillant, roux-testacé avec les yeux noirs, élytres ornés chacun, vers leur milieu, de deux macules allongées d'un noir de poix, dessous du corps et pourtour de l'écusson un peu rembrunis. Tête subarquée postérieurement, yeux grands, assez rapprochés ; antennes longues et grêles, un peu épaissies à l'extrémité, dernier article acuminé ; prothorax fortement ponctué, un peu plus long que large, à angles antérieurs nuls, faiblement impressionné devant la base, élytres larges

et assez longs, nettement impressionnés vers la base, assez fortement et peu densément ponctués ; pattes assez grêles avec les cuisses postérieures un peu obscurcies. Varie par le dessous du corps et les pattes en partie foncés, les élytres noirs avec presque le tiers postérieur et une longue macule humérale sur chacun testacés (var. **sericeopubens**). La partie apicale claire a les contours sinués antérieurement. Long. 3 mill. Philippines : Los Banos (ex Baker). Peut se placer près de *H. sinuatus* Pic et espèces voisines, bien distinct par ses dessins élytraux foncés.

Cryptocephalus atritarsis n. sp. Oblongus, postice parum attenuatus, rubro-testaceus, antennis apice, tibiis apice tarsisque nigris, thorace postice nigro bimaculato ; elytris antice et longitudinaliter nigro et breve bilineatis, post medium transverse nigro fasciatis, his lineato punctatis. Long. 6 mill. Côte d'Ivoire. Acquis de Le Moult.

Cette espèce, qui peut prendre place près de *C. farctus* Suf., se distingue par sa fascie postérieure et ses deux courtes bandes non régulières qui, sur chaque élytre, se joignent à la base et n'atteignent pas leur milieu.

(*A suivre.*) M. Pic.

QUELQUES NOTES

Sur la Flore des environs de Saint-Vallier (Drôme)

Par J. B. (*Suite*).

Centaurea Calcitrapa. Centaurée Chausse. — Bientôt et dans l'aridité du chemin nous rencontrerons le chardon étoilé, autre *Centaurée*, de son vrai nom, *Chausse-trappe, Centaurea Calcitrapa*, remarquable par la transformation des écailles de ses capitules en de longues épines, dures et acérées.

Le chardon étoilé ne fleurit qu'en juillet. Mais, en avril ou en mai, il commence par étendre sur le sol une rosace de feuilles pennatifides, décurrentes. Au centre de cette première rosace en apparaît une deuxième, formée de 4-5 épines dures, résistantes, longues de plus de deux centimètres, jaunâtres, élargies et ciliées à la base, arrondies sur le dos et cannelées à la face supérieure. Puis, au fur et à mesure que s'accentue la végétation, notre deuxième rosace s'élève avec la tige et les feuilles, se développe en un capitule, s'arrondit, met en ligne de défense ses menaçantes épines et laisse échapper de son sein un joli petit bouquet de fleurs roses.

Centaurea Solstitialis. C. du Solstice. — J'ai hâte de vous dire un mot de la Centaurée du Solstice, *Centaurea Solstitialis*, est-elle moins féroce, moins cruelle que sa sœur, *Chausse-trappe ?* Je n'ose l'affirmer. Assurément ses méfaits sont plus nombreux, parce que d'abord elle est légion, et qu'ensuite elle prend ses libres ébats dans les champs livrés à la culture, comme on peut s'en rendre compte sur le plateau qui sépare la vallée de Galaure et celle du Rhône. Vous la reconnaîtrez à ses tiges rameuses, hautes de 30 à 50 cent., recouvertes d'un duvet blanc. Ses feuilles sont, dans le bas, pennatiséquées, décurrentes et; dans le haut, linéaires et entières. Ses capitules sont solitaires et les écailles, qui leur servent d'involucre, sont terminées par plusieurs épines jaunes très résistantes et celle du milieu très allongée. Ses fleurs sont jaunes. (*A suivre.*)

Avis importants et Renseignements divers

La Direction a le devoir, au commencement de 1915, d'adresser un souvenir ému à ceux qui ne sont plus, à ceux surtout morts glorieusement au champ d'honneur. Les rangs des paisibles entomologistes ont été impitoyablement fauchés, et ces pertes cruelles nous sont particulièrement sensibles. Puisse aucune nouvelle victime ne venir, par la suite, assombrir encore plus la pensée dirigeante de notre *Echange*, et tous les abonnés se retrouver, après un long silence forcé, valides et ardents pour la reprise de leurs chères études, la vie normale étant enfin retrouvée dans une paix générale.

La publication, forcément réduite, de notre journal se continuera, je l'espère, en 1915. Mais, si quelque impossibilité matérielle arrivait à se produire, son impression pourrait être momentanément interrompue, ou encore l'impression en devenir irrégulière, cela dit pour éviter aux abonnés toute surprise désagréable pour l'avenir. Nous marchons de l'avant dans la plus grande incertitude du lendemain, ce qui fait que, raisonnablement, nulle promesse ne peut être formulée aujourd'hui. Mais esperons, l'espérance est en ce moment la force et la consolation de tout.

Il convient de redire, ce qui a été déjà publié dans les numéros précédents, c'est que, par suite de l'état de guerre, la distribution régulière du journal n'a pu être faite. Plus tard, les numéros perdus seront remplacés sur demande et dans la mesure du possible, et les abonnés à qui rien n'aura pu être envoyé recevront, sur leur réclamation, les numéros nécessaires pour compléter l'année écoulée.

Il ne semble pas prudent d'expédier, jusqu'à nouvel ordre, l'*Echange* dans diverses régions ; il y a d'ailleurs impossibilité matérielle de communiquer avec certains pays étrangers.

Les recouvrements pour les abonnements de l'année courante seront momentanément différés, néanmoins les abonnés qui pourraient le faire sont priés, dans le but d'alléger les frais généraux, d'adresser le montant de leur abonnement soit à l'imprimerie Auclaire, place de la Bibliothèque à Moulins, soit à M. Pic Maurice, à Digoin (Saône-et-Loire). Les abonnés qui n'auraient pas reçu le journal depuis la déclaration de guerre et qui le désireraient maintenant devront le réclamer en s'adressant directement à M. Pic, et avertir en même temps, s'ils désirent voir continuer leur abonnement pour l'année nouvelle,

En principe, seront considérés toujours comme abonnés ceux qui ne refusent pas les premiers numéros de 1915 ou ne font pas savoir qu'ils se désabonnent. Il est recommandé particulièrement de signaler *de suite* à la Direction tout changement d'adresse pouvant se produire. Cet avis concerne surtout les abonnés actuellement mobilisés.

Demander à l'auteur, M. Pic, le XII[e] fascicule (annoncé dernièrement et actuellement paru) des *Mélanges Exotico-entomologiques*.

A titre d'indication, le même auteur fait savoir qu'il vient de terminer un nouveau fascicule de son ouvrage *Matériaux pour servir à l'étude des Longicornes* actuellement à l'impression.

Le Directeur de l'*Echange* offre aux abonnés qui pourraient le désirer, de leur déterminer des insectes de la faune paléarctique ou exotiques rentrant dans ses familles d'étude, mais recommande spécialement qu'il ne lui soit expédié que de petits envois par la poste, car des envois plus considérables risqueraient de ne pas être étudiés rapidement.

Notes de Chasse

M. Monguillon a capturé dans la Sarthe, à la Ferté-Bernard et environs : *Xestobium rufovillosum* Deg., *Tillus elongatus* L., *Malthodes ruficollis* Latr., et *var. marginicollis* Schils., *Sphinginus lobatus* Ol., *Œdemera flavipes* F., *Batophila aerata* Marsh., etc.

M. Paul Nicod a capturé à Vaugneray, dans le courant d'avril dernier, sur un cerisier sauvage en fleurs, deux espèces de Malacodermes se rencontrant plutôt sur les arbres verts, les *Haplocnemus impressus* Marsh. et *nigricornis* F., il convient de dire qu'à proximité de cet arbre se trouvait un bois de pins.

Le Gérant : E. Revéret.

Trente-et-unième année. — N° 363. Mars 1915.

L'ÉCHANGE
Revue Linnéenne

FONDÉE PAR LE DOCTEUR JACQUET

Organe mensuel des Naturalistes de la Région Lyonnaise et du Centre

CONTENANT LES DEMANDES D'ÉCHANGE

D'ACHAT OU DE VENTE DE LIVRES ET DE TOUT AUTRE OBJET D'HISTOIRE NATURELLE

M. PIC (I. P.,), Directeur

Membre correspondant du Museum de Paris

COMITÉ DE RÉDACTION OU COMITÉ D'ÉTUDES

BERTHOUMIEU — Capitaine XAMBEU

ADRESSER TOUTES COMMUNICATIONS CONCERNANT LA RÉDACTION ET LES ÉCHANGES

A M. M. PIC, à Digoin

Celles concernant les Abonnements et les Annonces, à l'Imprimerie AUCLAIRE, à Moulins

(10 Mars 1915)

SOMMAIRE

PRIX D'ABONNEMENT : UN AN, A PARTIR DU 1er JANVIER

France : 5 francs. | Étranger : 6 francs.

MOULINS

IMPRIMERIE ÉTIENNE AUCLAIRE

ANCIENNE MAISON CH. DESROSIERS

TARIF DES SEPARATA

	25 ex.	50 ex.	100 ex.
16 pages	6 fr. 50	8 fr. »»	10 fr. »»
8 pages	4 »»	5 »»	6 50
4 pages	2 50	3 »»	4 »»
Couverture blanche	» 75	1 25	2 »»
Couverture imprimée	3 50	4 50	6 »»

Pour les separata les auteurs doivent s'adresser directement à l'imprimerie.

L'Échange, Revue Linnéenne

Notes diverses, descriptions et diagnoses

(*Suite.*)

Osmoderma eremita var. nov. semirufum. — Capite, thorace scutelloque nigro metallicis, elytris rufescentibus. Saône-et-Loire : Autun (Fauconnet, in coll. Pic).

Cette nouvelle variété, caractérisée par la coloration moins foncée des élytres, celle-ci étant plus claire que celle de l'avant-corps, est analogue à certaines variétés de *Gnorimus* Serv. telles que *seminiger* Pic et *rufipennis* Bedel.

Asclera laevithorax n. sp. — Modice elongatus, nitidus, griseo sat sparse pubescens, viridi-metallicus, antennis nigris ; thorace fere impunctato, postice impresso ; elytris rugoso punctatis, lateraliter costulatis.

Modérément allongé, brillant, éparsément pubescent de gris, vert métallique, antennes noires. Tête un peu moins large que le prothorax, longue, à ponctuation assez fine et espacée ; antennes pas très longues et un peu épaissies, à 2e article nettement plus court que 1er, 3e bien plus long ; prothorax court, dilaté-arrondi en avant, muni d'une forte impression sur le milieu de la base, à ponctuation fine et écartée ; élytres bien plus larges que le prothorax, subparallèles, subacuminés au sommet, à grosse ponctuation rugueuse, dense, ornés d'une petite côte externe effacée en arrière ; pattes foncées, pas très grêles. Long. 10 mill. Sibérie : Amour (coll. Pic).

Paraît voisin de *A. obsoleta* Gglb. (ex description), mais coloration verdâtre, antennes foncées et élytres dépourvus de costules discales.

Nanophyes hemisphaericus v. nov. postsuturalis. — Elytris testaceis, antice late nigro maculatis, postice et medio ad suturam nigro lineatis, lateraliter pro parte nigropiceis. Italie (coll. Pic).

Nanophyes ? Druriæi v. nov. hipponensis. — Flavus, antice pro parte rufus, elytris antice parum distincte rufo-maculatis. Algérie : Bône (coll. Pic).

Cette variété, qui est très distincte par sa coloration générale flave avec quelques macules brunes, semble devoir être rapportée à *N. Druriæi* Luc.

Nanophyes telephii v. nov. reductenotatus. — Elytris testaceis aut rufescentibus, ad basin breve nigro-piceo lineatis. Allier : Broût-Vernet (coll. Pic, ex coll. Fauconnet).

Cette variété est caractérisée par la coloration des élytres, ces organes étant presque immaculés.

Nanophyes var. Nicodi Pic. — J'ai décrit récemment cette variété (l'*Echange*, n° 361) en la rapportant à *N. telephori* Bedel. D'après du Buysson (in litteris), *N. Nicodi* Pic se rapporterait à *N. flavidus* Aubé. Notre collègue a peut-être raison, à moins que *N. Nicodi* Pic ne soit une espèce propre ? Etant donnée la variabilité de certains *Nanophyes*, et aussi le manque actuel de spécification nette pour l'identification de certaines espèces voisines, d'où il résulte qu'il n'est pas toujours facile de distinguer indiscuta-

blement certains spécimens, il vaut mieux attendre la capture de nouveaux exemplaires de *Nicodi* avant d'attribuer à ce nom la place certaine et, espérons-le, définitive, qui lui revient. Je tiens à dire cependant, dès à présent, que *N. v. Nicodi* Pic, ayant des macules noires bien distinctes sur les élytres, ne peut être réuni en tous cas purement et simplement à *N. flavidus* Aubé décrit (*An. Fr.*, 1850, p. 345) comme étant testacé avec une bande oblique plus claire sur les élytres, celle-ci placée avant le milieu de ces organes.

Dans sa *Monographie des Nanophyes* (p. 27), Brisout indique *N flavidus* Aubé comme vivant sur la bruyère vulgaire ; un des exemplaires recueillis par notre collègue Nicod (*var. Nicodi* Pic) a également été capturé sur la bruyère ; mais, en réalité, *N. flavidus* Aubé vit sur le *Sedum reflexum* L. et *elegans* Lej. (ex abbé Pierre). Le *N. telephii* Bedel vivrait sur *Sedum telephium* L. (ex Bedel, in *Bull. Soc. Ent. Fr.*, 1900, p. 304).

Clytra quadripunctata F. — Je possède, provenant des environs de Lyon, un exemplaire de cette espèce qui présente une macule humérale noire bien marquée aux élytres, alors que la seconde postmédiane, ordinairement existante, est à peine indiquée par un petit point rembruni ; cet exemplaire me paraît devoir être rapporté à la var. *dissimilis* Weise, décrite de Sibérie.

(*A suivre.*) M. Pic.

Coléoptères exotiques en partie nouveaux

(*Suite.*)

Ascleranoncodes nov. gen. Capite robusto, postice attenuato, thorace ad oculos valde distente, lateraliter sinuato, antennis brevibus, apice dilatatis ; femoribus simplicibus, tibiis anticis bispinosis ; elytris apice subcallosis.

Ce nouveau genre qui, par son faciès, rappelle certains *Anoncodes* Schm. = *Nacerdes* Schm., tout en s'en éloignant par ses tibias antérieurs biépineux au sommet, peut prendre place près du genre *Asclera* Schm., il en diffère, à première vue, par la structure de ses antennes qui sont épaissies vers le sommet et les élytres munis, vers l'extrémité, d'une sorte de callosité brillante.

Ascleranoncodes distincticornis n. sp. Satis elongatus, nitidus, sat sparse griseo pubescens, viridi-metallicus, labro rufescente : antennis nigris, validis et brevibus ; capite lato, sparse punctato ; thorace subquadrato, lateraliter sinuato, sparse punctato, supra antice transverse depresso et ad basin impresso, in medio paulum bituberculato ; elytris subparallelis, trinervosis, densissime ruguloso-punctatis, apice nitidioribus et subcallosis ; pedibus mediocris, femoribus simplicibus. Long. 8 mill. Indes orientales : Trichinopoli.

Eletica testaceitarsis n. sp. Robustus, nitidus, supra fere glaber, infra griseo pubescens, niger, tarsis testaceis, thorace lateraliter rubro maculato, elytris nigris, ad basin et ad medium testaceo fasciatis, fascia antica ad humeros et post scutello nigro maculatis ; capite rugoso, vertice fortiter sulcato ; thorace sulcato et impresso, pos-

Agriotes lineatus, Linné (Taupin).

(*Tom. V, mém. 8, p. 397-398, pl. 12, fig. 4 et 5.*)

Larve. Longueur 16 millim. largeur 2 millim.

Corps allongé, délié, subcylindrique, à dessous un peu déprimé, de couleur jaune d'ocre, le devant de la tête et les épines du segment anal brunes, raides, luisant et écailleux, composé de douze anneaux, non susceptibles de rétraction quoique latéralement flexibles ; premier segment thoracique plus long que les suivants, segment anal avec pseudopode dont se sert la larve durant sa marche, quelques poils épars sur la tête, sur le corps, ainsi que sur les pattes qui sont écailleuses : la conformation de la tête et celle des pattes est identique à celle de l'*Athous undulatus ;* elle diffère de cette dernière par son segment anal qui est conique à extrémité courbe et déliée avec cette particularité qu'il est garni de deux ouvertures à rebord ovalaire et brun, placées en dessus, paraissant ponctiformes, en réalité profondes et stigmatiformes ; stigmates petits, bruns, ponctiformes.

Cette larve vit en terre, sous les pierres : Rupertberger, dans son catalogue de 1880, indique cette larve comme étant celle de l'*Agriotes lineatus,* tout en lui conservant à tort la pagination et les figures afférentes à celles de l'*Athous undulatus ;* la description et les dessins de l'auteur Suédois s'opposent à cette assimilation. De Géer avait décrit cette larve sans la connaître, il supposait judicieusement que c'était celle d'un *Taupin.*

Lampyris noctiluca, Linné (Lampyris luisant commun).

(*Tom. IV, mém. 2, p. 32-34, pl. 1, fig. 24.*)

Œufs. Ils sont pondus sur le gazon ou sur la terre, sont grands comme des graines de navet, ronds et de couleur jaune citron, couverts d'une matière agglutinative ; ils adhèrent contre les objets sur lesquels la mère les dépose, la coquille est molle et flexible, de sorte qu'on les écrase à la moindre pression ; ils sont déposés par groupes.

Larve. Longueur 27 millim., largeur 6 à 7 millim.

Vermiforme, semblable à l'adulte femelle.

Tête petite, ovalaire, brune, rétractile, à sutures membraneuses ; mandibules longues, écailleuses, brun clair, se joignant sans se croiser, antennes courtes, grosses, coniques de trois articles bruns, ocelles, un petit point corné brun.

Segments au nombre de douze, bruns, larges, diminuant insensiblement vers l'extrémité qui est tronquée ; le premier à bord antérieur arrondi, le postérieur droit, deuxième et troisième transverses, les sept premiers segments abdominaux moins longs, rétractiles, mais susceptibles de beaucoup s'allonger, ce qui donne au corps une flexibilité suffisante pour se courber dans toutes les directions. Lorsque la larve distend ses anneaux, le corps s'allonge, les anneaux s'écartent les uns des autres, le contour des arceaux est irrégulier et angulaire ; ils sont couverts en dessus d'une plaque horizontale, coriace, laquelle de chaque côté est à angles saillants sur les arceaux abdominaux ; le dessous est aussi garni d'une plaque brune, la plaque de l'avant-dernier segment est blanc verdâtre au lieu d'être brune et d'une petite pièce irrégulière écailleuse presque noire, laquelle se termine en deux pointes saillantes surmontées d'un poil raide ; aux trois arceaux thoraciques sont aussi en dessous entre les pattes

quelques petites pièces écailleuses ; le dessus du corps est noir mat, à angles postérieurs brunâtres, sauf les plaques, le dessous est brunâtre ; les neuvième, dixième et onzième anneaux blanc verdâtre ; c'est par ces anneaux que se produit la matière phosphorescente ; segment anal à téguments fermes terminé par deux pointes finissant par un poil raide, fente ovale transverse ; quoique paraissant glabre, le corps est couvert de très petits poils.

Pattes longues, écailleuses, brunes de trois parties éparsément ciliées, terminées par deux petits crochets.

Stigmates brun clair, la première paire en dessous du premier segment thoracique.

La marche de cette larve est lente, elle s'aide de son mamelon pseudopode, elle paraît carnassière ; lorsque a lieu la nymphose, la peau se fend sur chaque côté du corps et la nymphe se dégage par des mouvements alternatifs de contraction et de dilatation.

Nymphe blanchâtre, à dessous jaunâtre, corps arqué, doué de mouvements d'inflexion latéraux des segments abdominaux ; tête déclive, segment anal avec huit pointes posées tout autour de l'anneau, au milieu desquelles on voit huit tubercules charnus qui ont un petit mamelon au bout et qui sont placés dans un petit enfoncement.

La nymphe peut émettre une lumière très vive et très brillante, verdâtre, susceptible d'une intensité plus ou moins grande à la volonté de l'individu ; larves, nymphes, adultes, ils ont la propriété d'émettre un principe phosphorescent qui n'est pas l'apanage seul de la femelle à seul effet d'attirer le mâle. Larve elle n'est pas propre à la reproduction, encore moins à l'état de nymphe ; dans quel but larve ou nymphe émettrait-elle un signal lumineux à l'égard d'un mâle qui ne pourrait assurer un rapprochement ?

Adulte. On le trouve partout, dans les prairies, dans les champs, en particulier au bord des chemins dans le courant de juillet et d'août ; ils sont faciles à trouver en raison de la lumière brillante qu'ils émettent ; les mâles sont rares ; la lumière émise a beaucoup d'éclat et jaillit comme elle cesse à la volonté de l'animal adulte ; réunis en groupe, les faisceaux lumineux s'étendent d'autant plus que le nombre des sujets est plus grand ; ils aiment les lieux humides, le gazon sous lequel de jour ils se réfugient afin d'éviter les effets des rayons solaires ; le jour au repos, ils ne se mettent en mouvement qu'aux approches de la nuit ; les femelles à démarche lente avancent par secousses.

Luciola Italica, Linné (Lampyre d'Italie).

(*Tom. IV, mém. 2, p. 54. pl. 17. fig. 1.*)

Larve. Longueur, 15 à 16 mill. Largeur, 4 à 5 millimètres.

Corps semblable comme couleur à la larve du *Lampyris noctiluca*, allongé, peu large, déprimé aux deux faces ; tête rétractile ; segments thoraciques plus grands et plus larges que les abdominaux, tous sillonnés et plissés ; segments abdominaux noirs glabres et ternes à angles postérieurs tachés de jaunâtre ; la tache plus grande sur les segments thoraciques ; segment anal très petit ; dessous roussâtre avec deux lignes longitudinales de même couleur ; sous le onzième segment sont deux taches jaunâtres émettant des reflets phosphorescents ; quelquefois cet anneau est en entier jaune en dessous.

Adulte. Nombreux sur les arbres et dans les prairies chacun représente une étincelle vivante brillante, et comme ils sont nombreux le spectacle est ravissant.

Telephorus obscurus, Linné (Teléphore ardoisé).

(*Tom. IV, mém. 2, p. 60. pl 2, fig. 5.*)

Larve. Longueur 27 millim., largeur 4 à 5 millim.

Corps déprimé, mou, membraneux, noir mat et comme velouté, couvert de courts poils.

Tête déprimée, en ovale transversal, noir luisant à son bord antérieur, noir sur l'autre partie et courtement ciliée ; mandibules fortes ; mâchoires (mandibules ?) grandes, écailleuses, arquées et intérieurement dentelées, la larve s'en sert comme d'une pince, les deux extrémités se croisent sans se toucher ; lèvre inférieure mobile, avec quatre barbillons (palpes) qui sont mobiles, garnis de quelques poils, divisés en articulations finissant en pointe; antennes courtes, petites, de deux articles éparsement ciliés, le basilaire court; ocelles noir luisant, un de chaque côté sphérique ; segments plissés sur les côtés, mamelon anal tuméfié, fente incisée ; ce mamelon sert d'appui à la larve durant sa marche ; pattes assez longues de trois articles terminés par un crochet peu arqué.

Cette larve vit dans les lieux frais et humides, elle se nourrit de vers de terre ainsi que d'autres larves hypogées et d'insectes, se dévorant à défaut de nourriture entre elles, suçant leur proie. C'est fin mai qu'a lieu la nymphose.

Nymphe. Longueur 14 millimètres.

Corps un peu courbé en arc, rougeâtre, yeux et mandibules brunâtres. Segments abdominaux s'atténuant vers l'extrémité qui se termine par deux petites pointes.

Sur le sol, la nymphe repose sur le dos dans un semblant de repos dans sa coque ; la phase nymphale prend fin dans les derniers jours de juin.

Adulte. Espèce commune que l'on trouve en juin à l'état adulte sur les plantes, dans les prairies en particulier. Les deux sexes, semblables quant aux couleurs, se distinguent par la taille du mâle qui est plus petite ; l'accouplement a lieu en juin, le mâle sur le dos de la femelle. De mœurs très carnassières, les mâles sont quelquefois dévorés par les femelles durant leur rapprochement s'ils ne prennent pas toutes les précautions voulues. Leurs œufs sont blancs et ovalaires, les larves qui en éclosent sont noires.

De Géer à propos de cette larve cite les faits suivants :

Le 20 novembre 1672, Raygerus dit qu'en Hongrie, il tomba sur la neige une quantité de larves de cette espèce.

En 1749, au mois de janvier, en Suède, aux environs de Leufsta, la terre et les chemins furent sur une grande étendue littéralement recouverts d'une quantité telle de vers, en particulier de *T. obscurus* et d'insectes aussi, qu'on pouvait les ramasser à pleines mains.

En 1745 et en 1750 *Hesselius* trouva sur la glace et sur la neige qui couvrait un grand lac du nom d'*Hielman*, en Suède, une grande quantité d'insectes du genre *Telephorus.*

Chacune de ces apparitions coïncide avec un bouleversement atmosphérique, tempête précédée et suivie de vents violents qui déracinent dans les forêts, enlevant la

terre qui les entoure, les plus grands arbres, pins ou sapins ; or, c'est autour de ces arbres que se trouvent en particulier les insectes avec les larves, il s'ensuit qu'enlevés avec la terre par le tourbillon, ils sont transportés plus ou moins loin, quelquefois à des distances considérables et peuvent par suite couvrir non seulement le sol des terres, des routes, mais encore être projetés sur les glaces des lacs ou étangs et faire ainsi croire à des pluies d'insectes.

Linné cite le cas d'un accouplement d'un mâle de cette espèce avec une femelle de *Telephorus lividus*. Ces accouplements peu rares restent improductifs. De Géer dit qu'il a trouvé deux petits Téléphores, du genre *Malachius* probablement, accouplés, leur corps placé sur une même ligne ; il est probable que le mâle épuisé se faisait traîner par sa femelle, car durant l'acte de la reproduction, le mâle fonctionne sur le dos de sa femelle.

Ptinus fur, Linné (Vrillette carnassière).

(*Tom. V, mém. 5, p. 232, pl. 9, fig. 1-6.*)

Larve. A une certaine ressemblance avec celle des Lamellicornes. Elle est petite, hexapode, blanc jaunâtre, allongée, cylindrique, rugueuse, transversalement ridée, couverte de courts poils denses, son corps arqué, ce qui rend sa marche difficile, ne pouvant étendre son corps en ligne droite.

Tête grande, ciliée, écailleuse, arrondie, déprimée aux deux faces, un peu plus jaune que le corps, avec trait longitudinal brun, roussâtre, son bord antérieur est brun roussâtre ainsi que ses mandibules qui sont fortes, deux petits barbillons coniques articulés à la lèvre inférieure, pas d'ocelles ; pattes écailleuses, arquées, articulées et terminées par un très long crochet articulé.

Mi-août la larve se transforme en nymphe, mais elle façonne d'abord, au moyen des matières environnantes, reste de plantes et d'animaux dont elle s'était nourrie et convertis en fines granules, produits de ses propres déjections qu'elle lie ensemble par une matière farineuse, une coque où s'accomplit son évolution nymphale.

Nymphe. Blanche et molle, image de l'adulte dont tous les organes à l'état plastique sont appliqués contre les dessous de la poitrine. Fin août cesse la phase nymphale dont la durée fut de près de trois semaines.

Adulte. On le trouve dans les maisons, se nourrissant de mouches et d'autres insectes morts, souvent sur les murailles.

La larve n'est que trop connue par les ravages qu'elle cause aux collections de plantes et d'insectes qu'elle réduit en poussière. Petites elles s'introduisent partout par les plus petites fentes des tiroirs, perçant même le bois de ces tiroirs de petits trous ronds qui leur livrent passage. Elles rongent aussi les reliures des livres, les trouent, rongent aussi bien les collections d'insectes, d'oiseaux et d'animaux que les peaux qu'elles mettent hors de valeur.

Cette description renferme deux erreurs : la première se rapporte à la matière farineuse dont la larve se servirait pour lier les matières nécessaires à la formation de sa coque ; — la larve se contente de filer au moyen d'une matière agglutinative les dites matières ; — la seconde se rapporte à la marche de la larve ; — cette larve ne peut marcher, elle peut se déplacer mais pas assez suffisamment pour atteindre les

tice fere impunctato, antice sat dense punctato ; elytris satis brevibus, fere parallelis, ad basin multi costatis. Long. 22-24 mill. Afrique orientale (coll. Pic).

Paraît voisin de *E. Gahani* Thom. (ex description) et semble en différer, en outre de la coloration différente, par les élytres presque parallèles.

Eletica nigrosignata n. sp. Satis elongatus, antice sparse et infra dense griseo pubescens, postice attenuatus, parum nitidus, supra niger, tarsis testaceis ; thorace lateraliter rubro maculato, elytris testaceis, postmedium et apice nigro fasciatis, his aliquot apice late nigris et antice breve quinque (2, 3) nigro maculatis (var. *quinquemaculata*) ; capite rugoso, vertice fortiter rugoso ; thorace mediocre impresso, antice dense punctato ; elytris postice plus ♂, minusve ♀, attenuatis, dorso bicostatis et plicatis. Long. 20-22 mill. Afrique australe : Rhodesia (coll. Pic).

Diffère de la précédente espèce par la forme moins large, nettement atténuée postérieurement et la coloration des élytres.

Plusieurs espèces d'*Eletica* Lac. d'Afrique variables possèdent des exemplaires de coloration générale noire que je nomme v. **delagœnsis** pour *E. Wahlbergi* Fahr. et v. **salaamensis**, pouvant être rapporté à *E. mœrens* Per.

La diagnose latine de ces deux variétés analogues est : Niger, labro et palpis testaceis (var. *salaamensis*), ou bien : Niger, palpis testaceis, capite postice rufo notato (var. *delagœnsis*).

Postérieurement je publierai un article synoptique sur les *Eletica* Lac. à coloration foncée.

Zonabris Cordieri n. sp. Modice elongatus, nitidus, sparse griseo pubescens et nigro hirsutus, niger, elytris luteis, nigro fasciatis, his mediocre et densissime punctatis.

Modérément allongé, brillant, éparsément pubescent de gris sur les élytres avec quelques poils noirs dressés, noir, élytres jaunes à dessins noirs qui sont les suivants : une bordure basale, prolongée courtement derrière l'écusson, une fascie posthumérale sinuée, courte, éloignée de la suture, une fascie postmédiane sinuée complète, une large macule apicale noire, celle-ci sinuée en avant. Antennes toutes noires ; tête et prothorax irrégulièrement ponctués, celui-ci rétréci en avant, impressionné et sillonné sur le disque ; élytres à ponctuation dense, plus fine sur les parties noires, ornés de faibles côtes discales. Long. 15-16 mill. Annam (coll. Cordier), Cambodge (coll. Pic).

Voisin de *Z. chicorii* L., plus brillant avec la coloration jaune étendue sur le calus huméral.

(*A suivre.*) M. Pic.

Sur quelques captures de Diptères et Pupipares en France

Par M. PIC.

Des Diptères faisant l'objet du présent et très modeste article ont été déterminés en partie par nos collègues le Dr Villeneuve et R. du Buysson. Je dois aussi à mon ami J. Surcouf la vérification de quelques noms.

Syrphidae

Syrphus bifasciatus F. Les Guerreaux (Saône-et-Loire), en avril. Signalé déjà du département, à Charolles, par C. Pierre dans ses : *Matériaux pour l'histoire des Diptères de Saône-et-Loire*, Chalon, 1886.

Criorrhina oxyacanthae Meig. Les Guerreaux, en mai.

Tabanidae

Tabanus intermedius Egger. Les Guerreaux, sur fleurs de persil, en mai.

Tabanus aterrimus Meig. La Grave (Hautes-Alpes), fin juillet.

Tabanus maculicornis Zett. Perrigny (Saône-et-Loire), en juin.

Conopidae

Conapilla ceriaeformis Meig. Les Guerreaux et bois de la Motte (S.-et-L.) en septembre.

Conops quadrifasciatus Deg. Les Guerreaux, en juillet. Capturé antérieurement en Saône-et-Loire par C. Pierre, à Champlecy, et par Marchal, au Creusot.

Muscidae, etc.

Pteropoecila lamed Schr. Bois de la Motte, en mai.

Loxocera elongata Meig. Mont-Dore, au pied du Sancy, volant près de terre dans les prairies où la neige avait fondu depuis peu. Mime certains *Ichneumons* et c'est comme tels que j'en ai poursuivi la capture.

Acroceridae

Cyrtus gibbus Macq. Châtelguyon, en juillet, sur un euphorbe. Aussi aux Guerreaux.

Acrocera globulus Panz. Monétier-les-Bains et Casset dans les Hautes-Alpes, en juillet ; Châtelguyon, dans le Puy-de-Dôme, en août.

Acrocera sanguinea Meig. Contrexeville (Vosges), en juillet.

Oncodes marginatus Meig. = *pallipes* Latr. Les Guerreaux, en battant des branches sèches d'arbres divers (charme, châtaignier), en juin et août ; à Abondance (Haute-Savoie), en juillet. Aussi un ♂ à Luz-la-Croix-Haute (Drôme).

Oncodes gibbosus L. Les Guerreaux, en juillet, capturé, autant qu'il me souvienne, en filochant dans une prairie.

Asilidae

Laphia fulva Meig. Grande Chartreuse, en août.

Asilus crabroniformis L. Digoin, en septembre.

Pupipares

Hippobosca equina L. J'ai signalé dans l'*Echange*, sur la couverture du n° 311, la curieuse capture de cette espèce sur moi où elle a séjourné près de 24 heures sans me gêner. Serait-ce à dire que j'ai un tempérament de cheval ? Dans son très intéressant ouvrage : *Contribution à l'étude des Pupipares*, M. L. Massonnat ne mentionne pas la capture de *H. equina* L. sur l'homme, mais seulement pour les mammifères, sur le cheval, le bœuf, le chien et le dromadaire.

Lipoptena cervi L. J'ai capturé, dans le courant de janvier, sur un chevreuil tué à Clessy (S.-et-L.), plusieurs exemplaires de cette espèce, qui n'est pas rare sur les Cervidés.

Melophagus ovinus L. Trouvé en nomb ux Guerreaux, en 1910, au moment de la tondaison des moutons.

Avis importants et Renseignements divers

La Direction a le devoir, au commencement de 1915, d'adresser un souvenir ému à ceux qui ne sont plus, à ceux surtout morts glorieusement au champ d'honneur. Les rangs des paisibles entomologistes ont été impitoyablement fauchés, et ces pertes cruelles nous sont particulièrement sensibles. Puisse aucune nouvelle victime ne venir, par la suite, assombrir encore plus la pensée dirigeante de notre *Echange*, et tous les abonnés se retrouver, après un long silence forcé, valides et ardents pour la reprise de leurs chères études, la vie normale étant enfin retrouvée dans une paix générale.

La publication, forcément réduite, de notre journal se continuera, je l'espère, en 1915. Mais, si quelque impossibilité matérielle arrivait à se produire, son impression pourrait être momentanément interrompue, ou encore l'impression en devenir irrégulière, cela dit pour éviter aux abonnés toute surprise désagréable pour l'avenir. Nous marchons de l'avant dans la plus grande incertitude du lendemain, ce qui fait que, raisonnablement, nulle promesse ne peut être formulée aujourd'hui. Mais espérons, l'espérance est en ce moment la force et la consolation de tout.

Il convient de redire, ce qui a été déjà publié dans les numéros précédents, c'est que, par suite de l'état de guerre, la distribution régulière du journal n'a pu être faite. Plus tard, les numéros perdus seront remplacés sur demande et dans la mesure du possible, et les abonnés à qui rien n'aura pu être envoyé recevront, sur leur réclamation, les numéros nécessaires pour compléter l'année écoulée.

Il ne semble pas prudent d'expédier, jusqu'à nouvel ordre, l'*Echange* dans diverses régions ; il y a d'ailleurs impossibilité matérielle de communiquer avec certains pays étrangers.

Les recouvrements pour les abonnements de l'année courante seront momentanément différés, néanmoins les abonnés qui pourraient le faire sont priés, dans le but d'alléger les frais généraux, d'adresser le montant de leur abonnement soit à l'imprimerie Auclaire, place de la Bibliothèque à Moulins, soit à M. Pic Maurice, à Digoin (Saône-et-Loire). Les abonnés qui n'auraient pas reçu le journal depuis la déclaration de guerre et qui le désireraient maintenant devront le réclamer en s'adressant directement à M. Pic, et avertir en même temps, s'ils désirent voir continuer leur abonnement pour l'année nouvelle,

En principe, seront considérés toujours comme abonnés ceux qui ne refusent pas les premiers numéros de 1915 ou ne font pas savoir qu'ils se désabonnent. Il est recommandé particulièrement de signaler *de suite* à la Direction tout changement d'adresse pouvant se produire. Cet avis concerne surtout les abonnés actuellement mobilisés.

Le Directeur de l'*Echange* offre aux abonnés qui pourraient le désirer, de leur déterminer des insectes de la faune paléarctique ou exotiques rentrant dans ses familles d'étude, mais recommande spécialement qu'il ne lui soit expédié que de petits envois par la poste, car des envois plus considérables risqueraient de ne pas être étudiés rapidement.

Demander à l'auteur, Maurice Pic, les XII[e] et XIII[e] fascicules des *Mélanges Exotico-Entomologiques*. Ces deux fascicules contiennent un grand nombre de nouveautés appartenant à diverses familles et doivent être *consultés* par tous les descripteurs qui, sans cela, risqueraient de commettre des erreurs graves et de redécrire des espèces déjà publiées.

Demander également à l'auteur, M. Pic, la 2[e] partie du IX[e] fascicule des *Matériaux pour servir à l'étude des Longicornes*, qui vient de paraître, fascicule contenant plusieurs nouveautés et un important article de corrigenda et addenda pour la *Fauna Germanica*. de Reitter.

M. Maurice Pic, directeur de l'*Echange* à Digoin (Saône-et-Loire), offre en échange de nombreux Coléoptères paléarctiques et exotiques, ainsi qu'un certain nombre d'Hyménoptères dans les Ichneumoniens. Desiderata principaux : *Malacodermes*, *Hétéromères*, *Ptinides* du globe ; *Cerambycides* et *Cryptocéphalides* paléarctiques.

Le gérant : E. Revéret.

Trente-et-unième année. — N° 364. Avril 1915.

L'ÉCHANGE
Revue Linnéenne

FONDÉE PAR LE DOCTEUR JACQUET

Organe mensuel des Naturalistes de la Région Lyonnaise et du Centre

CONTENANT LES DEMANDES D'ÉCHANGE
D'ACHAT OU DE VENTE DE LIVRES ET DE TOUT AUTRE OBJET D'HISTOIRE NATURELLE

M. PIC (✿, I. P., ♁), Directeur
Membre correspondant du Museum de Paris

ADRESSER TOUTES COMMUNICATIONS CONCERNANT LA RÉDACTION ET LES ÉCHANGES
A M. M. PIC, à Digoin
Celles concernant les Abonnements et les Annonces, à l'Imprimerie AUCLAIRE, à Moulins

(10 Avril 1915)

SOMMAIRE

PRIX D'ABONNEMENT : UN AN, A PARTIR DU 1er JANVIER
France : 5 francs. | Étranger : 6 francs.

MOULINS
IMPRIMERIE ÉTIENNE AUCLAIRE
ANCIENNE MAISON CH. DESROSIERS

TARIF DES SEPARATA

	25 EX.	50 EX.	100 EX.
16 pages	6 fr. 50	8 fr. »»	10 fr. »»
8 pages	4 »»	5 »»	6 50
4 pages	2 50	3 »»	4 »»
Couverture blanche	» 75	1 25	2 »»
Couverture imprimée	3 50	4 50	6 »»

Pour les separata les auteurs doivent s'adresser directement à l'imprimerie.

Trente-et-unième année. N° 364. Avril 1915.

L'Échange, Revue Linnéenne

Notes diverses, descriptions et diagnoses

(*Suite.*)

Notoxus Henoni v. nov. disjunctus.— Thorace rufescente, elytris testaceis, ad basin et post medium nigro maculatis. Algérie : Ain Sefra (L. Bleuse in coll. Pic).

Cette variété se distingue de la forme type par la coloration plus claire du prothorax et le dessin foncé postmédian des élytres décomposé en deux macules discales (une sur chaque élytre) et deux petites lignes juxtaposées sur la suture.

Notoxus Henoni v. nov. sefrensis. — Thorace rufescente, elytris testaceis, ad basin nigro bimaculatis, aliquot post medium et ad suturam fere indistincte rufo notato. Capturé avec la variété précédente et reçue de notre collègue L. Bleuse.

Cette variété se distingue de la précédente par l'oblitération des dessins postérieurs noirs des élytres et, à première vue, de la forme type, par la coloration plus claire du prothorax.

Notoxus brachycerus v. nov. notaticollis. — Nitidus, mediocre griseo pubescens, fere inhirsutus, testaceus, thorace pro parte abdomineque nigris, elytris testaceis, nigro bifasciatis. Espagne : Ponferrada (coll. Pic).

Cette variété se distingue, à première vue, par la coloration générale plus foncée que d'ordinaire avec la pubescence du dessus plus serrée et plus uniforme. Le dessin noir, bifascié des élytres rappelle celui de *N. trifasciatus* Rossi, mais la présente variété a le sommet des élytres testacé.

Strophosomus (Neliocarus) Schrammi n. sp. — Oblongo-elongatus, squamulis subelongatis tectus et pilis albidis hirsutus, niger, supra albo lineatus.

Oblong, revêtu de squamules un peu allongées, en majeure partie blanches, quelques-unes étant fauves ou foncées, orné, sur le dessus du corps, de soies blanches dressées, noir, avec, sur le prothorax et les élytres, des bandes blanches bien marquées, 4 sur le prothorax, 4 sur chaque élytre dont une suturale en partie effacée et remplacée par des squamules fauves. Tête fortement sillonnée sur le front et étranglée en arrière, yeux très saillants ; antennes foncées ; prothorax large, subarrondi sur les côtés, déprimé sillonné au milieu ; élytres étranglés à la base, en ovale allongé, assez convexes, marqués de stries ponctuées de points forts ; pattes foncées, robustes, tibias antérieurs faiblement incisés en dedans. Long. 8 mill. Espagne : Avila (G. Schramm, in coll. Pic).

Cette jolie espèce, voisine de *S. ebenista* Sedl., en diffère, en outre des bandes blanches bien marquées du dessus du corps, par la forme relativement plus allongée des élytres et le prothorax moins transversal.

Cryptocephalus laetus v. nov. beladensis. — Elytris testaceis, ad basin et ad me-

dium late maculatis, maculis viridescentibus. Moldavie : Val du Berlad (L. Montandon, in coll. Pic).

Diffère de la forme type par la macule antérieure des élytres plus grande, en forme de bande transversale raccourcie.

Je donne ci-dessous les diagnoses de plusieurs **Cteniopus** Sol. de ma collection et originaires de la Turquie d'Asie, dont je reparlerai ultérieurement dans une étude synoptique en préparation.

C. Drurei n. sp. — Oblongus, fere opacus, testaceus, oculis, palpis antennisque apice nigris, his ad basin testaceo annulatis, tarsis pro parte brunnescentibus, thorace densissime punctato, in disco parum convexo, lateraliter antice immarginato. Long. 7 mill Mossoul. Reçu de Monseigneur Drure. — Voisin de *C. gibbosus* Baudi, bien distinct par sa coloration.

C. notaticeps n. sp.— Oblongus, nitidus, testaceus, capite in vertice et postice breve nigro notato, antennis, palpis tarsisque apice brunnescentibus. Long. 6 mill. Alep. — Voisin du précédent, prothorax moins rétréci en avant, presque entièrement rebordé, tête maculée de noir, élytres brillants, etc.

C. testaceitarsis n. sp.— Angustatus, subparallelus, nitidus, testaceus, elytris pallidioribus, oculis, palpis antennisque, articulo primo rufo excepto, nigris ; thorace postice mediocre impresso, lateraliter antice immarginato. Long. 8 mill. Tokat. — Par sa forme étroite et allongée se rapproche de *C. turcicus* Pic, dont il se distingue, à première vue, par la coloration plus claire.

C. infraniger n. sp. — Angustatus, nitidus, niger, elytris pedibusque pro majore parte pallido-testaceis. Long. 7 mill. Tokat. — Très voisin de *C. Bodemeyeri* Reitt. et paraissant en différer par le prothorax moins pubescent et complètement noir, par les genoux, et d'ordinaire la base des tibias, distinctement foncés.

(*A suivre.*) M. Pic.

Coléoptères exotiques en partie nouveaux

(*Suite.*)

Olenecamptus nigromaculatus n. sp. Oblongus, satis latus, niger, pube griseo dense vestitus, capite in vertice thoraceque lateraliter nigro lineatis, elytris utrinque nigro bimaculatis.

Oblong assez large, noir, densément pubescent de gris, tête postérieurement courtement trilinéolée de noir ; prothorax assez court, sinué sur les côtés, un peu élargi devant la base, orné, de chaque côté, d'une bande latérale noire, avec une petite carène médiane ; élytres assez larges et relativement courts, ornés sur le disque, avant et après le milieu, d'une petite macule noire, épaules en partie dénudées ; membres foncés. Long. 16, 17 mill. Thibet. Acquis de Le Moult.

Diffère de *O. obsoletus* Frm. par la forme moins allongée, les bandes noires du prothorax, les macules des élytres, etc.

objets loin d'elle, et la raison en est bien simple, l'auteur le dit lui-même dans sa partie descriptive : ne pouvant étendre son corps en ligne droite, sa marche est difficile. De Géer n'aurait-il pas confondu cette larve avec celle des *Anthrènes* qui se meuvent et progressent passant d'une boîte et d'un insecte à l'autre ?

Tenebrio molitor, Linné (Ténébrion de la farine).

(*Tom. V, mém. p. 34-38, pl. 2, fig. 6.*)

Larve. Longueur 27 millim., largeur 4 à 5 millim.

Corps allongé, cylindrique, écailleux, ce qui empêche la larve de raccourcir son corps, lisse et si luisant qu'on a de la peine à tenir la larve entre les doigts, jaune d'ocre, chaque segment marginé postérieurement et transversalement d'une bande rousse ou jaunâtre.

Tête ovalaire, subdéprimée, mandibules brunes, barbillons labiaux, antennes petites, de quatre articles, l'article terminal petit et délié ; pas d'ocelles ; pattes écailleuses arquées en dedans, par suite peu visibles de dessus, de quatre parties, ongle mobile en forme de crochet, quelques petites épines sous les troisième et quatrième parties ; segment anal mobile terminé en pointe mousse et par deux crochets, anus en forme de grosse masse charnue blanchâtre, garnie en dessous de deux mamelons allongés un peu écailleux et mobiles dont la larve se sert pour s'appuyer sur le plan de position ; au repos ces mamelons se rétractent, l'anus ne se trouve point au dernier anneau, mais sous la masse charnue derrière les deux mamelons.

Le mouvement de marche de cette larve se fait comme en glissant, il n'est pas fort vif, entre les doigts elle se débat, elle se contourne agitant son corps de côté et d'autre ; au moment de la mue la peau se fend sur la tête et sur les quatre premiers arceaux suivant la ligne médiane, et le corps se dégage par cette ouverture, l'ancienne peau reste tendre.

Cette larve se nourrit de son et de farine, on la donne aux rossignols qui en sont très friands, elle s'enfonce dans la farine pour se transformer en nymphe fin juillet sans se façonner de coque ; la peau se fend lors de la transformation sur la tête et sous les deux premiers segments.

Nymphe. Longueur 13-15 millimètres.

Blanche à téguments charnus et trés tendres ; segment anal terminé par deux pointes écailleuses, arquées en avant en forme de crochet dont l'extrémité est brune ; segments abdominaux un peu arqués, prolongés sur les côtés en forme de lame carrée dont les bords sont garnis de quelques points écailleux bruns qui les font paraître frangés, les deux côtés des lames sont bruns et écailleux ; — il suffit d'un couple d'adultes pour infester de générations sans cesse renouvelées un stock de farines.

Aux dires de l'auteur, cette larve serait nuisible en se nourrissant de son et de farine ; il n'en est rien, elle est au contraire très utile par la destruction qu'elle fait des vers et des chenilles qui vivent de cette matière alimentaire et desquels notre larve se nourrit.

Pytho depressus, Linné (Ténébrion des bois).

(*Tom. V, mém. 1, p. 40, pl. 2, fig. 17.*)

Larve. Longueur 25-30 millimètres, largeur 3-4 millimètres.

Corps blanc jaunâtre, tête jaune d'ocre ; pattes écailleuses.

Tête écailleuse, luisante, ovale et déprimée, peu épaisse, lèvre supérieure, labre avancé, brun obscur ainsi que les mandibules dont la tranche interne est dentelée, lèvre inférieure avec quatre barbillons roux annelés, de testacé ; antennes petites, rousses, annelées de testacé, triarticulées, l'article terminal délié ; ocelles au nombre de six disposés en demi-cercle.

Segments parallèles, peu épais, déprimés aux deux faces, ce qui rend le corps propre à glisser et à trouver place sous l'écorce et le bois ; premier segment thoracique plus long que les suivants, tous coriaces, lisses et luisants ; sur chaque segment près de son origine est une ligne transverse brune, très fine et à peu près en relief, avec deux petits traits bruns longitudinaux ; segment anal arqué en forme de croissant, concave, se terminant en longue pointe conique, écailleuse, fine et brune au bout ; le long de l'arc est en bordure un rang de très petits tubercules bruns élevés, de quelques-uns émergent des poils, sur les deux points sont aussi des tubercules semblables qui à la vue simple sont des points et à la loupe sont coniques ; entre les deux pointes est une petite fossette allongée à bords brunâtres ; anus membraneux susceptible de se dilater et de se contracter ; stigmates circulaires ; pattes de cinq articles ciliés, terminés par un ongle délié ; la tête et le corps sont garnis de courts poils fins, bruns, épars.

Notre larve est douée d'une grande force, elle peut infléchir son corps dans toutes directions ; elle vit sous l'écorce des pins et des sapins abattus depuis deux années, se nourrissant de la substance tendre et humide tant de l'écorce que du tronc qu'elle ronge et qu'elle réduit en sciure.

« Cette larve est carnassière, elle vit des larves d'autres insectes qui rongent le bois et dont les déjections ressemblent à de la sciure. »

Meloe proscarabaeus, Linné (Cantharide proscarabé).

(*Tom. V, mém., p. 8-12, pl. 1, fig. 1-2.*)

En mai, la femelle fécondée dépose sa ponte dans le sol, les œufs très petits disposés en tas oblong, jaune orange, appliqués les uns contre les autres, cylindriques, à pôles arrondis, à coquille dure quoique flexible ; un mois après a lieu l'éclosion.

Larve petite, hexagone, longue de 2 millim. 3, couleur jaune d'ocre ; tête ovalaire, déprimée, mandibules longues, arquées, à extrémité déliée, quatre barbillons, antennes de trois articles, le médian le plus grand et le plus long le troisième terminé par un long poil.

Segments au nombre de douze, les thoraciques grands, larges, les abdominaux à milieu renflé s'atténuant vers l'extrémité qui se termine par quatre filets, deux très courts, deux très longs et divergents ; pattes composées de trois parties, la seconde grosse en forme de cuisse, la troisième très déliée, terminée par deux crochets entre lesquels est une membrane lancéolée et au moyen desquels elle se fixe contre les objets aidée encore par un mamelon anal postérieur secrétant une matière visqueuse qu'elle passe, sous son abdomen.

Larves très agiles qui se cramponnent à l'aide de leurs crochets sous le corselet de certains hyménoptères adultes et si fortement qu'on a de la peine à les en détacher ; là elles sont à couvert, en sûreté et à labri des frottements des pattes qui ne peuvent y atteindre.

La larve décrite par de Géer n'est encore que la première larve ou larve triangulaire de Léon Dufour.

CURCULIONIDES — GÉNÉRALITÉS

(*Tom. V, mém. 6, p. 203*)

Les larves de ce groupe ont la tête écailleuse, munie de mandibules ; elles sont apodes ; celles qui vivent sur les feuilles des plantes sont couvertes d'une matière visqueuse au moyen de laquelle elles restent adhérentes contre le plan des positions ; d'autres ont en dessous des mamelons charnus gluant dont elles se servent en guise de pattes ; d'autres vivent dans l'intérieur de grains de blé dont elles rongent la matière farineuse ; d'autres encore dans l'intérieur des pois. lentilles, noisettes et autres ; d'autres enfin rongent et percent les tiges, les branches et les boutons des arbres ; — pour se transformer certaines se construisent des coques faites d'une matière gommeuse, d'autres filent des coques de soie ; il en est qui entrent en terre pour se transformer.

Hypera plantaginis, DE GÉER (Charançon du plantain).

(*Tom. V, mém. 5, p. 238, pl. 7, fig. 19.*)

Larve petite, d'un vert gris, ligne longitudinale blanche ; tête ronde, écailleuse, noire, ovalaire, segments coupés par de nombreuses rides transverses ; en dessous sont plusieurs paires de mamelons charnus faisant l'office de pattes, une paire par anneau avec lesquels la larve marche et reste adhérente aux feuilles au moyen d'une matière agglutinative ; sur les corps sont de très petits points noirs disposés en ligne transverse de chacun desquels émerge un court poil.

C'est en juillet qu'on trouve cette larve sur le grand plantain ; mi-juillet elle se file sur les fleurs ou sous les épis une coque vert jaunâtre, en ovale allongé, peu consistante, mais élastique et suffisamment transparente pour qu'on puisse y apercevoir l'adulte ; fin juillet celui-ci quitte son réduit.

Hypera rumicis, LINNÉ (Charançon de la patience).

(*Tom. V, mém. 5, p. 232, pl. 7, fig. 12.*)

Larve. Longueur 6-7 millim., largeur 2 millim. 5.

Corps transversalement ridé et plissé sur les côtés, s'atténuant vers l'extrémité ; tête noir luisant, écailleuse, avec mandibules, lèvre et barbillons, aussi une filière à la lèvre inférieure dont l'utilité est nécessaire.

Segments thoraciques noirs en dessus et sur les côtés, jaunâtre clair en dessous, ligne médiane entière, jaune, le dessus des segments abdominaux traversé par un léger rebord transversal jaune, garni de tubercules hémisphériques noirs et luisants, des tubercules semblables sur le corps et en particulier sur les plis longitudinaux qui parcourent les flancs ; chacun de ces tubercules surmonté d'un petit poil noir ; segments thoraciques garnis de deux mamelons charnus à l'emplacement des pattes, chacun des mamelons suivants garni d'un mamelon semblable mais moins prononcé, les uns et les autres aidant au mouvement de progression de la larve qui s'appuie durant son trajet sur les feuilles ou sur les tiges, aidée aussi par l'émission d'une matière visqueuse qui lui assure une adhérence suffisante sur les feuilles ou sur les tiges pour l'empêcher de tomber.

Pour opérer sa transformation, la larve se file une coque sur la tige même de la plante ou entre les fleurs et la graine au sommet de la tige, coque sphérique garnie de

soies de couleur jaunâtre que la larve façonne à grandes mailles et à couches simples assez transparente pour laisser apercevoir l'adulte, le filet en est comme d'une grosse gaze ; — en filant sa coque, la larve tient toujours le corps courbé en demi-cercle ; c'est de cette position que dépend la rondeur de la coque, le corps servant de moule ; les fils dont elle se compose sont assez gros, élastiques ; pressés avec les doigts, ils reprennent aussitôt leur position première dès qu'ils sont dégagés.

Quelques jours après la confection de la coque, la larve se transforme en une nymphe noire, courte, à tête et à extrémité anale garnies de longs poils ; quelques jours après, en juillet, l'adulte apparaît après avoir percé sa coque à l'aide de ses mandibules.

Lixus paraplecticus, Linné (Charançon de la philandrie).

(*Tom. V, mém. 5, p. 227, pl. 7, fig. 5.*)

Larve. Longueur 15 millim., largeur 3 millim.

Corps jaunâtre de même largeur.

Tête écailleuse, brun jaunâtre, ovalaire, bilobée, ligne médiane bifurquée en traits sutureux blanchâtres ; mandibules grosses, brun obscur, arquées, à extrémité dentée, à base large, le devant de la tête porte deux lèvres, l'inférieure garnie de trois parties coniques, celle du milieu ressemble à une filière, quatre barbillons articulés, les deux postérieurs (palpes maxillaires), les plus grands fourchus au bout ; toutes ces pièces buccales sont couvertes de petits poils ; ocelles constitués par un point corné noir.

Segments dorsaux coupés par des rides transverses, provoquant la formation de bourrelets ; segments ventraux lisses, unis, le dessous des segments thoraciques mamelonné à l'emplacement des pattes ; extrémité anale conique.

Stigmates ovales à péritrène saillant, au nombre de neuf, placés sur les flancs dont la peau est rose et plissée.

Cette larve vit dans les tiges de la Philandrie aquatique, dans les grosses tiges de cette ombellifère. C'est dans l'intérieur de la tige, la tête en haut, qu'elle se tient et c'est dans la partie de la plante submergée, une larve par tige. L'existence commencée en juin se termine aux premiers jours de juillet ; c'est alors qu'a lieu la transformation dans l'intérieur même de la tige nourricière, et cela sans coque ni logement préparé à l'avance.

Nymphe de la longueur et de la grosseur de la larve, blanche, à téguments très mous, à région ventrale jaunâtre et parallèle, segment anal arrondi, terminé par deux épines écailleuses arquées, à extrémité brune ; les segments dorsaux portent un rang transverse de courtes épines brunes.

Nymphe agile, imprime à son corps des mouvements suffisamment vigoureux pour lui permettre de monter et de descendre le long de la tige qui lui sert d'abri, aidée en cela et par ses épines caudales et par ses spinules dorsales, et cette faculté lui était indispensable, attendu que nymphe elle repose dans la position de la tige submergée, et qu'au moment de l'éclosion elle doit gagner la partie aérienne, afin d'éviter à l'adulte au moment de sa sortie de se noyer dans l'eau.

Fornander prétendait que la larve se transformait à l'extrémité de la tige qu'elle remontait.

C'est fin juillet que se termine la phase nymphale, l'adulte sort par une large ou-

Lycocerus Cordieri n. sp. — Elongatus, subnitidus, niger, supra plus minusve purpureo pubescens, elytris rubro-testaceis ; antennis mediocre compressis.

Allongé, à peine brillant, noir avec l'avant-corps en partie revêtu de pubescence pourprée, élytres d'un testacé-rougeâtre, membres noirs. Tête assez grosse, un peu plus large que le prothorax, noire, à tache frontale pubescente rousse, mandibules testacées ; antennes courtes, à articles 3 et suivants faiblement aplatis ; prothorax obconique, assez court, impressionné sur le disque, presque entièrement garni de pubescence pourprée ; élytres un peu plus larges que le prothorax, pas très longs, faiblement rétrécis postérieurement, granuleux, ayant des côtes discales internes ; pattes moyennes, noires. Long. 12 mill. Indes : Musoorie (coll. Cordier et Pic).

Voisin de *L. pluricostatus* Fairm., mais avant-corps pubescent de pourpré, les côtes des élytres moins marquées et plus droites, etc.

Ichthyurus nigronotatus n. sp. ♀. — Elongatus, parum nitidus, pro parte niger, pro parte luteo-testaceus, antennis ad basin pedibusque testaceis, capite nigro, infra antennis luteo maculato, thorace nigro, lateraliter late testaceo, scutello elytrisque testaceis, his ad basin et ad apicem nigro maculatis ; abdomine testaceo, in medio nigro notato, segmento ultimo nigro.

Cette espèce a la tête noire, brièvement maculée de jaune en dessous des antennes, celle-ci peu creusée entre les yeux, à peine plus large que le prothorax qui est sinué sur les côtés, largement noir sur le disque, testacé sur les côtés, un peu ruguleux, impressionné postérieurement ; élytres un peu plus larges que le prothorax, presque mats, fortement ponctués, maculés de noir sur le milieu de la base et à l'extrémité ; pattes grêles, testacées ; abdomen jaune, les segments étant maculés de noir au milieu avec le dernier tout noir, celui-ci largement échancré au sommet, l'échancrure étant sinuée au fond, les branches de la fourche étant longues et faiblement sinuées. Long. 10 mill. Cochinchine : Saïgon (coll. Pic).

Peut se placer près de *I. biplagiatus* Gestro dont il diffère par la structure différente du dernier segment abdominal, la macule apicale des élytres couvrant tout leur sommet, etc.

Nemognatha indica n. sp. — Satis elongata, postice modice attenuata, nitida, testacea, elytris et infra corpore pro parte, oculis, antennis tarsisque nigris, capite nigro maculato.

Assez allongé, modérément atténué au sommet, brillant, médiocrement pubescent de jaune, testacé avec les palpes, antennes, tarses, une macule frontale, la majeure partie du dessous du corps (abdomen roux, à base noire) et les élytres noirs, ces derniers tachés de testacé sur le repli huméral. Tête robuste, de la largeur du prothorax, à ponctuation forte et dense ; prothorax robuste, presque carré, biimpressionné sur le disque, à ponctuation forte et peu écartée ; écusson sillonné ; élytres à peine plus larges que le prothorax, pas très longs, déprimés vers la suture, subacuminés au sommet, à ponctuation granuleuse, fine. Long. 7 mill. Indes (coll. Pic).

Se rapproche, par sa forme, de *N. innotaticeps* Pic, mais prothorax moins large et coloration très différente.

Notoxus congoensis (nov.). — Oblongus, nitidus, longe griseo hirsutus, rufo-testaceus, capite thoraceque in medio nigro-piceis, elytris ad humeros et ad medium lateraliter nigro-piceo maculatis, his fortiter punctatis.

Cette nouveauté semble se rapprocher de *N. distigma* Frm. qui ne m'est connue que par la description ; diffère de l'espèce de Fairmaire, au moins comme variété, en plus de la coloration plus foncée de la tête et du milieu du prothorax, par la ponctuation des élytres qui est très forte, peu serrée et entremêlée de points plus petits. Long. 3 mill. Congo (coll. Pic).

(*A suivre.*) M. Pic.

QUELQUES NOTES

Sur la Flore des environs de Saint-Vallier (Drôme)

Par J. B. (*Suite*).

Vous êtes prévenus, partons. Longeons le mur de la ferme. A son ombre croissent Ronces, Aubépines, Clématites, Lauriers, etc., et même la Mélisse officinale vulgairement appelée Citronnelle. C'est une pauvrette qui a dû franchir la clôture, car chez nous les Citronnelles sont des pensionnaires des jardins. Honteuse, sans doute, de sa fuite, elle voile et cache sa présence dans l'ombre. mais l'odeur de citron, qu'elle répand, la décelle bien vite. Peut être aussi fait-elle de la réclame pour la fameuse Eau des Carmes...

C'est une labiée à corolle à double lèvre, à étamines parallèlement rapprochées. Les deux antérieures sont plus courtes. Ses fleurs sont bleues et disposées en épis feuillés.

A l'angle nord de la maison, le chemin dévie à angle droit vers l'usine, sans cesser de limiter un champ planté de vigoureux mûriers sous lesquels j'ai trouvé, en automne, de succulentes Concumelles. que les savants appellent, m'a-t-on dit, Amanites ovoïdes. Nous passons entre l'usine et une misérable masure prête à crouler, devenue le repaire de toutes les araignées et des lézards et scorpions de la contrée. Là commencent les lacets qui adoucissent la rampe. A droite et à gauche du chemin, sur les roches et dans le sable, se multiplient, Oponées, Joubarbes, Orpins, Cistes, Hélianthèmes, Bromes, Fétuques, Piloselles, Jasiones, Anarrhines, Serpolets, etc. De nombreux Géasters, en compagnie des plus nombreuses Vesses-de-loup, étalent en étoile leur enveloppe externe et jettent hors de leur péridium une poussière roussâtre et nauséabonde. Il n'est pas rare d'y voir en automne mesdames les perdrix prendre leurs ébats en famille ou faire la sieste, cachées sous ces mêmes et chauds herbages. Prenez garde ! au moindre bruit elles tirent de l'aile, et si l'on ne s'y attend pas, le frrrou bref et accentué qu'elles produisent, au premier vol, *vous remue les sangs.*

Quelques Bromes sont fréquents dans ce terrain sec et aride. Inutile de dire que ce sont des graminées, mais encore est-il bon de savoir ce qui les différencie. Les fleurs des Bromes ne sont jamais disposées en épis linéaires ; leurs épillets contiennent au moins deux fleurs ; les glumes sont plus courtes que les épillets et les glumelles inférieures, souvent bifides ou bidentées, sont apiculées ou elles portent une arête insérée un peu au-dessous du sommet. Voilà pour le genre, voyons pour les espèces.

Bromus commutatus, Brome controversé. Deux petits frères vivent ensemble ici, le Brome controversé, *Bromus commutatus*, et le Brome rude, *Bromus squarosus*. Tous les deux ont des tiges hautes de 50 à 80 cent. Leurs feuilles sont pubescentes. Tous les deux ont des épillets (8 à 10 fleurs).

(*A suivre.*)

Avis importants et Renseignements divers

La publication, forcément réduite, de notre journal se continuera, je l'espère. Mais, si quelque impossibilité matérielle arrivait à se produire, son impression pourrait être momentanément interrompue, ou encore l'impression en devenir irrégulière, cela dit pour éviter aux abonnés toute surprise désagréable pour l'avenir. Nous marchons de l'avant dans la plus grande incertitude du lendemain, ce qui fait que, raisonnablement, nulle promesse ne peut être formulée aujourd'hui. Mais esperons, l'espérance est en ce moment la force et la consolation de tout.

Il convient de redire, ce qui a été déjà publié dans les numéros précédents, c'est que, par suite de l'état de guerre, la distribution régulière du journal n'a pu être faite. Plus tard, les numéros perdus seront remplacés sur demande et dans la mesure du possible, et les abonnés à qui rien n'aura pu être envoyé recevront, sur leur réclamation, les numéros nécessaires pour compléter l'année écoulée.

Il ne semble pas prudent d'expédier, jusqu'à nouvel ordre, l'*Echange* dans diverses régions ; il y a d'ailleurs impossibilité matérielle de communiquer avec certains pays étrangers.

Les abonnés sont priés, dans le but d'alléger les frais généraux, d'adresser le montant de leur abonnement soit à l'imprimerie Auclaire, place de la Bibliothèque à Moulins, soit à M. Pic Maurice, à Digoin (Saône-et-Loire). Les abonnés qui n'auraient pas reçu le journal depuis la déclaration de guerre et qui le désireraient maintenant, devront le réclamer en s'adressant directement à M. Pic, et avertir en même temps s'ils désirent voir continuer leur abonnement pour l'année nouvelle. L'envoi du journal, à partir du numéro prochain, sera fait seulement aux abonnés qui auront versé leur abonnement pour l'année courante.

En principe, seront considérés toujours comme abonnés ceux qui n'auront pas renvoyé les premiers numéros de 1915 ou n'ont pas fait savoir qu'ils se désabonnaient. Il est recommandé particulièrement de signaler *de suite*, à la Direction, tout changement d'adresse pouvant se produire. Cet avis concerne surtout les abonnés actuellement mobilisés.

Il y a lieu de donner quelques explications qui seront très utiles aux entomologistes ne connaissant pas encore la publication spéciale *Mélanges Exotico-Entomologiques* de M. Pic. Ce périodique, publié à dates irrégulières, comprend aujourd'hui 13[e] fascicules (le 14[e] paraîtra bientôt) de 16 à 20 pages dont le premier a paru le 10 novembre 1911 et le dernier a été édité le 1[er] mars 1915. L'importance de cette publication où sont décrits des genres, espèces et variétés multiples ne saurait échapper à personne et quelques chiffres en donneront une idée approximative. Le 8[e] fascicule, paru en 1913, contient la table générale des formes précédemment décrites et qui comprennent 14 genres ou sous-genrrs, 291 espèces et 53 variétés appartenant aux familles suivantes : *Carabidæ, Silphidæ, Ptinidæ* et *Anobiidæ, Rhipiceridæ, Dascillidæ, Malacodermes*, (diverses sous-familles), *Hétéromères, Bruchidæ, Curculionidæ, Cerambycidæ* et *Phytophages*.

Depuis, dans les fascicules 9 à 13, figurent 10 nouveaux genres ou sous-genres, 279 espèces et 42 variétés nouvelles. Le total des nouveautés se monterait à 24 genres ou sous-genres, 570 espèces et 95 variétés, dont tous les types se trouvent dans la collection Pic.

En outre, plusieurs tableaux synoptiques, comprenant des anciennes et nouvelles espèces, sont publiés snr les genres *Lyropaeus* Wat., *Drilostis* Pic, *Scarelus* Wat., *Hapalochrous* Er., *Falsomycterus* Pic, *Photurocantharis* Pic, *Hypospistes* Wat.

Les *Mélanges Exotico-Entomologiques* méritent d'être entre les mains des collectionneurs d'exotiques et de figurer dans les bibliothèques des Musées d'Histoire naturelle de France et de l'étranger, en tout cas, cette publication ne doit pas être ignorée des auteurs car son manque de consultation peut exposer à redécrire beaucoup de formes déjà publiées.

M. Maurice Pic, directeur de l'*Echange* à Digoin (Saône-et-Loire), offre, en échange, de nombreux Coléoptères paléarctiques et exotiques, ainsi qu'un certain nombre d'Hyménoptères dans les Ichneumoniens. Desiderata principaux : *Malacodermes, Hétéromères, Ptinides* du globe ; *Cerambycides* et *Cryptocéphalides* paléarctiques.

Le gérant : E. Revéret.

Trente-et-unième année. — N° 365. Mai 1915.

L'ÉCHANGE
Revue Linnéenne

FONDÉE PAR LE D[illegible] JACQUET

Organe mensuel des Naturalistes de la Région Lyonnaise et du Centre

CONTENANT LES DEMANDES D'ÉCHANGE
D'ACHAT OU DE VENTE DE LIVRES ET DE TOUT AUTRE OBJET D'HISTOIRE NATURELLE

M. PIC (✿, I. P., ✿), Directeur
Membre correspondant du Muséum de Paris

COMITÉ DE RÉDACTION OU COMITÉ D'ÉTUDES
BERTHOUMIEU — Capitaine XAMBEU

ADRESSER TOUTES COMMUNICATIONS CONCERNANT LA RÉDACTION ET LES ÉCHANGES
A M. M. PIC, à Digoin
Celles concernant les Abonnements et les Annonces, à l'Imprimerie AUCLAIRE, à Moulins

(10 Mai 1915)

SOMMAIRE

PRIX D'ABONNEMENT : UN AN, A PARTIR DU 1er JANVIER
France : 5 francs. | Étranger : 6 francs.

MOULINS
IMPRIMERIE ÉTIENNE AUCLAIRE
ANCIENNE MAISON CH. DESROSIERS

TARIF DES SEPARATA

	25 ex.	50 ex.	100 ex.
16 pages	6 fr. 50	8 fr. »»	10 fr. »»
8 pages	4 »»	5 »»	6 50
4 pages	2 50	3 »»	4 »»
Couverture blanche	» 75	1 25	2 »»
Couverture imprimée	3 50	4 50	6 »»

Pour les separata les auteurs doivent s'adresser directement à l'imprimerie.

L'Échange, Revue Linnéenne

Notes diverses, descriptions et diagnoses (1)

(*Suite.*)

Ernobius Baudueri n. sp Satis elongatus, parum nitidus, griseo pubescens, niger, thorace postice lateraliter et elytris ad suturam rufescentibus, antennis pedibusque testaceis, femoribus pro parte brunnescentibus.

Assez allongé, peu brillant, orné d'une pubescence grise longue et couchée, noir, bords latéraux du prothorax en arrière et suture marqués de roux, sommet des élytres également teintés de cette coloration, antennes et pattes testacées avec les cuisses en partie rembrunies. Tête avec les yeux presque de la largeur du prothorax ; antennes à articles 4-5, et suivants surtout, assez courts, 3 derniers très longs ; prothorax transversal, arrondi et explané sur les côtés, un peu rétréci en oblique sur les côtés postérieurement, densément ponctué-granuleux ; élytres un peu plus larges que le prothorax, assez longs, un peu atténués et faiblement explanés au sommet, à ponctuation granuleuse, dense ; dessous du corps foncé. Long. 5,5 mill. France méridionale : Sos (Bauduer in coll. Pic).

Diffère de *E. nigrinus* Sturm. par le prothorax moins large par rapport aux élytres, la coloration, etc. ; d'autre part, ressemble à *E. angusticollis* Ratz., mais le prothorax est moins rétréci postérieurement et sans angle saillant.

Ernobius algiricus n. sp. Satis elongatus, nitidus, griseo pubescens, testaceus, oculis nigris.

Assez allongé, brillant, orné d'une pubescence grise, longue, un peu soulevée, entièrement testacé avec les yeux noirs. Tête, avec les yeux, un peu moins large que le prothorax ; antennes dépassant le milieu des élytres, à articles 3 et suivants longs, 9e un peu plus long que 8e ; prothorax transversal, explané et subarrondi sur les côtés, un peu plus étroit que les élytres, un peu inégal sur le disque en arrière, assez densément ponctué ; élytres assez longs, un peu atténués à l'extrémité, à ponctuation moyenne et non granuleuse, peu serrée : dessous du corps testacé. Long. 5 mill. Algérie : ? Biskra (coll. Pic).

Voisin de *E. cedri* Reitt., mais plus brillant et plus allongé, poitrine testacée, etc.

Rhagonycha dalmatina n. sp. ♀ Elongata, nitida, griseo pubescens, testacea, oculis, pectore, antennis pro majore parte tarsisque apice nigris, capite post oculos breve nigrescente.

Allongé, brillant, orné d'une pubescence grise peu serrée et en partie redressée, testacé, les élytres étant plus pâles avec les antennes, moins leur base, l'extrémité des tarses, la poitrine et les yeux noirs, tête brièvement marquée de foncé derrière

(1) A corriger (p. 9 du n° 363) *N. telephori* en *telephii*.

les yeux. Antennes assez robustes ; prothorax relativement court, rétréci en avant, sillonné sur le milieu ; élytres nettement plus larges que le prothorax, subparallèles, pas très longs, ruguleux ; pattes robustes, testacées avec les tarses brièvement marqués de foncé au sommet ; pygidium un peu saillant, convexe. Long. 8 mill. Dalmatie (coll. Pic).

Peut se placer près de *R. nigritarsis* Brul., les tarses sont moins noirs, la tête brièvement foncée derrière les yeux, etc.

Malthinus ionicus v. nov. insularis. Thorace testaceo, in disco late nigro notato, elytris nigris, ad basin luteo notatis, apice sulphureis, pedibus testaceis.

Cette variété se distingue de la forme type par le prothorax largement noir sur le disque et la coloration élytrale en majeure partie foncée. Le ♂ a les cuisses postérieures nettement dentées, et les tibias nettement échancrés vers leur milieu. Ile de Céphalonie (coll. Pic).

Zonabris circumflexa v. nov. subexternepunctata. Elytris testaceis, ad basin nigro notatis.

Chez cette variété extrême, les élytres sont presque entièrement testacés, seulement bordés de noir à la base et autour de l'écusson avec une petite macule discale, à peine distincte, et une externe punctiforme assez grosse (non visible du dessus), celles-ci noires et placées assez près de la base. Algérie : Alger (coll. Pic).

Exosoma cyanipennis v. nov. diversipennis. Elytris satis brevibus, apice paulum dilatatis.

Cette variété diffère nettement d'un co-type de *E. cyanipennis* Reitt. de ma collection, celui-ci originaire de Perse, par la forme des élytres plus courte et un peu élargie vers l'extrémité, tandis que ces organes sont longs et subacuminés à l'extrémité (chez les deux *E. cyanipennis* possédés) ; le prothorax paraît, en outre, un peu moins transversal. Caucase : Leukoran (coll. Pic).

Exosoma collaris v. nov. russica. Scutello rufo, pedibus pro parte rufescentibus, pro parte nigro-piceis, facile distinguendus. Russie M[le] (coll. Pic).

Cette variété, par la coloration des pattes, est intermédiaire entre la forme type et la var. *flavipes* Heyd. et différente des deux par l'écusson roux.

Luperus (Calomicrus) Millingeni n. sp. Modice elongatus, nitidus, testaceus, oculis nigris.

Modérément allongé, brillant, presque glabre, entièrement testacé avec les yeux noirs. Prothorax large, presque droit sur les côtés, non rétréci en avant, à ponctuation forte et espacée ; élytres ponctués à peu près comme le prothorax, faiblement arqués sur les côtés, subarrondis séparément au sommet. Long. 5 mill. Arabie : El Hajaz (Millingen in coll. Pic).

Voisin de *L. lividus* Joan. mais prothorax non rétréci en avant, et dessus plus nettement ponctué.

(*A suivre.*) M. Pic.

EXCURSION ENTOMOLOGIQUE
EN AUVERGNE

PAR M. PIC

Lors du dernier Congrès de la Société Entomologique de France, une proposition de voyage en Auvergne fut présentée et très bien accueillie par les membres présents. L'époque du 14 juillet fut arrêtée comme paraissant être la plus favorable ; malgré cela, les excursionnistes s'inscrivirent peu nombreux ; mais, la qualité suppléant heureusement à la quantité, l'excursion ne fut pas entravée, finalement même elle réussit très bien. Les entomologistes qui se rencontrèrent, en nombre réduit, à Clermont-Ferrand eurent le regret de déplorer l'absence des collègues parisiens qui, limitant leurs promenades au cercle du bassin de la Seine, n'avaient pas voulu déroger à leur habitude ; mais, avec MM. Alluaud et Sainte-Claire-Deville, si sympathiques et universellement connus, le noyau parisien fut, quoique brièvement, grandement et des mieux représenté.

Les excursionnistes arrivent successivement à Clermont le samedi soir 11 juillet et sont très aimablement accueillis par deux naturalistes clermontois : MM. Bruyant et Dufour, dont l'un se montra le plus érudit et le plus précieux des guides dans la direction de nos diverses promenades et dont l'autre fut le boute-en-train de nos réunions gastronomiques.

Après une demi-nuit peu reposante dans une lourde atmosphère orageuse, nous nous rencontrons le 12 juillet vers les 8 heures du matin, à la place Lamartine pour prendre le tramway électrique qui, au bout de 2 kilomètres, vous conduit à la station du chemin de fer du Puy-de-Dôme. L'ascension peu pénible de ce Puy est inscrite à notre programme. Au départ je me trouve avec nos collègues, MM. Alluaud, Béguin, le D^r^ major Boitel, Bruyant, Darmet, Duchasseint, Dufour, Falcoz accompagné de Mme Falcoz, Guinard, Lacrocq et Sainte-Claire-Deville(1). Lorsque le tramway s'arrête, il faut se précipiter en se bousculant pour arriver à se caser dans un chemin de fer à crémaillère pris d'assaut par une foule variée. Les arrêts sont assez nombreux sur le parcours, entre autres à Durtol-Champrade et La Baraque ; le trajet est relativement long pour la distance parcourue : çà et là en grimpant on a de jolis aperçus sur la Limagne et la ville de Clermont (2) qui consolent de la longueur de l'ascension. Nous laissons le tramway près des bois taillis de reboisement qui couvrent une partie des

---

(1) Enumération par lettre alphabétique.

(2) J'abrège mon récit, M. Bruyant, qui connait si bien l'Auvergne, ayant été désigné pour écrire, au nom de la Société Entomologique de France, la relation de notre petit voyage, nous donnera plus tard tous les détails bien mieux que je ne saurais le faire, au point de vue géographique surtout.

flancs du Puy-de-Dôme, à la station du Bois des Charmes (station du *Broscus* pour les entomologistes), et nous nous éparpillons à travers champs à la recherche des premiers insectes. La récolte fut assez abondante. Parmi les insectes que j'ai pu recueillir, soit en battant des jeunes chênes et saules, soit en filochant, je citerai :

Athous tomentosus Muls.
Malachinus lusitanicus Er.
Rhagonycha nigriceps Walt.
Phyllobius viridiæris Laich.
Polydrosus sericeus Sch.
— *confluens* Steph.
Caeliodes ruber Marsh. et var.
— *dryados* Gmel.
Rhynchites nanus Payk.
Rhinosimus castaneus Panz.
Ceuthorrhynchus molitor Gylh.
Leptura (Strangalia) aurulenta F.
— *melanura* L.
Saperda scalaris L.
— *populnea* L.
Cryptocephalus bipunctatus var. *sanguinolentus* Scop.
Cryptocephalus labiatus L.
Mantura chrysanthemi Koch.
Chaetocnema angustula Ros.

Nous reprenons le tramway à la station du col de Ceyssat, qui touche à la lisière supérieure des bois et distante d'environ 14 kilomètres de Clermont. Près de cette station, je capture, avant de monter en wagon, en battant des arbres verts à l'aide de ma nappe montée : deux *Malthodes marginatus* Latr., un *Aplocnemus alpestris* Ksw., et quelques Curculionides communs recueillis sur les herbes et plantes basses.

Le temps est lourd et orageux, et ce dernier trajet en pente raide sur des revers gazonnés est plus agréable à faire assis qu'à pied ; la brume qui entoure le sommet nous empêche de voir le vert et grandiose panorama des puys sans eau et des forêts avoisinant notre *Dôme*. Au point terminus, le tramway s'arrête sur un petit plateau et c'est à peine si nous distinguons, à quelques mètres de nous, l'Auberge de Mercure et les autres baraquements similaires, tant les brouillards sont épais. Un nouveau collègue, M. Maurice, nous a rejoints au Puy-de-Dôme. L'Auberge du temple de Mercure, à 1.465 mètres d'altitude, est une longue galerie vitrée pouvant contenir un nombre respectable de bons *mangeurs*, c'est aussi un coin de chasse excellent pour la récolte des Diptères, qui, nombreux, se promènent sur les vitres, en compagnie de quelques *Amblyteles armatorius* (1) Forst.

Pendant que nous nous restaurons (2), faisant honneur *au coq au vin*, la brume se disperse et le soleil apparaît, apportant à point un supplément de chaleur communicative. Après un copieux et excellent déjeuner, nous laissons un ou deux de nos collègues digérer à loisir, dans un doux farniente, sur la terrasse de l'hôtel, d'où on jouit d'une très belle vue sur la Limagne, et nous grimpons, ascension courte et modeste, à l'observatoire, après avoir longé les ruines du temple de Mercure. A l'observatoire, M. Bruyant, dans une charmante et instructive causerie, nous donne de très intéressants détails géographiques et géologiques sur les sommets qui nous entourent, les formes diverses que présentent les cratères, les coulées de laves, la direction et la ligne du partage des eaux (toutes souterraines dans les alentours du Puy-de-Dôme) ; il nous indique au loin, derrière les sommets, la position de Besse et celle du Mont-

(1) C'est la troisième fois que je capture cette espèce dans des conditions analogues, précédemment je l'avais observée au Lautaret et au grand Hôtel du Mont Pilat.

(2) Je capture pendant le déjeuner, dans mon pain, un cadavre de *Alphitobius piceus* Ol.

Dore. Mais j'oublie que mon récit doit être réduit, je m'en excuse et j'abrège, en coupant au plus court. Cependant l'entomologie, après le coup d'œil jeté sur le vaste et splendide panorama, ne perd pas ses droits légitimes ; autour du sommet et près de la station, en filochant, sous les pierres ou sous les mottes, près des talus de la gare, nous capturons quelques insectes ; notre président, pour sa part, ramasse l'écrasement d'une variété quelconque du *Carabus auronitens* F. et fait prendre à un collègue la *Chrysochloa viridis* Duft (*nivalis* Heer), non encore signalée, je crois, de ce sommet, j'en vois moi-même un deuxième exemplaire qui, tombé dans l'herbe haute et très fournie, devient introuvable. Voici quelques noms parmi les peu nombreux insectes que j'ai pu recueillir : *Nebria rubripes* et v. *atripes* Pic, *Leitus spinibarbis* F., un *Liodes*, non encore étudié, un seul *Dascillus cervinus* L. var. *semiobscurus* Pic, *Malthodes atomus* Thoms., *Ludius cupreus* v. *æruginosus* F., *Chætocnema angustula* Ros., *Luperus pyræneus* Germ , *Coccinella hieroglyphica* L. et *Amblyteles subsericans* Grav. Vers les quatre heures, un orage éclate au-dessous de nous, sur les flancs de la montagne et, avant de redescendre du Puy-de-Dôme, nous pouvons assister à un spectacle naturel, particulier et fort intéressant, la montée des fusées paragrêles, leur effet dissolvant et fragmentaire dans les nuées qu'elles atteignent.

A Clermont, bien qu'il ait plu, la température reste lourde et fatigante. Nos collègues ont pris rendez-vous pour dîner ensemble, mais un commencement de migraine me force à rentrer à l'hôtel ; sagement je me couche, après avoir pris une simple infusion de tilleul, moyen qui me réussit toujours très bien et que je recommande en passant, sans toutefois en souhaiter l'application. Nouveau rendez-vous le lundi 13 juillet, de bon matin, à la gare de Clermont-Ferrand, d'où nous devons nous rendre à Coudes, station sur la ligne de Nîmes. Nous avons perdu déjà deux compagnons de voyage : MM. Duchasseint et Maurice. De Coudes, nous devons gagner en voiture le village de Besse, à environ 24 kilomètres de cette gare. La température s'est rafraîchie, par suite d'un gros orage avec grêle, et le temps, chargé de nuages bas, ne paraît pas très sûr. Les préparatifs pour atteler notre voiture étant un peu longs, nous partons à pied plusieurs, en avant-garde, dans une promenade peu entomologique : les arbres et plantes sont mouillés et dégouttants, les insectes cachés, seuls les limaces et les escargots excursionnent nombreux sur les routes et les murs. Notre collègue Béguin, pour se consoler de ne rien recueillir d'autre, ramasse et plie dans un journal quelques escargots comestibles, non pour les accommoder à la mode de Caen, mais pour nous les servir, aimable et délicate attention, dans les jambes pendant le long trajet en voiture. Notre grand breack enfin nous rejoint, nous sommes déjà à plusieurs kilomètres de Coudes, ayant passé le pont sur l'Allier et gagné la campagne. En voiture, nous traversons divers villages, une gorge pittoresque, puis la route contourne une curieuse montagne percée de trous, vestiges de demeures troglodytes. Au relais de Cheix, je descends et pars en avant en chassant l'insecte ; dans ce coin je mets en tube les quelques insectes suivants :

Helodes minuta L., *Danacæa pallipes* Panz., *Clerus formicarius* L., *Anaspis* (*Silaria*) *varians* Muls., *Ceuthorrhynchus assimilis* Payk., et *pollinarius* Fourc.

Avant d'arriver à Besse, nous traversons quelques superbes prairies et un reboisement d'épicea ; on aperçoit tout d'abord le clocher émergeant des champs, enfin voici les premières maisons parmi lesquelles, à droite, la station limnologique si intelligemment dirigée par notre collègue Bruyant. Il est près de 11 heures quand nous

descendons à l'hôtel. Avant le déjeuner, je fais seul, tout près du village, une petite sortie qui me procure :

Anthophagus bicornis Bl., *Helodes minuta* L., *Cantharis violacea* v. *innotaticeps* Pic, *Cantharis livida* v. *rufipes* Herbst., *Danacaea pallipes* Panz., *Otiorrhynchus morio* F., *Phyllobius urticæ* de Géer, *Phytonomus rumicis* L , *Allodactylus exiguus* Ol., *Anoplodera rufipes* Schall., *Lema cyanella* L. et var. *obscura* Steph., *Adalia oblitera* L.

En passant à Besse, un touriste qui se respecte doit visiter la station limnologique et la superbe église romane du XIIe siècle, classée comme monument historique, enfin le beffroi du château.

Après déjeuner, nous nous rendons en voiture aux tourbières de Barthe, à 8 kilomètres environ de Besse ; notre petite troupe est privée du président, M. Alluaud, fatigué. mais augmentée de M. Pouzols ; cette promenade entomologique fut, quoique écourtée et rapide, très fructueuse. Pour commencer, récolte au troubleau dans de petites flaques d'eau et filochage sur les plantes, c'est à cette dernière chasse que je me livre presque exclusivement et celle-ci me procure :

Plusieurs *Hydroporus* non déterminés, *Cantharis figurata* Man., *Orchestes sigma* Germ., *Cyphon padi* L., *Pleutomaris sericea* L. var., *Cryptocephalus exiguus* Schn., *Galerucella lineola* F. var., etc.

Nous faisons, à pied, un grand détour, à gauche, afin de longer les tourbières (il n'est pas prudent de s'y engager à cause du terrain très mouvant par places) pour regagner l'auberge de Vassivières où nous attend la voiture. Nous rencontrons pendant le trajet un excellent coin de chasse représenté par un petit bois de pins à crochets, qui, étant de petite taille et rabougris, sont faciles à battre. Dans ce petit paradis, à noter, parmi les nombreuses captures faites, (surtout en battant les pins et quelques saules) les espèces suivantes (1) :

Ernobius nigrinus Sturm., *Cantharis abdominalis* F., *figuratus* Man. et var., *obscura* L.. *Rhagonycha limbata* Thoms., *Dascillus cervinus* L. et var., *Aplocnemus alpestris* Ksw. et var., *Dasytes cœruleus* Deg., *Cyphon nitidulus* Thoms., *padi* L., *Dolopius marginatus* L., *Elater praeustus* F. et var., *balteatus* L.. *Athous subfuceus* Mull., *Ludius sjaelandicus* Mull., et var. *Sericus brunneus* L. var., *Rhinosimus castaneus* Panz., *Magdalis rufa* Germ., *linearis* Gylh., *Phytobius comari* Herbst., *Anthonomus varians* F., *Cryptocephalus 4-pustulatus* v. *bisignatus* M., *Luperus longicornis* F., *Chaetocnema angustula* Ros., *Coccinella hieroglyphica* L., *Mysia oblongoguttata* L.

Pendant notre excursion aux tourbières, M. Dufour, Mme Falcoz et son neveu sont allés au lac Chauvet, sur les bords duquel ils ont capturé, entre autres insectes, quelques *Bembidion*.

Le 13 au soir, nous avons la tristesse d'assister au départ de l'un de nous, notre ami Sainte-Claire-Deville, qui est malheureusement forcé de rentrer à Paris.

Après entente, nous apportons quelques changements au premier programme, et nous

(1) Au cours de cette rapide promenade entomologique, notre savant collègue Sainte-Claire-Deville constate de grandes analogies entre cette tourbière de Barthe et celles qu'il a pu explorer dans les Vosges et le Jura, et je remarque que le petit bouquet de pins à crochets me fournit, en majeure partie, les mêmes espèces recueillies l'an passé en battant également des pins à crochets dans les tourbières de Bois d'Amont (Jura). Je capture seulement deux Ichneumoniens dans cette promenade, ce sont : *Ichneumon latrator* F. var. et *I. ? consimilis* Wesm.

ICHNEUMONIENS RECUEILLIS DANS LA RÉGION DU MONT-DORE

Par M. PIC

Au Mont-Dore, mes premières excursions entomologiques plus ou moins pluvieuses, par conséquent peu favorables aux récoltes d'Hyménoptères, ne me procurèrent que quelques spécimens isolés d'*Ichneumoniens*, mais, lors de mon dernier voyage dans cette région, j'obtins enfin un meilleur résultat. En juillet dernier, après avoir essuyé quelques bonnes ondées et excursionné (1) patiemment sous les brouillards pendant plusieurs jours, ma patiente attente d'une journée meilleure fut enfin récompensée par la venue d'un radieux soleil éclairant un ciel grandement azuré. Quelle belle journée, digne d'une autre région ! Pas une goutte de pluie n'est tombée entre 5 heures du matin et 10 heures du soir en ce jour privilégié. Mais, par contre, quelle revanche le lendemain : une vraie cataracte pendant toute la matinée... et ma fuite précipitée loin de cet intense ruissellement. La chaleur de ce mémorable et fructueux 19 juillet excitait le petit monde des insectes et ceux-ci, sortis de leurs abris divers, volaient nombreux, grimpaient sur les tiges des plantes ou butinaient sur les fleurs. Dans un petit coin de prairie fleuri d'ombellifères, très au soleil et bien abrité, au pied du Puy Ferrand, les *Ichneumoniens* s'étaient donné rendez-vous : là j'ai fait la rafle, et presque tout ce que j'ai récolté d'*Ichneumoniens* (y compris deux nouveautés) dans les environs du Mont-Dore, provient de cette unique visite en ce coin privilégié. Mais assez discouru, n'est-ce pas ? Je m'arrête et cède le pas à l'énumération de mes récoltes, avec indications, aussi précises que possible, des lieux de capture :

Ichneumon latrator, F. var. (à pattes bicolores).	Capucin.
— *cessator* Müll.	Mont-Dore, en juin.
— *languidus* Wesm.	Capucin.
— *xanthorius v. 4-fasciatus* Grav.	Puy-Ferrand.
— (*Euichneumon*) *discriminator* Wesm.	Puy-Ferrand.
— — *arvernicus* Pic (2)	Sentier du Sancy au Puy-Ferrand.
— — *Ferrandi* Pic (3)	Puy-Ferrand.
— *proletarius* Wesm. var.	Sancy.
— *albicinctus* Grav.	Capucin.
Amblyteles sputator v. solutus Bert.	Pied du Sancy et Puy-Ferrand.
— *camelinus* Wesm.	Puy-Ferrand.
— *? v. malignus* Berth.	Puy-Ferrand.

(1) Le 15 juillet, je suis allé, avec d'aimables entomologistes, de Besse au Mont-Dore, en passant par le pied du Sancy (excursion de la Société Entomologique de France) par un temps affreux, ne permettant que la chasse sous les pierres ; le lendemain, je suis remonté du côté du Sancy avec un seul compagnon d'excursion, Henry du Buysson ; mais si le temps a été plutôt brumeux et sombre, en revanche la promenade a été sans nuages entre les deux ardents polémistes de l'avant-veille.

(2) La diagnose de cette espèce et celle de *I. Ferrandi* Pic ont paru dans l'*Echange* n° 358, 1914, p. 69 ; il est superflu de donner pour ces espèces une description plus étendue.

(3) Dans la description de cette espèce, l'*Echange*, n° 358, p. 69, il y a une coquille que je corrige ici ; il faut lire : *area superomedia quadrata*.

Amblyteles armatorius Forst.	Puy-Ferrand, Capucin, Grande Cascade.
— *subsericans* Grav.	Puy-Ferrand, juillet ; Mont-Dore, juin.
Stenodontus marginellus Grav.	Capucin.
Mevesia arguta Wesm.	Capucin. Sancy.

Je possède encore, venant de cette excursion, quelques exemplaires qui ne sont pas encore déterminés, ou qui, appartenant à des groupes difficiles à débrouiller, n'ont pu être nommés que très dubitativement, c'est pourquoi je préfère les passer sous silence.

Dans la *Revue d'Entomologie*, VIII, 1889, p. 239, Fauvel cite, dans son « Essai sur l'Entomologie de la Haute-Auvergne », comme ayant été capturés au Mont-Dore, en juillet, par feu des Gozis, les *Colpognathus celerator* Grav., *Amblyteles litigiosus* Grav., *Ichneumon obsessor* Wesm. et *caloscelis* Wesm., espèces qu'il convient d'ajouter à titre documentaire.

Coléoptères exotiques en partie nouveaux

(*Suite*)

Cistelomorpha atriceps n. sp. — Satis elongata, parum nitida, nigra, thorace, femoribus et infra corpore pro parte sulphureis, elytris sulphureis, ad humeros, postmedium apiceque ad suturam nigro notatis.

Assez allongé, peu brillant, noir avec le prothorax, les cuisses et parties du dessous du corps (base de l'abdomen et poitrine plus ou moins) d'un jaune sulfureux, élytres de cette dernière coloration et maculés de noir de la façon suivante : une macule allongée humérale, une fascie transversale postmédiane jointe, ou non, sur la suture, enfin un trait noir sur la suture vers le sommet. Tête longue ; prothorax assez court, très rétréci en avant, densément ponctué, nettement plus étroit que les élytres ; élytres un peu allongés, atténués à l'extrémité, à stries fortes, modérément ponctuées, intervalles un peu convexes et granuleux. Long. 9-10 mill. Cochinchine : Cap Saint-Jacques (collections Cordier et Pic).

Voisin de *C. Renardi* Fairm., en diffère, à première vue, par la tête noire, les dessins noirs des élytres plus étendus avec la suture marquée de noir vers l'extrémité.

Tithassa rufescens n. sp. — Nitidus, luteo pubescens et hirsutus, rufescens, oculis nigris.

Brillant, orné de poils jaunes en partie redressés, roussâtre avec les yeux noirs. Tête plus étroite que le prothorax, celui-ci large, explané sur les côtés, subarqué latéralement avec les angles un peu saillants ; élytres à ponctuation médiocre et écartée, convexes sur le milieu, rétrécis et à peine plus larges que le prothorax à la base, nettement atténués à l'extrémité, un peu rebordés sur les côtés. Long. 6 mill. Guyane Française : Gourdonville (Le Moult in coll. Pic).

Diffère nettement de *T. corynomelas* Pasc. par la tête moins étroite par rapport au prothorax, par les élytres plus rétrécis à la base et à l'extrémité.

(*A suivre.*) M. Pic.

Avis importants et Renseignements divers

La publication, forcément réduite, de notre journal se continuera, je l'espère. Mais, si quelque impossibilité matérielle arrivait à se produire, son impression pourrait être momentanément interrompue, ou encore l'impression en devenir irrégulière, cela dit pour éviter aux abonnés toute surprise désagréable pour l'avenir. Nous marchons de l'avant dans la plus grande incertitude du lendemain, ce qui fait que, raisonnablement, nulle promesse ne peut être formulée aujourd'hui. Mais espérons, l'espérance est en ce moment la force et la consolation de tout.

Il convient de redire, ce qui a été déjà publié dans les numéros précédents, c'est que, par suite de l'état de guerre, la distribution régulière du journal n'a pu être faite. Plus tard, les numéros perdus seront remplacés sur demande et dans la mesure du possible, et les abonnés à qui rien n'aura pu être envoyé recevront, sur leur réclamation, les numéros nécessaires pour compléter l'année écoulée.

Il ne semble pas prudent d'expédier, jusqu'à nouvel ordre, l'*Echange* dans diverses régions ; il y a d'ailleurs impossibilité matérielle de communiquer avec certains pays étrangers.

Les abonnés sont priés, dans le but d'alléger les frais généraux, d'adresser le montant de leur abonnement soit à l'imprimerie Auclaire, place de la Bibliothèque à Moulins, soit à M. Pic Maurice, à Digoin (Saône-et-Loire). Les abonnés qui n'auraient pas reçu le journal depuis la déclaration de guerre et qui le désireraient maintenant, devront le réclamer en s'adressant directement à M. Pic, et avertir en même temps s'ils désirent voir continuer leur abonnement pour l'année nouvelle. L'envoi du journal sera fait seulement aux abonnés qui auront versé leur abonnement pour l'année courante.

En principe, seront considérés toujours comme abonnés ceux qui n'auront pas renvoyé les premiers numéros de 1915 ou n'ont pas fait savoir qu'ils se désabonnaient. Il est recommandé particulièrement de signaler *de suite*, à la Direction, tout changement d'adresse pouvant se produire. Cet avis concerne surtout les abonnés actuellement mobilisés.

Il y a lieu de donner quelques explications qui seront très utiles aux entomologistes ne connaissant pas encore la publication spéciale *Mélanges Exotico-Entomologiques* de M. Pic. Ce périodique, publié à dates irrégulières, comprend aujourd'hui 13 fascicules (le 14[e] vient de paraître) de 16 à 20 pages dont le premier a paru le 10 novembre 1911 et le dernier a été édité le 12 avril 1915. L'importance de cette publication où sont décrits des genres, espèces et variétés multiples ne saurait échapper à personne et quelques chiffres en donneront une idée approximative. Le 8[e] fascicule, paru en 1913, contient la table générale des formes précédemment décrites et qui comprennent 14 genres ou sous-genres, 291 espèces et 53 variétés appartenant aux familles suivantes : *Carabidæ, Silphidæ, Ptinidæ* et *Anobiidæ, Rhipiceridæ, Dascillidæ, Malacodermes*, (diverses sous-familles), *Hétéromères, Bruchidæ, Curculionidæ, Cerambycidæ* et *Phytophages*.

Depuis, dans les fascicules 9 à 13, figurent 10 nouveaux genres ou sous-genres, 279 espèces et 42 variétés nouvelles. Le total des nouveautés se monterait à 24 genres ou sous-genres, 570 espèces et 95 variétés, dont tous les types se trouvent dans la collection Pic.

Le dernier fascicule, paru le 12 avril 1915, c'est-à-dire le 14[e], contient en outre, 3 genres et sous-genres, 37 espèces et 17 variétés nouvelles. Ainsi, dans l'ensemble de cette publication, sont décrites plus de 600 espèces et environ 110 variétés.

En outre, plusieurs tableaux synoptiques, comprenant des anciennes et nouvelles espèces, sont publiés sur les genres *Lyropaeus* Wat., *Drilostilis* Pic, *Scarelus* Wat., *Hapalochrous* Er., *Falsomycterus* Pic, *Photurocantharis* Pic, *Hypospistes* Wat.

Les *Mélanges Exotico-Entomologiques* méritent d'être entre les mains des collectionneurs d'exotiques et de figurer dans les bibliothèques des Musées d'Histoire naturelle de France et de l'étranger, en tout cas, cette publication ne doit pas être ignorée des auteurs car son manque de consultation peut exposer à redécrire beaucoup de formes déjà publiées.

M. Maurice Pic, directeur de l'*Echange*, à Digoin (Saône-et-Loire), offre, en échange, de nombreux Coléoptères paléarctiques et exotiques, ainsi qu'un certain nombre d'Hyménoptères dans les Ichneumoniens. Desiderata principaux : *Malacodermes, Hétéromères, Ptinides* du globe ; *Cerambycides* et *Cryptocéphalides* paléarctiques.

Notes de chasses

M. Minsmer a recueilli autrefois à Mende, dans la Lozère : Lamprorhiza Mulsanti Ksw., Attalus analis v. innotatus Pic, Anthocomus fasciatus L., Ernobius nigrinus v. politus Redt. et pini Sturm., Priobium tricolor Ol., Xyletinus laticollis Duft., Rhizophagus cribratus Gylh ; — à Saint-Denis (Lozère), en juin : Pyrochroa pectinicornis L : — à Montagny, dans le Rhône, en mai 1904 : Homaloplia ruricola v. atrata Fourc., Anthaxia funerula Ill., Cylindromorphus gallicus Muls., Charopus pallipes Ol., Sibinia viscariae L., Labidostomis humeralis Panz., Cryptocephalus violaceus Laich., vittatus v. negligens Weise, Mantura Mathewsi v. dichroa Bedel.

Le gérant : E. Revéret.

Trente-et-unième année. — N° 366. Juin 1915.

L'ÉCHANGE
Revue Linnéenne

FONDÉE PAR LE DOCTEUR JACQUET

Organe mensuel des Naturalistes de la Région Lyonnaise et du Centre

CONTENANT LES DEMANDES D'ÉCHANGE

D'ACHAT OU DE VENTE DE LIVRES ET DE TOUT AUTRE OBJET D'HISTOIRE NATURELLE

M. PIC (✠, I. P., ✠), Directeur

Membre correspondant du Museum de Paris

ADRESSER TOUTES COMMUNICATIONS CONCERNANT LA RÉDACTION ET LES ÉCHANGES

A M. M. PIC, à Digoin

Celles concernant les Abonnements et les Annonces, à l'Imprimerie AUCLAIRE, à Moulins

(10 Juin 1915)

SOMMAIRE

PRIX D'ABONNEMENT : UN AN, A PARTIR DU 1er JANVIER

France : 5 francs. | Étranger : 6 francs.

MOULINS

IMPRIMERIE ÉTIENNE AUCLAIRE

ANCIENNE MAISON CH. DESROSIERS

TARIF DES SEPARATA

	25 EX.	50 EX.	100 EX.
16 pages	6 fr. 50	8 fr. »»	10 fr. »»
8 pages	4 »»	5 »»	6 50
4 pages	2 50	3 »»	4 »»
Couverture blanche	» 75	1 25	2 »»
Couverture imprimée	3 50	4 50	6 »»

Pour les separata les auteurs doivent s'adresser directement à l'imprimerie.

L'Échange, Revue Linnéenne

Notes diverses, descriptions et diagnoses

(*Suite.*)

Cantharis nigrolabrus n. sp. — Elongatus, nitidus, griseo pubescens, niger, capite thoraceque testaceis, nigro maculatis, scutello, epipleuris antice et abdomine lateraliter testaceis.

Allongé, brillant, orné d'une pubescence grise fine, noir, antennes et pattes comprises, avec l'écusson, les épipleures antérieurement et le pourtour de l'abdomen testacés, tête et prothorax également testacés mais maculés de noir, la première sur le labre puis entre les antennes et derrière les yeux, le second ayant une macule discale et postmédiane trilobée. Prothorax robuste, presque de la largeur des élytres, ceux-ci longs, subparallèles, à ponctuation ruguleuse dense sauf à la base ; pattes assez robustes, tibias plus ou moins arqués. Long. 15 mill. Grèce : Sudina (coll. Pic).

Voisin de *C. annularis* Mén., distinct, à première vue, par le devant de la tête, labre compris, noir et par l'écusson roux testacé.

Malthinus fasciatus v. nov. subopaciceps ♀. — Elongatus, pro parte subopacus, capite postice valde angustato et thorace antice distincte breviore, elytris nigris, ad medium late testaceis, apice sulphureis.

Cette variété se distingue par la forme très rétrécie de la tête qui, en outre, est subopaque postérieurement, par le prothorax bien plus étroit en avant qu'en arrière, etc. Long. 6 mill. Dalmatie (coll. Pic).

Malthinus Tauri v. nov. smyrnensis. — Thorace mediocre nigro notato, elytris testaceis, parum distincte nigro notatis.

Cette variété se distingue de la forme type par la coloration générale des élytres testacée et par le prothorax plus brièvement marqué de foncé en avant. Asie-Mineure : Smyrne (coll. Pic).

Malthinus Vaulogeri n. sp. — Elongatus, subnitidus, griseo pubescens (capite subopaco, antice testaceo), supra pro majore parte niger, elytris griseis, apice sulphureis, infra pro parte testaceo.

Allongé, un peu brillant, pubescent de gris, en majeure partie noir en dessus avec le devant de la tête testacé et le protherax linéolé de testacé-jaunâtre, dessous en partie testacé-jaunâtre. Tête opaque, très rétrécie en arrière et impressionnée sur le vertex, plus large que le prothorax ; antennes foncées, pas très grêles, longues et pubescentes ; prothorax sinué sur les côtés, noir de poix, étroitement bordé de jaune en avant et en arrière et linéolé de même sur le milieu, un peu brillant et finement ponctué sur le disque ; écusson obscurci ; élytres plus larges que le prothorax, longs (d'un

noir gris, à tache sulphureuse apicale), faiblement costulés sur le disque ; pattes grêles, foncées, tarses en partie testacés. Long. 5 mill. Algérie : Tabia. (De Vauloger in coll. Pic).

Voisin de *M. incrassicornis* Pic, très distinct, à première vue, par l'avant-corps plus grêle et l'écusson plus foncé.

Ebaeus pedicularius v. nov. montenegrinus. — Tibiis tarsisque posticis plus minusve nigricantibus.

Chez cette variété les tibias tournent à la coloration foncée, cette dernière pouvant arriver même à s'étendre en entier sur ces organes. Monténégro (coll. Pic).

Julistus fulvohirtus v. nov. semirufescens. — Elytris rufescentibus. — Cette variété se reconnaît, à première vue, de la forme type par la coloration plus claire des élytres, l'avant-corps restant foncé ; les antennes et pattes sont d'un testacé rembruni. France : Nantes (coll. Pic).

Anthicus floralis v. nov. reducteapicalis. — Rufus, elytris apice breve nigro notatis. Egypte (coll. Pic).

Cette variété se distingue, à première vue, par la coloration rousse largement étendue sur les élytres qui n'ont de noir qu'environ le quart, ou le tiers, apical.

Zonabris circumflexa v. nov. tlemcenensis — Elytris nigro 6-maculatis et postscutello macula circumflexa ornatis.

Chez cette variété les dessins noirs des élytres sont composés, sur chacun, d'une macule circonflexe commune et de 2 macules externes antérieures, de 3 macules isolées et d'une antéapicale externe. Algérie : Tlemcen (coll. Pic).

Zonabris circumflexa v. nov. biquinquenotata. — Elytris nigro 5 maculatis et ad suturam postscutello nigro-lineatis.

Cette variété diffère de la précédente par l'absence de macule circonflexe postscutellaire et le nombre différent des macules isolées de la première et deuxième rangée. Algérie : Alger (coll. Pic).

Cis robustithorax n. sp. ♂. — Robustus, parum nitidus, satis breve pilosus et hirsutus, nigro-piceus, antennis pedibusque testaceis ; capite excavato et mediocre 4-dentato ; thorace robusto, antice depresso ; elytris brevibus, diverse punctatis.

Robuste, un peu brillant, orné de poils redressés assez courts et en partie régulièrement disposés sur les élytres, noir de poix, parfois brunâtre, avec les membres testacés. Tête creusée avec un petit tubercule médian, ayant en avant une sorte de lamelle peu relevée et brièvement 4-dentée ; prothorax large et pas très court, subarrondi sur les côtés, faiblement rebordé, déprimé en avant sur son milieu, à ponctuation forte et peu écartée ; élytres moins larges que le prothorax, courts, à ponctuation forte, peu régulière, mélangée de points plus petits avec de vagues costules longitudinales. Long. 2 mill. environ. Algérie : Mont Edough. (Leprieur in coll. Pic).

Ressemble un peu à *C. laminatus* Mellié, plus robuste avec la tête autrement conformée.

(*A suivre.*) M. Pic.

verture ovale qu'il se pratique sur la partie de la tige qui est au-dessus de l'eau et en rongeant la substance.

Adulte, est très lent dans ses mouvements ; Linné lui attribuait la cause d'une maladie dite *Paraplégie*, que prennent les chevaux qui mangent la plante dont les larves se nourrissent : la *paraplégie* est une paralysie de la moitié inférieure du corps, causée, d'après les uns, par l'adulte, par d'autres, par la larve, ce qui n'est guère possible, étant donné que cette dernière vit sous le niveau de la surface des eaux.

Balaninus nucum, Linné (Charançon des noisettes).
(*Tom. 5, mém. 5, p. 207, pl. 6, fig. 14.*)

Larve. Grosse comme un grain d'orge, dodue, blanche, apode.

Tête écailleuse, brune, ou jaunâtre, ronde ; mandibules fortes, lèvre inférieure charnue ; barbillons maxillaires et labiaux aplatis, mobiles ; en avant des barbillons est une pointe petite fine qui paraît être une filière ; ocelles nuls.

Corps garni de plis et de rides qui, vers les côtés, se tuméfient en forme de mamelon courbé en arc, la tête touchant presque le segment anal.

La larve vit dans la noisette, dont elle consomme l'amande, elle glisse plutôt sur le plan de position qu'elle ne marche ; à son complet développement, elle perce la coque du fruit et s'échappe par une ouverture ronde pour entrer en terre et s'y transformer.

Anthonomus ulmi, de Géer (Charançon des boutons de l'orme).
(*Tom. 5, mém. 5, p. 216, pl. 6, fig. 29.*)

Larve. Corps gros et dodu, blanc de lait, apode, arqué, ridé et couvert de bourrelets : tête écailleuse brun-obscur.

La larve vit dans les boutons de l'orme (bourgeons), où elle produit des boursouflures ; fin mai, commence son existence larvaire ; elle ronge les feuilles tendres du bourgeon qui avorte ainsi ; — fin juin, a lieu la transformation, puis l'adulte se fraie un passage en perçant le bourgeon.

Les figures données par de Géer sont insignifiantes ; nous avons cru devoir ne pas les reproduire ; de plus, cette espèce avait déjà été décrite par Linné, sous le nom de *pedicularius*.

Miarus campanulæ, Linné (Charançon de la Campanule).
(*Tom. 5, mém. 5, p. 236.*)

La larve vit dans les boutons et dans les fleurs de la *Campanule*, c'est-à-dire dans les gousses qui renferment la graine ; — c'est dans les boutons en fleur, avant leur épanouissement, que la femelle introduit l'œuf ; dès lors, le bouton ne s'ouvre plus, mais il cesse de croître en forme d'une galle ; la larve qui sort de l'œuf prend son accroissement dans ce bouton ainsi atrophié, en pénétrant dans la gousse des grains dont elle dévore toute la substance intérieure, elle se transforme dans la gousse au printemps ; l'adulte ronge la gousse et la quitte.

Cionus Scrophulariæ, Linné (Charançon de la Scrophulaire).
(*Tom. 6, mém. , p. 210-213.*)

Larve, lisse, blanc-verdâtre.

Tête écailleuse, noire avec deux petites plaques écailleuses, noires sur le premier

segment thoracique ; le corps est constamment couvert et enduit d'une couche de matière humide et gluante qui le maintient fixé sur les feuilles ou sur les tiges.

La larve vit en juillet sur la Scrophulaire, des feuilles qu'elle perce en entier ou se contente du dessous de la feuille ; c'est en-dessous aussi qu'elle se tient, se garantissant par ce moyen de la pluie et des rayons solaires, elle s'alimente aussi des fleurs et des capsules de la graine ; au moment de sa transformation, elle se façonne une coque brune, ronde, qu'elle fixe contre les feuilles ou contre les tiges ; quoique minces ces coques sont résistantes, il y a apparence qu'elles sont composées de la matière gluante du corps de la larve, et assez transparentes pour distinguer en travers la nymphe ainsi que l'adulte, lequel sort de sa coque en rongeant une partie en forme de calotte, qui quelquefois reste adhérente à la coque.

Adulte. Vit sur la *Scrophularia nodosa*, dont il ronge la coque, les feuilles ; à la moindre crainte, il se laisse tomber sur le sol au milieu des feuilles, et échappe ainsi en contractant pattes, rostre et antennes contre sa poitrine.

Cionus Graxini, de Géer (Charançon du frêne).

(*Tom. V, p. 213.*)

Larve charnue, corps blanc sale et jaunâtre, tête noire. Cette larve vit sur les feuilles de frêne dont elle ne ronge que la substance charnue ; la coque est sphérique, jaune brun presque, et fixée sur les feuilles du frêne. Toutes les particularités de mœurs et de conformation identiques à la précédente.

Orchestes rufus, Oliv. (Charançon sauteur de l'orme).

(*Tom. V, mém. 5, p. 261, pl. 5, fig. 7*).

Larve petite, blanc jaunâtre, obscurément ponctuée ; tête et premier segment thoracique brun obscur ; les points d'intersection des segments sont profonds, les flancs sont ridés et l'extrémité postérieure conique, ligne longitudinale entière, apode, tête écailleuse.

Cette larve vit en mineuse dans les feuilles de l'orme qu'elle mine en grandes aires, se nourrissant du parenchyme qu'elle ronge adroitement en respectant les deux membranes ; le point où elle se trouve est indiqué par une tache circulaire à milieu boursouflé sur les deux faces ; la boursouflure est produite par la place qu'y occupe soit la larve soit la coque qu'elle y file. C'est ordinairement vers les bords de la feuille aux parties où les nervures sont plus tendres et par conséquent plus molles à ronger, que se tient la larve.

C'est en mai et en juin que s'accomplit la phase larvaire. Prête à se transformer, elle se file une petite coque très mince dans la feuille midure.

Nymphe d'un beau jaune, yeux clair brunâtre.

Adulte. C'est fin juin que l'adulte perce la feuille et quitte son réduit ; il se nourrit lui aussi des feuilles de l'orme, passe l'hiver sous l'écorce de l'arbre nourricier et apparaît au printemps.

Orchestes alni, Linné (Charançon sauteur de l'aune).

(*Tom. 5, mém. 5, p. 263*).

La larve vit dans les feuilles de l'aune, les mine comme la précédente en y produisant un renflement qui en se desséchant devient brun.

Calandra granaria, Linné (Charançon du blé).

(*Tom. 5, Mém. 5, p. 239-240.*)

La larve de cette espèce est blanche, sa tête grosse, écailleuse ; on ne trouve qu'une seule larve par grain entier, parce que chaque charançon demande un grain entier pour parvenir à sa grandeur complète ; l'adulte se nourrit de toute sorte de grain de blé, se multiplie considérablement en faisant de grands dégâts en consommant la substance farineuse du grain dans lequel il entre facilement en perçant l'écorce à l'aide de ses mandibules longues, il ne reste plus ensuite que l'écorce. Après l'accouplement, la femelle fait avec son rostre un trou dans le grain, dépose dans ce trou un œuf qui donne naissance à une petite larve, laquelle s'alimente de la substance intérieure du grain et qui se transforme ensuite en nymphe dans le grain vide; puis l'adulte perce le grain pour sa sortie.

Apion cræcæ, Linné (Charançon de la vesce).

(*Tom. V, mém. 5, p. 254, pl. 6, fig. 33.*)

Larve. *Corps* gros, charnu, épais, arqué, la tête touchant presque le segment anal ; blanc de lait jaunâtre, à tête écailleuse jaune d'ocre, apode ; mandibules brunes, corps couvert de rugosités et de plis.

Cette larve vit dans les gousses de la vesce (*Vicia cracca*). C'est en juillet qu'on la trouve, la moitié du corps engagée dans le grain.

Bruchus pisi, Linné (Bruche des pois).

(*Tom. V, mém. 5, p. 280, pl. 16, fig. 6.*)

Les dégâts commis par cette espèce ont été tels qu'il est certains pays de l'Amérique du Nord qui, à certaine époque, avaient dû abandonner la culture de cette légumineuse.

« L'accouplement a lieu en été au moment de la floraison des pois et de l'émission des gousses, la femelle pondant son petit œuf à chacune des petites graines en voie de formation, de sorte qu'à l'extérieur la gousse une fois formée paraît indemne, mais la petite larve ronge, mine et si on l'ouvre on la trouvê dans la graine où elle hiverne sans discontinuer de ronger jusqu'au printemps, époque à laquelle a lieu la transformation nymphale alors que la substance intérieure est presque entièrement rongée. L'adulte formé s'échappe par une ouverture ronde, s'accouple, et la femelle aussitôt de se mettre en quête de pois en floraison afin d'y déposer le germe d'une nouvelle génération. »

Cette partie entre parenthèses est extraite de *Kalm*. De Géer discute le plus ou moins de substance rongée, ce qui n'est pas bien important étant donné que la graine continue à garder sa faculté germinative, et ajoute : « pour façonner le trou de sortie, l'adulte ronge une partie de la pellicule, la pousse pour la détacher, celle-ci cède en forme de couvercle. » Phases larvaire et nymphale s'accomplissent dans le grain même, l'adulte continue à manger l'intérieur de la substance et peut la ronger complètement, ne laissant indemne que l'enveloppe extérieure.

CAPRICORNES — GÉNÉRALITÉS

(*Tom. V, mém. 2, p. 58.*)

Les larves vivent ordinairement dans le bois et sous l'écorce des vieux troncs d'arbres. Très difficiles à élever jusqu'à leur transformation, cause pour laquelle leur genre de vie est encore si peu connu ; leur tête dure et écailleuse est munie de deux grosses mandibules avec lesquelles elles rongent le bois. En général elles sont hexapodes.

L'adulte, quand on le saisit, fait entendre une stridulation rendue aiguë par le frottement du corselet contre le devant du corps en haussant et en baissant alternativement le corselet.

Assurément de toutes les larves de coléoptères, il n'en est pas de plus facile à élever que celles des Longicornes. *De Géer* s'est mépris lorsqu'il a écrit le contraire ; quant à dire qu'elles sont en général hexapodes, les chiffres suivants ne sont pas tout à fait aussi affirmatifs : ainsi sur les 140 larves de Longicornes connues en 1894, 83 sont hexapodes, 57 apodes.

Prionus coriarius, Linné (Capricorne priane).

(*Tom. V, mém. 2, p. 62, pl. 3, fig. 22.*)

La femelle pond des œufs allongés d'un jaune blanchâtre, longs de 4 millim. 5, qu'elle fixe sous les écorces au moyen d'une longue tarière composée de plusieurs pièces emboîtées les unes dans les autres, qui au repos rentrent complètement, dont l'extrémité se compose de deux lames écailleuses brunes, luisantes, disposées en forme de ciseaux ; à leur base est un petit tubercule brun ; l'articulation suivante est longue, écailleuse, convexe en dessus, en forme de gouttière ; à son origine est l'ouverture de l'oviducte ; puis viennent deux tuyaux membraneux suivis d'un plus gros à téguments durs mais flexibles, ce dernier pouvant recevoir les deux précédents qui rentrent l'un dans l'autre, le système organique entier trouve lui-même place dans l'abdomen.

Selon *de Géer*, les deux lames écailleuses de l'extrémité ont pour objet de trouer la partie de l'arbre choisi par la femelle pour le dépôt de son œuf, et la cavité en gouttière qui précède les lames est faite pour faire glisser et conduire l'œuf sorti de l'ouverture de l'oviducte jusqu'au trou que la mère a pratiqué dans le bois.

Rhagium mordax, Linné (Larve innommée par l'auteur).

(*Tom. V, mém. 8, p 398, pl. 12, fig. 6.*)

Larve. Longueur 22 mm. 5, largeur 4 mm. 8.

Corps gros, massif, blanchâtre ; tête et premier segment thoracique roussâtres ou jaunâtres éparsement couverts de poils très fins et jaunâtres.

Tête écailleuse, très grande, plus large que le corps, mais moins longue que large, étroite et déprimée ; lèvre supérieure avancée ; mandibules noires, très grandes, à extrémité mousse, à tranche interne dentelée ; lèvre inférieure garnie de barbillons ; pas de traces d'antennes ni d'ocelles.

Segments de largeur à peu près égale, couverts d'une peau membraneuse et flexible, au nombre de douze, séparés par des incisions profondes ; le premier plus long que

Captures d'Hémiptères en différentes régions paléarctiques

Les quelques espèces faisant l'objet du présent article proviennent de mes récoltes en Hémiptères faites dans divers pays d'Europe ; à celles-ci j'ajoute quelques captures françaises, en partie relevées sur les collections particulières en ma possession.

Bien d'autres espèces de mes chasses en Suisse, Italie, Grèce et aux Iles Ioniennes, ainsi qu'à Constantinople, restent à étudier, car malheureusement, le temps passant trop rapide ne me permet pas d'entreprendre des études suivies sur ces insectes, ainsi que sur divers autres, et ce n'est, à mon grand regret, que de loin en loin que je puis sortir de mes multiples boîtes de Coléoptères pour songer, pendant quelques instants, que je possède aussi une petite collection d'Hémiptères.

Je me suis guidé sur le Catalogue des Hémiptères de feu le Dr Puton pour la rédaction de la présente liste.

Coptosoma scutellatum Fourc. Mâcon (Guerin), Digoin (Pic), Digne (des Gozis).

Odontoscelis dorsalis F. var. Grèce : Kephisia.

Ancyrosoma albolineatum F. Grèce : Eleusis.

Tholagmus flavolineatus F. var. Samos, dans l'île de Cephalonie.

Sehirus dubius Scop. et *sexmaculatus* Ramb. Italie : Brindisi.

Neottiglossa bifida Costa. Environs de Constantinople.

Peribalus vernalis Wolf. Samos, dans l'île de Cephalonie.

Eusarcoris inconspicuus H. S. Environs de Constantinople.

Nezara viridula var. torquata F. Italie Méridionale : Brindisi.

Elasmostethus ferrugatus F. Suisse : Lac Champex, près de Martigny.

Elasmostethus griseus L. Grèce : Kephisia.

Centrocoris spiniger F. Ile de Zante.

Loxocnemis dentator F. Ile de Corfou : Gasturi, en mai.

Micrelytra fossularum Rossi. Corfou, dans le courant de mai.

Lygaeus equestris L. Environs de Mâcon (Guérin), Mont-Dore (des Gozis), Les Guerreaux (Pic), Marseille (Sieveking), Saint-Alban et Décines (Dr Jacquet).

Lygaeus (*Melanocoryphus*) *albomaculatus* Goeze. Les Guerreaux (Pic).

Lygaeus (*Melanocoryphus*) *superbus* Poll. Cannes et Les Colettes près de Montluçon (des Gozis).

Geocoris (Piocoris) erythrocephalus Lep. Ile de Corfou, en avril. France Méridionale : Cannes (des Gozis).

Geocoris (*Geocoris*) *? pallidipennis* Costa var. Plage de Phaleron près d'Athènes (Pic).

Geocoris (*Geocoris*) *lineola v. distinctus* Fieb. Corfou, en avril.

Paromius gracilis Ramb. Brindisi.

Aphanus (*Aphanus*) *phœniceus* Rossi et var. France : Saint Sorlin, en décembre, et Chatelguyon, en juillet (Pic), Saint-Martin-Lantosque et Uriage (des Gozis).

Aphanus (*Xantochilus*) *saturnius* Rossi. Brindisi.

Beosus erythropterus Brullé. Ile de Corfou, en avril. France Méridionale : Arles, en juin (Sieveking) (1).

(1) D'autres localités françaises ont été signalées en 1910 (*Bull. France*, p. 180).

Phymata crassipes F. Marseille (Sieveking), Saint-Martin-Vésubie (des Gozis), Mâcon (Guérin).

Phymata monstrosa F. var. France Méridionale : Rognac (Sieveking).

Leptopterna dolabrata L. Chamonix, en juillet.

Phytocoris Tiliae F. Suisse : Klosters Dorfly, dans les Grisons, sur les arbres verts, en septembre.

Megacoelum infusum H. S. Saône-et-Loire : étang de Beauchamp, en août (Pic).

Pycnopterna striata L. France : Pionzat, en juin (des Gozis), Les Guerreaux, en mai, sur chêne (Pic).

Cyllocoris histrionicus L. France : Les Guerreaux, sur chêne, en mai (Pic), Mâcon (Guérin) Environs de Lyon (Dr Jacquet).

Globiceps flavomaculatus F. Etang de Beauchamp, en août (Pic).

M. Pic.

Coléoptères exotiques en partie nouveaux

(*Suite.*)

Chauliognathus amplipennis n. sp. ♂. Opacus, oblongo ovatus, testaceus, capite, antennis pedibusque pro parte, macula discoidalis thoracis nigris, elytris testaceis, ad medium nigro maculatis (forma typica), aut immaculatis (**v. nov. immaculatus**).

Mat, oblong-ovale, testacé, avec la tête plus ou moins, ainsi que les membres en majeure partie noirs, cuisses plus ou moins rousses, prothorax orné d'une grande macule discale noire et élytres immaculés (var. *immaculatus*), ou ornés d'une macule foncée médiane plus ou moins large (*forme type*). Tête moyenne, antennes grêles ; prothorax transversal ; élytres ovalaires, larges, à épaules saillantes en avant, rétrécis au sommet et arrondis à l'angle sutural ; tibias intermédiaires et postérieurs nettement arqués ou sinués. Long. 8-9 mill. Brésil : S. Antonio da Barra (Gounelle, in coll. Pic).

Cette espèce, par la structure de ses pattes, se rapproche de *C. 4-maculatus* Pic, mais en est très distincte par ses élytres élargis, avec les épaules très saillantes. A placer près de *C. luteomaculatus* Pic.

Chauliognathus grandipes n. sp. ♂. Opacus, paulum elongatus, postice attenuatus, tricolor, infra pedibusque rufescentibus, supra flavo-testaceus, scutello, capite pro parte thoraceque in disco nigris.

Mat, peu allongé, atténué postérieurement, tricolore, roux sur les pattes et en dessous, dessus d'un testacé flave avec la tête en majeure partie, l'écusson et une grande macule sur le milieu du prothorax noirs. Tête longue, assez grosse ; antennes grêles, noires à base testacée ; prothorax transversal, presque droit sur les côtés, tronqué en avant ; élytres à peine plus larges que le prothorax, très rétrécis postérieurement, un peu déhiscents et subacuminés, mais non pointus, au sommet ; pattes longues, les tibias arqués ou nettement sinués, tarses un peu obscurcis. Long. 11 mill. Brésil : Rio Pardo (Gounelle in coll. Pic).

A placer près de *C. circumdatus* Blanch. distinct, à première vue, par ses longues pattes et sa coloration.

(*A suivre.*) M. Pic.

Avis importants et Renseignements divers

Il est rappelé que, cette année, par suite des événements, il ne sera fait aucun recouvrement d'abonnement par la poste ; prière donc aux abonnés, tant français qu'étrangers, qui désirent continuer à recevoir le journal, de nous envoyer, sans plus tarder, le montant de leur abonnement à l' « Echange ».

La publication, forcément réduite, de notre journal se continuera, je l'espère. Mais, si quelque impossibilité matérielle arrivait à se produire, son impression pourrait être momentanément interrompue, ou encore l'impression en devenir irrégulière, cela dit pour éviter aux abonnés toute surprise désagréable pour l'avenir. Nous marchons de l'avant dans la plus grande incertitude du lendemain, ce qui fait que, raisonnablement, nulle promesse ne peut être formulée aujourd'hui. Mais espérons, l'espérance est en ce moment la force et la consolation de tout.

Il convient de redire, ce qui a été déjà publié dans les numéros précédents, c'est que, par suite de l'état de guerre, la distribution régulière du journal n'a pu être faite. Plus tard, les numéros perdus seront remplacés sur demande et dans la mesure du possible, et les abonnés à qui rien n'aura pu être envoyé recevront, sur leur réclamation, les numéros nécessaires pour compléter l'année écoulée.

Il ne semble pas prudent d'expédier, jusqu'à nouvel ordre, l'*Echange* dans diverses régions ; il y a d'ailleurs impossibilité matérielle de communiquer avec certains pays étrangers.

Les abonnés sont priés, dans le but d'alléger les frais généraux, d'adresser le montant de leur abonnement soit à l'imprimerie Auclaire, place de la Bibliothèque à Moulins, soit à M. Pic Maurice, à Digoin (Saône-et-Loire). Les abonnés qui n'auraient pas reçu le journal depuis la déclaration de guerre et qui le désireraient maintenant, devront le réclamer en s'adressant directement à M. Pic, et avertir en même temps s'ils désirent voir continuer leur abonnement pour l'année nouvelle. L'envoi du journal sera fait seulement aux abonnés qui auront versé leur abonnement pour l'année courante.

En principe, seront considérés toujours comme abonnés ceux qui n'auront pas renvoyé les premiers numéros de 1915 ou n'ont pas fait savoir qu'ils se désabonnaient. Il est recommandé particulièrement de signaler *de suite*, à la Direction, tout changement d'adresse pouvant se produire. Cet avis concerne surtout les abonnés actuellement mobilisés.

Il y a lieu de donner quelques explications qui seront très utiles aux entomologistes ne connaissant pas encore la publication spéciale *Mélanges Exotico-Entomologiques* de M. Pic. Ce périodique, publié à dates irrégulières, comprend aujourd'hui 13 fascicules (le 14e vient de paraître) de 16 à 20 pages dont le premier a paru le 10 novembre 1911 et le dernier a été édité le 12 avril 1915. L'importance de cette publication où sont décrits des genres, espèces et variétés multiples ne saurait échapper à personne et quelques chiffres en donneront une idée approximative. Le 8e fascicule, paru en 1913, contient la table générale des formes précédemment décrites et qui comprennent 14 genres ou sous-genres, 291 espèces et 53 variétés appartenant aux familles suivantes : *Carabidæ, Silphidæ, Ptinidæ* et *Anobiidæ, Rhipiceridæ, Dascillidæ, Malacodermes,* (diverses sous-familles), *Hétéromères, Bruchidæ, Curculionidæ, Cerambycidæ* et *Phytophages.*

Depuis, dans les fascicules 9 à 13, figurent 10 nouveaux genres ou sous-genres, 279 espèces et 42 variétés nouvelles. Le total des nouveautés se monterait à 24 genres ou sous-genres, 570 espèces et 95 variétés, dont tous les types se trouvent dans la collection Pic.

Le dernier fascicule, paru le 12 avril 1915, c'est-à-dire le 14e, contient en outre, 3 genres et sous-genres, 37 espèces et 17 variétés nouvelles. Ainsi, dans l'ensemble de cette publication, sont décrites plus de 600 espèces et environ 110 variétés.

En outre, plusieurs tableaux synoptiques, comprenant des anciennes et nouvelles espèces, sont publiés sur les genres *Lygropaeus* Wat., *Drilosilis* Pic, *Scarelus* Wat., *Hapalochrous* Er., *Falsomycterus* Pic, *Photurocantharis* Pic, *Hypospistes* Wat.

Les *Mélanges Exotico-Entomologiques* méritent d'être entre les mains des collectionneurs d'exotiques et de figurer dans les bibliothèques des Musées d'Histoire naturelle de France et de l'étranger, en tout cas, cette publication ne doit pas être ignorée des auteurs car son manque de consultation peut exposer à redécrire beaucoup de formes déjà publiées.

M. Maurice Pic, directeur de l'*Echange*, à Digoin (Saône-et-Loire), offre, en échange, de nombreux Coléoptères paléarctiques et exotiques, ainsi qu'un certain nombre d'Hyménoptères dans les Ichneumoniens. Desiderata principaux : *Malacodermes, Hétéromères, Ptinides* du globe ; *Cerambycides* et *Cryptocéphalides* paléarctiques.

Notes de chasses

M. Maurice Pic a capturé le 13 mai dernier, sur les bords de la Loire, dans l'Allier, en face de Digoin, en battant des osiers ou sur des plantes diverses : Cantharis longitarsis Bourg., Malthodes marginatus Latr., maurus Cast. et var., Phytonomus suspiciosus Herbst. (sur oseille) ; Rhinoncus bruchoides Herbst. ; Ceutorrynchus floralis Payk. et barbareæ Suf. (sur Barbarea) ; Poophagus sisymbrii F., Anthribus variegatus Fourc., etc. — Puis aux Guerreaux, le 6 mai : Euryusa laticollis Heer., Agriotes acuminatus Steph., Dasytes plumbeus Mull., Apion minimum Herbst., Tropideres niveirostris F.

Le gérant : E. Revéret.

Trente-et-unième année. — N° 367. Juillet 1915.

L'ÉCHANGE
Revue Linnéenne

FONDÉE PAR LE DOCTEUR JACQUET

Organe mensuel des Naturalistes de la Région Lyonnaise et du Centre

CONTENANT LES DEMANDES D'ÉCHANGE
D'ACHAT OU DE VENTE DE LIVRES ET DE TOUT AUTRE OBJET D'HISTOIRE NATURELLE

M. PIC (✿, I. P., ✿), Directeur
Membre correspondant du Museum de Paris

COMITÉ DE RÉDACTION OU COMITÉ D'ÉTUDES
BERTHOUMIEU — Capitaine XAMBEU

ADRESSER TOUTES COMMUNICATIONS CONCERNANT LA RÉDACTION ET LES ÉCHANGES
A M. M. PIC, à Digoin
Celles concernant les Abonnements et les Annonces, à l'Imprimerie AUCLAIRE, à Moulins

(10 Juillet 1915)

SOMMAIRE

PRIX D'ABONNEMENT : UN AN, A PARTIR DU 1er JANVIER
France : 5 francs. | Étranger : 6 francs.

MOULINS
IMPRIMERIE ÉTIENNE AUCLAIRE
ANCIENNE MAISON CH. DESROSIERS

ANNONCES

La page	16 fr.	Le 1/4 de page	5 fr.
La 1/2 page	9 fr.	Le 1/8 de page	3 fr.

Réduction de 25 % pour les insertions plusieurs fois répétées

TARIF SPECIAL POUR LES ANNONCES ANNUELLES

TARIF DES SEPARATA

	25 EX.	50 EX.	100 EX.
16 pages	6 fr. 50	8 fr. »»	10 fr. »»
8 pages	4 »»	5 »»	6 50
4 pages	2 50	3 »»	4 »»
Couverture blanche	» 75	1 25	2 »»
Couverture imprimée	3 50	4 50	6 »»

Pour les separata les auteurs doivent s'adresser directement à l'imprimerie.

EN VENTE

Chez l'auteur : Maurice Pic, à Digoin (Saône-et-Loire) : 1° **Matériaux pour servir à l'étude des Longicornes**, ouvrage ayant obtenu, en 1911, le prix Dollfus.

Cet ouvrage, commencé en 1891, comprend une série de fascicules ou cahiers dont les premiers sont presque épuisés. Le prix varie suivant les fascicules, celui des anciens étant plus élevé ; les plus récents peuvent être cédés au prix de 3 fr. 50 le fascicule, port non compris. Le dernier cahier paru, c'est-à-dire la deuxième partie du 9e cahier, a été distribué aux souscripteurs dans le courant de février 1915.

On peut céder quelques collections, avec le 1er cahier réimprimé, à des prix modérés.

Envoi de l'ouvrage contre remboursement, ou après réception de son prix.

2° **Mélanges Exotico-Entomologiques** comprenant actuellement 14 fascicules (le dernier a paru le 12 avril 1915), au prix de 2 fr. le fascicule port non compris. Réduction de prix pour la collection complète.

" Miscellanea Entomologica "

Revue entomologique internationale

Abonnement annuel (12 numéros). **6 fr.**
Abonnement aux annonces seules. **2,50**

Direction et Rédaction : E. BARTHE
Professeur, route d'Alais, 23, Uzès (Gard).

AU BUREAU DE *L'ÉCHANGE*

Prix : **2 francs** le fascicule

Mélanges Exotico-Entomologiques

Par M. PIC

1er fascicule (10 novembre 1911)
2e et 3e fascicules (10 février-avril 1912).
4e fascicule (18 septembre 1912).
5e fascicule (25 mars 1913).
6e fascicule (12 juillet 1913).
7e fascicule (30 septembre 1913). Etc.

L'Échange, Revue Linnéenne

Notes diverses, descriptions et diagnoses

(*Suite.*)

Pelochrous Moroderi n. sp. — Parum nitidus, testaceus, capite postice, antennis apice, scutello, femoribus pro parte pectoreque nigris ; abdomine testaceo, supra in medio nigro maculato ; elytris testaceis, ad basin et ante apicem nigro fasciatis.

Peu brillant, testacé, un peu rougeâtre sur le prothorax, avec toute la partie postérieure de la tête, les antennes moins leur base, l'écusson, la poitrine et les cuisses en partie noirs, abdomen testacé, maculé de noir sur son milieu en dessus, élytres testacés, ornés d'une bande basale et d'une deuxième antéapicale noires. Tête longue et étroite ; prothorax assez large, arqué sur les côtés, un peu plus étroit que les élytres, ceux-ci courts, à peine élargis postérieurement, subarrondis séparément au sommet, bien plus courts que l'abdomen ; pattes testacées avec les cuisses variablement foncées, ou un peu rembrunies, extrémité des tarses foncée. Long. 3-3,3 m. Espagne : Sagunto (Moroder). — Communiqué par l'intermédiaire de M. J. Clermont.

Cette nouveauté se distingue, à première vue, des autres espèces du genre, par ses élytres bifasciés de noir.

Colotes maculatus var. nov. semireductus ♂. — Testaceus, capite postice nigro, elytris ad scutellum breve et postice in disco minute nigro maculatis. Caucase (coll. Pic).

Cette variété est caractérisée par le dessin noir très réduit des élytres.

Anthocomus damascenus, n. sp. ♂. — Elongatus, parum nitidus, viridi-metallicus, elytris rubro-testaceis, antennis ad basin, infra pedibusque 4 anticis pro parte testaceis.

Allongé, peu brillant, finement pubescent de gris, vert métallique avec les élytres d'un testacé rougeâtre, dessous des premiers articles des antennes, sommet des 4 cuisses antérieures et tibias des mêmes pattes plus ou moins testacés. Tête large, impressionnée sur le vertex ; antennes assez robustes et assez longues, dentées ; prothorax assez court, presque droit sur les côtés, peu rétréci et médiocrement relevé à la base, un peu plus étroit que les élytres ; élytres impressionnés au sommet avec une oreillette suturale un peu rembrunie ; tibias postérieurs minces, sinué-arqués. Long. 4 mill. Syrie : Damas (Pic).

Voisin de *A. Doriae* Ab., mais antennes plus longues, pattes plus foncées, tibias postérieurs sinués.

Cyrtolepus (Aigelius) subnitidus n. sp. — Globosus, satis nitidus, rufotestaceus, antennis pedibusque pallidioribus, supra griseo aut fulvo pubescens.

Subglobuleux, assez brillant, roux-testacé avec les membres plus clairs, revêtu en

dessus d'une pubescence grise ou fauve allongée et à peu près uniforme, peu soulevée sur les élytres. Tête moyenne, fovéolée entre les yeux qui sont petits et peu saillants et marquée d'un faible sillon transversal subarqué, rostre pas très court ; antennes grêles, à articles 3 à 7 courts, massue allongée ; prothorax court, sinué sur les côtés, à ponctuation moyenne, peu rapprochée ; élytres courts et larges, globuleux, à épaules arrondies, faiblement strié-ponctués ; pattes robustes, cuisses inermes, tibias fortement dilatés en dehors au sommet, tarses larges. Long. 5 mill. Algérie (coll. Pic).

Voisin de *C. Moraguesi* Desbr., prothorax moins densément ponctué, revêtement pileux plus uniforme avec le sillon rostral à peine marqué.

Cyrtolepus (Aigelius) Peyerimhoffi n. sp. — Subglobulosus, satis nitidus, rufo-testaceus, pedibus testaceis, geniculis nigris, supra griseo aut viridescente pubescens.

Subglobuleux, assez brillant, roux-testacé, revêtu en dessus d'une pubescence couchée et allongée grise, parsemée de mouchetures verdâtres ; pattes testacées avec les genoux foncés. Tête moyenne et marquée d'un sillon transversal, subarqué et net devant les yeux qui sont à peine saillants, rostre large et court, dents des mandibules longues ; antennes grêles avec les articles 3 à 7 du funicule courts et larges, massue acuminée au sommet ; prothorax court, sinué sur les côtés, peu élargi en arrière, à ponctuation moyenne, peu rapprochée avec, en arrière de chaque côté du disque, une sorte de fossette ; élytres assez courts et larges, subglobuleux, à épaules assez effacées, faiblement strié-ponctués ; pattes robustes, cuisses inermes, tibias fortement dilatés en dehors au sommet. Long. 7 mill. Algérie : Doualhia (de Peyerimhoff), à la fin de janvier 1914.

Voisin du précédent par son revêtement et la ponctuation peu rapprochée du prothorax, mais élytres de forme moins courte avec les épaules très effacées, sillon rostral plus marqué, funicule des antennes moins grêle et genoux foncés.

Cette espèce est dédiée à mon aimable collègue de Peyerimhoff qui l'a découverte et me l'a communiquée.

Cyrtolepus (Aigelius) Bonnairei var. nov. obscuripennis. — Subglobosus, niger, antennis pedibusque rufescentibus.

Subglobuleux, noir avec les membres roussâtres, dessus peu densément revêtu de pubescence grise ou dorée. Rostre peu épais ; prothorax à ponctuation dense, presque lisse sur le milieu du disque ; élytres foncés, à épaules effacées, ruguleux sur les intervalles. Long. 6 mill. Algérie : Tlemcen (coll. Pic).

Diffère à première vue de *C. Bonnairei* par la coloration plus foncée des élytres et le rostre paraissant moins épais.

Cathormiocerus sinuatiscapus n. sp. — Robustus, nitidus, nigro-subaenus, antennis pedibusque rufescentibus, sparse et longe albo pilosus ; antennis validis, scapo sinuato et curvato.

Robuste, brillant, noir à reflets bronzés, orné de squamules connées et de longs poils blancs épars et redressés, antennes et pattes roussâtres. Rostre court et large, rugueux ; antennes robustes, à articles du funicule plus larges que longs, le 1er étant très épais, scape épais, sinué et incurvé ; prothorax court, fortement élargi sur les côtés, rétréci en avant, ayant quelques gros points ; élytres courts et larges, rétrécis postérieurement, striés avec les interstries larges ; pattes robustes. Long. 3 mill. Espagne : La Sagra (G. Schramm in coll. Pic).

décidons d'employer la journée entière du 14 à l'exploration de la vallée de Chaudefour. Notre Président, un peu fatigué, doit nous devancer au Mont Dore et, après un déjeuner champêtre en commun près des chalets de Chaudefour, nous aurons le regret de le voir partir seul au Mont-Dore par la route carrossable qui coupe la vallée de Chaudefour, passe par le plateau des Fichades et aboutit au Mont Dore dans le voisinage de la Grande Cascade. Il fait beau et chaud quand nous quittons Besse vers 8 heures. Au sortir du village. après avoir traversé un ravin, nous montons une pente à flanc de coteau d'où on peut jouir d'une vue d'ensemble sur Besse aux tons gris, aux maisons étagées et ramassées dans un espace restreint. Nous nous arrêtons au Puits des prêtres, ravin boisé avec quelques beaux hêtres, mais la rosée est abondante et les insectes ne butinent pas encore, d'où chasse presque nulle et que l'on peut, sans grand inconvénient, passer sous silence.

Un peu plus loin, après une nouvelle descente suivie d'une montée, nous faisons un nouvel arrêt d'une demi-heure au bois d'arbres verts de Courbanges. Je capture en ce coin, entre autres insectes :

Dromius 4-notatus Panz., *Haptoderus pumilio* Dej., *Quedius cinctus* Payk., *Rhagonycha nigriceps* Walt., *Aplocnemus alpestris* Kiesw., *Athous subfuscus* Mull., *Dolopius marginatus* L., *Strophosomus retusus* Marsh., *Pissodes pini* L., *Hylobius abietis* L., *Phyllotreta sinuata* Steph., et *nemorum* L., *Adalia obliterata* L. et *Ichneumon Rogenhofferi* Kr.

Repartis. nous traversons un hameau, puis de grands pâturages sur une sorte de plateau ; là sur la droite, on entrevoit le château de Murols qui apparaît au loin semblable à un bastion de forteresse. De nouveau nous descendons, c'est enfin à nos pieds, la sinuosité profonde de la vallée de Chaudefour. Près de la route, sur un gros bloc sombre nommé le rocher de l'Aigle, surplombant et dominant la vallée, on a construit un petit mur garde-fou ; nous descendons de voiture pour jouir de la superbe vue offerte gratuitement de ce point. La vallée de Chaudefour s'étend à nos pieds dans une profondeur troublante ; à droite des bouquets de bois, le village et le lac de Chambon, au loin Murols ; à gauche le cirque fermé de la Haute Vallée, parsemé de gros blocs gris, les bosquets de hêtres qui grimpent à mi-flanc des pentes, les grands chalets inhabités, la roche sauvage et dressée de la Rancune ; en face les montagnes vertes sans arbres et les deux routes qui tracent un ruban gris zigzaguant dans le vert des pâturages (1) en conduisant au Mont-Dore, ajoutons les Bains, plutôt les eaux, pour être plus exact.

Plusieurs chalets sont construits avec, en plus, un grand garage d'automobiles le tout à proximité de la route de Besse, pas très loin du haut de la vallée de Chaudefour ; mais, si une promenade dans cette région est fort attrayante, un séjour dans ce coin sauvage est loin d'être enchanteur, paraît-il ; aussi les chalets demeurent plutôt vides de villégiateurs. Bien qu'il y ait plusieurs sources plus ou moins ferrugineuses, ce coin manquant de casino ne saurait retenir longtemps les excursionnistes, ou les chercheurs de cure d'air. Une première promenade, avant déjeuner, dans le haut de la vallée de Chaudefour, me procure entre autres espèces :

(1) La première route est celle venant de Besse, que nous venons de parcourir en partie, la deuxième celle de Saint-Nectaire, Murols toujours au Mont Dore ; dans cette région tous les chemins mènent au Mont-Dore.

Nebria rubripes v. *atripes* Pic.	*Rhagium mordax* Deg.
Bembidion pyrenaeum Dej.	*Rhagium bifasciatum* F.
Cantharis abdominalis F.	*Leptura (Pachytodes) cerambyciformis* Schr.
Rhagonycha atra L.	*Agapanthia violacea* F.
Dasytes montanus Muls. Rey.	*Saperda scalaris* L.
Cryptohypnus riparius F.	*Stenostola ferrea* Schr.
Limonius aeneoniger Deg.	*Cryptocephalus octopunctatus* Scop.
Sericus brunneus L.	*Cryptocephalus* v. *Viturati* Pic.
Agrilus viridis L.	*Crepidodera melanopus* Kutsch.
Pyrochroa coccinea L.	*Phytodecta 5-punctata* F.
Otiorrhynchus morio F.	*Cassida azurea* F.
Liophloeus aquisgranensis Frst.	*Coccinella hieroglyphica* L. et var.
Deporaus betulae L.	

A midi, nous nous réunissons sur l'herbe, et à l'ombre de deux gros hêtres, pour le déjeuner en commun ; rien à reprocher à ce coin choisi si ce n'est que l'endroit est un peu sec ; bien que l'eau fût loin de manquer dans la vallée, en ce coin nous n'en avions pas la plus petite goutte, on aurait pu se croire ainsi au sommet du Puy-de-Dôme.

Au dessert, M. Dufour, toujours en verve, nous fit une sorte de conférence sur l'art difficile de reconnaître, par la couleur de leurs champignons, la bonne qualité des fromages du pays, l'épais Saint-Nectaire et le perforé Murols que sa structure anatomique a rendu supérieur. Et l'on toaste, et l'on charge officiellement, avant de perdre notre aimable président, notre aimable guide M. Bruyant (comme étant le plus qualifié des membres de la réunion) pour entreprendre la rédaction, pour la Société Entomologique de France, de notre excursion (1) qui, en somme, est pleine d'entrain et bien réussie.

Tandis qu'Alluaud part en voiture pour le Mont Dore, ceux qui restent se dispersent de nouveau dans toutes les directions. Je redescends la vallée, pour cette deuxième promenade, où je capture, avec quelques espèces déjà recueillies le matin :

Agrilus viridis L., *Agapanthia violacea* F.. *Saperda scalaris* L., *Cryptocephalus octopunctatus* Scop. et var., *Cassida azurea* F., quelques autres Coléoptères, parmi lesquels je citerai :

Athous haemorrhoidalis F.	*Gynandrophthalma flavicollis* Chp.
Agriotes obscurus L.	*Adoxus obscurus* L.
Phytonomus suspiciosus Herbst.	*Derocrepis rufipes* L.
Orchestes salicis L. et *sigma* Germ.	*Chaetocnema Sahlbergi* Gylh.
Lema septentrionis Weise var.	*Phytodecta Linnearia* Schr. et var.
Crioceris merdigera L.	

A 5 h. 1/2, rassemblement général, et en voiture pour rentrer à Besse ; nous faisons le trajet de retour sans arrêt. Le village, au soir, est plus animé qu'au matin : le banquet populaire s'achève, les rues sont pavoisées, on chante l'*Internationale*, bref, on fête sérieusement le 14 juillet. Après dîner, nous suivons en partie le mouvement et nous emboîtons le pas derrière les pompiers internationalistes qui, le casque sur

---

(1) Il est entendu, d'autre part, avec M. Bruyant que je donnerai moi-même un écrit abrégé à mes abonnés de l'*Echange*, sans qu'il puisse être ainsi question d'un double emploi.

l'oreille, au besoin même à l'envers, s'efforcent, sans y parvenir, à marcher au pas, en une allure plutôt penchée et civile que martiale et vraiment militaire. On a fêté copieusement le 14 juillet à Besse. mais surtout le député, ancien maire du village, élu député aux dernières élections. Ma nuit, hélas ! s'est ressentie de l'état ambiant, elle fut plutôt agitée, plus bruyante que calme, loin d'être reposante comme il convient de la passer en montagne.

Le ciel très brillant et constellé d'étoiles, le 14 au soir, ne me faisait présager rien de bon pour le lendemain ; en me levant, le matin du 15, je constate avec tristesse que mes prévisions se sont réalisées : une pluie fine tombe et le temps est chargé de nuages bas, loin d'être engageants. Et cependant, le beau temps aurait été des plus urgents pour cette journée qui comportait au programme le passage à travers la montagne, de la vallée de Besse à celle du Mont-Dore par le Sancy. Nous embarquons avec tristesse, dans le courrier qui descend à Coudes, deux de nos compagnons : MM. Dufour et Guinard, avant de partir nous-mêmes peu après dans la direction opposée : notre compagnon Dufour sait décidément très bien se tirer, tout à son avantage, des situations moins agréables ou plus fatigantes. En voiture, nous refaisons le trajet de Vassivières avec arrêt, en cours de route, au lac Pavin, illustré dans le « Démon de midi ». L'excursion du lac Pavin est à la portée des automobilistes, une courte grimpée de cinq minutes après avoir quitté la route, et l'on arrive au petit cirque de verdure qui entoure le lac. Celui-ci représente une vaste cuvette d'eau claire ; en avant, près du sentier, une percée par laquelle s'écoule le trop plein liquide.

A la hauteur de Vassivière, c'est-à-dire à l'Auberge, sur le bord de la route, à huit kilomètres de Besse, nous laissons la voiture. Pas de mulets, aussi chacun en est réduit à s'accrocher sur le dos son petit bagage ; je trouve cependant quelqu'un pour porter, moyennant une somme élevée (très pratiques vraiment, ces Auvergnats, pour faire argent de tout), mes deux petits sacs, car mes intestins fragiles m'interdisent de me charger à la montée.

A un kilomètre environ de la route, nous arrivons sur le petit plateau de Vassivière où, près de quelques maisons, s'élève gracieuse une chapelle qui fut construite au XVIe siècle sur les ruines d'un oratoire, et qui renferme une statue miraculeuse de la Vierge ; c'est en Auvergne un lieu de pélerinage très fréquenté. Le pélerinage de Notre-Dame de Vassivière fut établi en 1547, et la chapelle primitive fut construite peu après cette date, avec la lave descendue du Puy de Montchalm. Vassivière est à 1.300^{m} d'altitude. On compte environ cinq kilomètres de Vassivière au Puy-de-Sancy, bien entendu à vol de papillon. Au sortir de la chapelle, nous descendons quelque cent mètres, puis nous nous engageons, en montant à travers les pâturages, sur les flancs du Pailheret, car il n'y a point tout d'abord de sentier tracé, nous en trouverons seulement un petit plus haut. Sous la pluie, à travers les herbes mouillées, l'ascension, dépourvue d'insectes, est plutôt triste, tandis que l'excursion entomologique se change en bain douche moins agréable. Mais voici les ânes en retard qui descendent la pente devant nous ; nous les rejoignons, on charge les bagages, et la montée, toujours sous la pluie, reprend morne et interminable. La pluie n'est pas continue, mais les éclaircies sont courtes et les brouillards, qui eux aussi sont en excursion, nous empêchent de jouir du paysage.

Sur la hauteur, nous arrivons près d'une plaque de neige ; là, arrêt de cinq minutes pour recueillir, soit en soulevant les pierres voisines, soit en recherchant sur la neige même :

Nebria rubripes Dej.
Bembidion pyrenaeum Dej.
Dasytes caeruleus Deg.
Cantharis abdominalis F.
Cantharis nigricans Mull.
Rhagonycha morio Ksw.
OEdemera tristis Scht.
Allosterna tabacicolor Deg.
Hylastes brunneus Er.
Phyllotreta undulata Kutsch.
Adalia obliterata L.

Un peu plus haut, près d'une autre pla jue de neige, je capture un seul exemplaire de *Nebria Lafresnayei* Serv. et près de là, au bord du sentier, sous une pierre, un *Otiorrhynchus alpinus* Rich.

Après une petite éclaircie, voici qu'une pluie torrentielle se déverse sur nos ombrelles ; nous nous réfugions, du moins une partie de la colonne (deux de nos collègues et les ânes sont en avant) dans un Buron. Nous repartons, au bout d'un quart d'heure, la pluie calmée dans les brouillards froids, pour essuyer peu après une nouvelle et sérieuse bourrasque ; mais nous approchons heureusement de l'auberge du Sancy ; maintenant nous longeons les crêtes, près du col. Notre projet de déjeuner aux sources de la Dore est dans le lac de Guery, et la pluie nous force à nous réfugier dans la salle étroite de l'auberge du Sancy où nous attend M. H. du Buysson, tout aussi crotté que nous, et que le mauvais temps n'a pas arrêté ; nous nous serrons la main, c'est la fin d'une polémique.

Voici le nom des ascensionnistes courageux venus de Besse, leurs noms méritent d'être inscrits dans le livre d'or des glaciers du Sancy : M[me] Falcoz, dont chacun de nous admira la belle vaillance, MM. Bruyant, Falcoz et son neveu. le D[r] Boitel, Lacrocq et moi-même.

On se réchauffe avec satisfaction, on absorbe quelques consommations liquides et chaudes avant de déjeuner. Mais tout d'abord, j'ai tenté une reconnaissance près d'une plaque de neige, tout près de la cabane, et j'en ai rapporté plusieurs *Nebria Lafresnayei* Serv. dont la vue sut réchauffer, plus que les grogs, le zèle trempé de mes collegues. Après déjeuner, le coin neigeux fut sérieusement visité ; il nous procura entre autres espèces : *Nebria rubipes* Dej. et *Lafresnayei* Serv., *Bembidion pyrenaeum* Dej., quelques *Staphylinides* et *Otiorrhynchus alpinus* Rich.

On doit renoncer à l'ascension du sommet du Sancy (alt. 1.886 m.), car le brouillard devient de plus en plus opaque, et il pleut à chaque instant. C'est dommage, car du sommet la vue panoramique est grandiose, étendue au loin sur la chaîne des Puys : au nord sur le Cantal ; au sud, sur les Monts Forez, les Cévennes et jusqu'aux Alpes ; à l'est, on a également une vue étendue sur la vallée de la Dordogne.

Les ânes et bagages ruisselants sont partis en avant, nous les suivons bientôt et la descente s'opère en bon ordre, mais les insectes cachés échappent à nos regards, seuls entrent dans nos flacons ceux qui, fort espacés, sont abrités sous les pierres entre autres : *Carabus auronitens* var., *Cryptohypnus riparius* F., quelques *Otiorrhynchus* Germ., *Homapterus subnudus* Frm. Une voiture nous attend près du pont, en bas de la descente du Sancy, et rapidement avec elle nous gagnons le Mont-Dore ; il pleut toujours, plusieurs de nos collègues sont obligés d'acheter des vêtements de rechange... si seulement le beau temps pouvait s'acquérir de même.

Notre collègue Jean Olivier est venu nous rejoindre avec sa jeune femme, tous ensemble nous dînons le soir à l'hôtel de la Paix, c'est hélas ! le commencement de la grande dislocation terminale.

Cette espèce, remarquable par sa forme trapue et la structure de ses antennes, peut prendre place près de *C. lusitanicus* Stierl.

Mecinus angustulus v. nov. rufipennis. — Elytris rufis, in disco breve et fere indistincte nigro lineatis.

Algérie : Oued el Kheir (Pic).

Diffère, à première vue, de la forme type par la coloration des élytres.

Mecinus Pici v. nov. Favarcqi. — Rufescens, capite rostroque nigro-piceis, thorace brunnescente. Algérie : Philippevile. (Favarcq in coll. Pic).

Distinct de la var. *Theresae* Reitt. par la coloration plus claire et la pubescence plus courte.

Tychius mekaliensis n. sp. — Robustus, squamulatus et pilosus, niger, rostro apice, antennis pedibusque pro majore parte testaceis, elytris rufis, in disco antice nigro lineatis, lateraliter albo lineatis; thorace lateraliter albo notato.

Robuste, noir avec le sommet du rostre, les antennes et les pattes (cuisses plus ou moins foncées sur leur milieu) testacées, élytres roux avec une bande antérieure discale noire, ces organes ornés, sur le milieu, de squamules fauves entremêlées de poils fauves ou gris et ornés chacun d'une large bande latérale, éloignée du bord, faite de squamules blanches, prothorax orné également de squamules blanches sur les côtés. Rostre assez long, un peu arqué, peu rétréci au sommet ; prothorax pas très court, subarqué sur les côtés, rétréci en avant ; élytres peu plus larges que le prothorax, courts, brièvement et peu rétrécis au sommet, striés ; pattes robustes, cuisses antérieures munies d'une courte dent. Long. 3,5 mill. Algérie : Mekalia (Pic).

Cette jolie espèce, à revêtement particulier, peut prendre place près de *T. guttifer* Desbr. Diffère, d'autre part, de *T. Vaulogeri* Pic par le revêtement un peu différent, et le prothorax sans ligne médiane blanche.

(*A suivre.*) M. Pic.

Coléoptères exotiques en partie nouveaux

(*Suite.*)

Falsanoplistes n. g. Articulo 3° et sequentibus antennarum apice dilatatis et subfasciculatis ; thorace lateraliter et in disco tuberculato ; elytris costatis.

Ce nouveau genre ressemble un peu à *Sternoplistes spectabilis* Mots., mais en est très distinct, soit par ses élytres munis de côtes, soit par le prothorax multituberculé et la structure des antennes, dont les articles 3 et suivants sont épaissis au sommet et plus ou moins pileux ou subfasciculés. Les antennes sont chez ♂ plus longues que le corps avec les articles médians plus allongés, chez ♀ plus courtes que le corps avec les articles 3 et suivants plus élargis au sommet et le dernier court ; le prothorax non arrondi sur les côtés, présente un fort tubercule latéral près de la base et 5 tubercules médiocres, 2 et 3, sur le disque ; les élytres ont, chacun sur leur milieu, 3 côtes saillantes qui n'atteignent pas le sommet.

Falsanoplistes Guerryi n. sp. Parum elongatus, nitidus, niger, obscure pilosus, élytris subopacis, rubris.

Peu allongé, brillant, noir, orné de poils plus ou moins obscurs, ceux-ci clairse-

més et dressés sur la base des élytres qui sont rouges et subopaques. Tête courte, un peu moins large que le prothorax, irrégulièrement ponctuée sur le vertex ; prothorax court et large, fortement et irrégulièrement ponctué ruguleusement, inégal en dessus, un peu moins large que les élytres ; écusson opaque, noir ; élytres pas très larges et un peu allongés, presque droits sur les côtes, subarrondis au sommet, à rebord étroit et bien marqué : pattes assez robustes, tibias un peu élargis au sommet. Long. 14-15 mill. Chine méridionale : Yunnan. (♂ et ♀ in coll. Guerry et ♂ in coll. Pic.)

Chauliognathus diamantinensis n. sp. Opacus, subparallelus, testaceus, capite postice, thorace in medio, scutello, antennis pedibusque pro parte nigris, elytris testaceis, postice nigro-maculatis. — Mat, subparallèle, relativement court, testacé avec presque toute la tête, les antennes moins leur base, une grande macule sur le milieu du disque du prothorax, l'écusson, une macule postmédiane sur les élytres et les pattes, moins les cuisses plus ou moins rousses, noires. Tête assez grosse, antennes grêles ; prothorax transversal, de la largeur des élytres ; élytres relativement courts, peu rétrécis et subarrondis séparément à l'extrémité, un peu granuleux au sommet, pattes assez longues, tibias arqués ou plus ou moins sinués. Long. 8 mill. Brésil : Diamentina (Gounelle in coll. Pic).

De forme plus courte que *C. grandipes* Pic avec les tibias postérieurs fortement sinués à la base, etc.

(A suivre.) M. Pic.

QUELQUES NOTES

Sur la Flore des environs de Saint-Vallier (Drôme)

Par J. B. (*Suite*).

Bromus squarosus, *Brôme rude*. Epillets larges, oblongs, glabres et portés sur des pédicelles filiformes ; les glumelles inférieures sont cylindriques, un peu ventrues et arrondies sur le dos Mais les arêtes, celles du Brome rude, sont, à la maturité, étalées presque horizontalement, tandis que celles du Brôme controversé restent droites.

Bromus mollis, *Brome mollet*. Faut-il dire un mot du Brome mollet, *Bromus mollis* ? Est-il commun !!! On le trouve partout, dans les fossés des chemins, dans les champs, dans les prairies, etc. Il est plus grand et plus robuste que le Brome controversé. Il en possède tous les caractères, avec cette différence que les épillets du Brome mollet sont pubescents.

Bromus sterilis, *Brome stérile*. *Bromus tectorum*, *Brome des toits*. Deux autres, qui ont entre eux une très grande ressemblance, le Brome stérile, *Bromus sterilis*, et le Brome des toits, *Bromus tectorum*, et qui diffèrent beaucoup des précédents, soit dans l'ensemble des dispositions et des arrangements des épillets sur la tige, soit dans leur forme et leur port, sont très communs dans les champs stériles, sur les murs et même sur les toits. Leur chaume s'élève jusqu'à 60 cent. Celui du Brome stérile est entièrement glabre, tandis que celui du Brôme des toits est pubescent.

(A suivre.)

Avis importants et Renseignements divers

La publication, forcément réduite, de notre journal se continuera, je l'espère. Mais, si quelque impossibilité matérielle arrivait à se produire, son impression pourrait être momentanément interrompue, ou encore l'impression en devenir irrégulière, cela dit pour éviter aux abonnés toute surprise désagréable pour l'avenir. Nous marchons de l'avant dans la plus grande incertitude du lendemain, ce qui fait que, raisonnablement, nulle promesse ne peut être formulée aujourd'hui. Mais esperons, l'espérance est en ce moment la force et la consolation de tout.

Il convient de redire, ce qui a été déjà publié dans les numéros précédents, c'est que, par suite de l'état de guerre, la distribution régulière du journal n'a pu être faite. Plus tard, les numéros perdus seront remplacés sur demande et dans la mesure du possible, et les abonnés à qui rien n'aura pu être envoyé recevront, sur leur réclamation, les numéros nécessaires pour compléter l'année écoulée.

Il ne semble pas prudent d'expédier, jusqu'à nouvel ordre, l'*Echange* dans diverses régions ; il y a d'ailleurs impossibilité matérielle de communiquer avec certains pays étrangers.

Les abonnés sont priés, dans le but d'alléger les frais généraux, d'adresser le montant de leur abonnement soit à l'imprimerie Auclaire, place de la Bibliothèque à Moulins, soit à M. Pic Maurice, à Digoin (Saône-et-Loire). Les abonnés qui n'auraient pas reçu le journal depuis la déclaration de guerre et qui le désireraient maintenant, devront le réclamer en s'adressant directement à M. Pic, et avertir en même temps s'ils désirent voir continuer leur abonnement pour l'année nouvelle. L'envoi du journal sera fait seulement aux abonnés qui auront versé leur abonnement pour l'année courante.

En principe, seront considérés toujours comme abonnés ceux qui n'auront pas renvoyé les premiers numéros de 1915 ou n'ont pas fait savoir qu'ils se désabonnaient. Il est recommandé particulièrement de signaler *de suite*, à la Direction, tout changement d'adresse pouvant se produire. Cet avis concerne surtout les abonnés actuellement mobilisés.

Il y a lieu de donner quelques explications qui seront très utiles aux entomologistes ne connaissant pas encore la publication spéciale *Mélanges Exotico-Entomologiques* de M. Pic. Ce périodique, publié à dates irrégulières, comprend aujourd'hui 13 fascicules (le 14e vient de paraître) de 16 à 20 pages dont le premier a paru le 10 novembre 1911 et le dernier a été édité le 12 avril 1915. L'importance de cette publication où sont décrits des genres, espèces et variétés multiples ne saurait échapper à personne et quelques chiffres en donneront une idée approximative. Le 8e fascicule, paru en 1913, contient la table générale des formes précédemment décrites et qui comprennent 14 genres ou sous-genres, 291 espèces et 53 variétés appartenant aux familles suivantes : *Carabidæ*, *Silphidæ*, *Ptinidæ* et *Anobiidæ*, *Rhipiceridæ*, *Dascillidæ*, *Malacodermes*, (diverses sous-familles), *Hétéromères*, *Bruchidæ*, *Curculionidæ*, *Cerambycidæ* et *Phytophages*.

Depuis, dans les fascicules 9 à 13, figurent 10 nouveaux genres ou sous-genres, 279 espèces et 42 variétés nouvelles. Le total des nouveautés se monterait à 24 genres ou sous-genres, 570 espèces et 95 variétés, dont tous les types se trouvent dans la collection Pic.

Le dernier fascicule, paru le 12 avril 1915, c'est-à-dire le 14e, contient en outre, 3 genres et sous-genres, 37 espèces et 17 variétés nouvelles. Ainsi, dans l'ensemble de cette publication, sont décrites plus de 600 espèces et environ 110 variétés.

En outre, plusieurs tableaux synoptiques, comprenant des anciennes et nouvelles espèces, sont publiés sur les genres *Lyropaeus* Wat., *Drilosilis* Pic, *Scarelus* Wat., *Hapalochrous* Er., *Falsomycterus* Pic, *Photurocantharis* Pic, *Hypospistes* Wat.

Les *Mélanges Exotico-Entomologiques* méritent d'être entre les mains des collectionneurs d'exotiques et de figurer dans les bibliothèques des Musées d'Histoire naturelle de France et de l'étranger, en tout cas, cette publication ne doit pas être ignorée des auteurs car son manque de consultation peut exposer à redécrire beaucoup de formes déjà publiées.

M. Maurice Pic, directeur de l'*Echange*, à Digoin (Saône-et-Loire), offre, en échange, de nombreux Coléoptères paléarctiques et exotiques, ainsi qu'un certain nombre d'Hyménoptères dans les Ichneumoniens. Desiderata principaux : *Malacodermes*, *Hétéromères*, *Ptinides* du globe ; *Cerambycides* et *Cryptocéphalides* paléarctiques.

Notes de chasses

M. Gabriel Mortamet a capturé dans la Tarentaise (Savoie) : *Agathidium nigripenne* F. ; *Agaricophagus cephalotes* Schmt ; *Aphodius alpinus var. rubens* (Schmidti Heer) ; *Engis humeralis* F. ; *Aphthona herbigrada* Curt.

D'après communication de M. Paul Pionneau ont été capturés :

1° au Bois de Boulogne : *Grammoptera variegata* Germ. et *ustulata* Schal.

2° à Saint-Martin Vésubie : *Cryptocephalus signatus* Ol.

3° en Camargue : *Athous sinuatocollis* Desbr. ; *Malachius marginellus* Ol. ; *Peritelus senex* Boh. ; *Anthicus gracilis v. gracilior* Ab. ; *Clytanthus varius* F. (verbasci L.).

M. Monguillon a capturé dans la Sarthe, à La Ferté Bernard et environs : *Ptinus bicinctus* Sturm., *Dermestes mustelinus* Er., *Brachonyx indigena* Herbst., *Sitones flavescens* Marsh., *Ceutorrhynchus nasturtii* Germ., *Cassida murraea v. maculata* L., etc.

Le gérant : E. Revéret.

Trente-et-unième année. — N° 368. Août 1915.

L'ÉCHANGE
Revue Linnéenne

FONDÉE PAR LE DOCTEUR JACQUET

Organe mensuel des Naturalistes de la Région Lyonnaise et du Centre

CONTENANT LES DEMANDES D'ÉCHANGE

D'ACHAT OU DE VENTE DE LIVRES ET DE TOUT AUTRE OBJET D'HISTOIRE NATURELLE

M. PIC (✿, I. P., ✿), Directeur

Membre correspondant du Museum de Paris

ADRESSER TOUTES COMMUNICATIONS CONCERNANT LA RÉDACTION ET LES ÉCHANGES

A M. M. PIC, à Digoin

Celles concernant les Abonnements et les Annonces, à l'Imprimerie AUCLAIRE, à Moulins

(10 Août 1915)

SOMMAIRE

PRIX D'ABONNEMENT : UN AN, [A P]ARTIR DU 1er JANVIER

France : 5 francs. | [Étra]nger : 6 francs.

MOULINS

IMPRIMERIE ÉTIENNE AUCLAIRE

ANCIENNE MAISON CH. DESROSIERS

TARIF DES SEPARATA

	25 EX.	50 EX.	100 EX.
16 pages	6 fr. 50	8 fr. »»	10 fr. »»
8 pages	4 »»	5 »»	6 50
4 pages	2 50	3 »»	4 »»
Couverture blanche	» 75	1 25	2 »»
Couverture imprimée	3 50	4 50	6 »»

Pour les separata les auteurs doivent s'adresser directement à l'imprimerie.

L'Échange, Revue Linnéenne

Notes diverses, descriptions et diagnoses

(*Suite.*)

Cantharis funebris v. nov. bloudana. Thorace rufo, in disco breve obscure bimaculato. Syrie : Bloudan (coll. Pic).

Cette variété est très distincte par la coloration foncée réduite et divisée sur le prothorax.

Cantharis tunisea v. nov. Pauli. Niger, capite antice ante oculos, articulo primo antennarum infra thoraceque testaceis, illo nigro maculato, abdomine nigro, lateraliter rufo cincto. Long. 8 mill. Algérie : Djurjura (P. de Peyerimhoff).

Très distinct, à première vue, de *C. tunisea* Pic, par la coloration plus foncée de l'abdomen et par le prothorax orné, sur le disque en arrière, d'une macule noire élargie sur les côtés.

Leptura (Pachytodes) cerambyciformis v. nov. urbisensis. Elytris testaceis, ad medium lateraliter et ad apicem nigro maculatis. Alsace : Urbis (Pic).

Cette variété se distingue par l'oblitération de toutes les macules antérieures noires des élytres ; on peut la placer près de la var. *transsylvanica* Csiky.

Leptura (Pachytodes) cerambyciformis v. nov. digoniensis. Elytris testaceis, in medio nigro punctatis et ad apicem breve et paulo distincte nigro notatis. France : de mes anciennes chasses à Digoin.

Chez cette variété, les dessins noirs qui restent sur les élytres sont encore plus oblitérés que chez la variété précédente, la macule apicale réduite et peu distincte, cette dernière pouvant même très vraisemblablement arriver à s'effacer complètement.

Leptura (Pachytodes) cerambyciformis v. nov. bisquadristigma. Elytris testaceis, antice nigro quadrimaculatis, ad medium apiceque nigro maculatis. Puy-de-Dômè (Pic) et Valais (Tournier).

Chaque élytre est orné, sur la base, de quatre petites macules foncées variables, le reste des dessins est normal. Cette variété est voisine de la var. *10-punctata* Ol.

Leptura (Pachytodes) cerambyciformis v. nov. anticeundulata. Elytris testaceis, antice fascia nigra undulata ornatis, ad medium apiceque nigro maculatis. Hautes-Alpes, dans les environs de Durbon (Pic) ; Suisse (ex coll. Tournier).

Cette variété est intermédiaire entre les variétés *humerifera* et *Salbachi* de Reitter

Leptura (Pachytodes) cerambyciformis v. nov. valesiaca. Elytris ad humeros breve nigro-maculatis. Suisse : Orsières (Pic).

Cette variété présente, en outre des dessins noirs élytraux ordinaires, une petite macule supplémentaire noire, placée sur chaque calus huméral.

Leptura (Pachytodes) cerambyciformis v. nov. multiinterrupta. Elytris testaceis, antice 4 et ad medium bi-nigro maculatis. Contrexéville dans les Vosges (Pic).

Sur chaque élytre, chez cette variété, sont 6 petites macules et une grosse apicale noires.

Dans la *Fauna Germanica* (t. IV, p. 18, 19) (1), Reitter, en parlant des variétés de *L. cerambyciformis*, a commis plusieurs erreurs d'identification ; ainsi, la var. *beskidica* Reitt. = v. *6-punctata* Muls. ; la var. *4-maculata* Reitter nec *Scopoli* = *urbisensis mihi ;* la var. *6-punctata* Reitt. nec Muls. = v. *anticeundulata* Pic.

(*A suivre.*) M. Pic.

Diagnoses de nouveaux genres et nouvelles espèces de Scaphidiides (2)

Par M. PIC

Scaphidium notaticolle n. sp. Oblongus, nitidus, rufescens, thorace postice, elytris (his apice mediocre rufo notatis), infra corpore pro parte et articulis 5 ultimis antennarum nigris ; elytris fortiter sat dense punctatis. Long. 5 mill. Madagascar : Ambositra. Acquis de Le Moult.

Cette espèce est des plus distinctes par sa ponctuation élytrale jointe à sa coloration ; peut se placer près de *S. punctatum* Cast.

Cerambyciscapha nov. gen. Antennis longissimis, subfiliformibus, articulo 1° crasso, 2° minuto, 3-6 longissimis, 7-11 paulum incrassatis, pedibus gracilibus et longissimis, thorace elongato, ad basin lineato punctatis.

Ce curieux genre, très distinct de tous ceux connus de la tribu des *Scaphosomini*, par sa particulière structure antennaire, peut former une tribu nouvelle, celle des *Cerambyciscaphini*, intermédiaire entre les deux anciennes connues, qui sera caractérisée par ces organes bien plus longs que le corps, à articles minces, sauf le premier épaissi, et très allongés à partir du 3e article inclus, les cinq derniers étant un peu plus épais que les précédents.

Cerambyciscapha Dohertyi n. sp. Satis elongatus, antice et postice attenuatus, nitidus, rufo-brunneus, elytris nigro 4-maculatis, articulis 7-10 antennarum nigris et ultimo flavo ; elytris pro parte striato-punctatis, ad medium lateraliter et apice nigro maculatis. Long. 6 mill. Bornéo : Martapœra (Doherty).

Scutotoxidium nov. gen. Articulis 2 primis antennarum paulum incrassatis, sequentibus capiliformibus et setosis ; scutello breve, distincto ; pedibus longissimis ; elytris ad basin transverse striatis.

Voisin du genre *Heteroscapha* Ach., par la structure des antennes, mais écusson distinct et élytres munis d'une strie basale.

(1) Datée de 1912, mais, en réalité, parue à la fin de 1913.

(2) Les types des nouveautés décrites ici font partie de ma collection ; elles proviennent en majeure partie de la collection Van de Poll. Je publierai ultérieurement, s'il y a lieu, des renseignements complémentaires sur divers insectes signalés ici.

Scutotoxidium nigrolineatum n. sp. Elongatus, antice et postice attenuatus, nitidus, supra testaceus et nigro lineatus, capite rufo, antennis pedibusque testaceis, infra corpare nigro ; thorace elongato, in disco nigro bilineato ; elytris nigro cinctis, in disco nigro bilineatis et lineato punctatis. Long. 3 mill. Ceylan.

Amalocera sparsepunctata n. sp. Ovatus, nitidus, minute et sparse punctatus, niger, elytris apice breve, antennis, pygidio pedibusque pro parte rufescentibus. Long. 3 mill. environ. Ile Banguey.

Diffère, à première vue, de *A. punctatissima* Reitt. par la ponctuation fine et écartée.

Scaphosoma sapitense n. sp. Oblongo-ovatus, nitidus, nigro-piceus, capite rufescente, antennis, pedibus et abdomine apice testaceis, elytris testaceis, antice nigro cinctis et ad medium nigro maculatis. Long. 2 mill. 3 environ. Lombok : Sapit.

Très voisin de *S. binotatum* Ach., plus allongé, tête rousse et macule noire des élytres plus rapprochée du milieu.

Scaphosoma nigrofasciatum n. sp. Ovatus, nitidus, pallido-testaceus, oculis et infra corpore medio nigris, elytris testaceis, antice nigro cinctis, ad basin et post medium nigro fasciatis, his sat fortiter et sparse punctatis. Long. près de 2 mill. Indes : Chambaganor.

Plus trapu que *S. binotatum* Ach. avec les élytres plus fortement ponctués et fasciés de noir. Acquis de Donckier.

Pseudoscaphosoma nov. gen. Genus *Scaphosoma* Leach., stria profunda suturalis, oblique disposita, facile distinguendus.

Caractères généraux du genre *Scaphosoma* Leach. dont il diffère par la profonde strie suturale, non subparallèle à la suture, mais obliquement disposée et très écartée de la suture antérieurement.

Pseudoscaphosoma testaceomaculatum n. sp. Oblongo-ovatus, nitidus, testaceus, infra corpore pro majore parte, oculis antennisque apice nigris ; thorace postice breve nigro notato, elytris nigris, ad et postmedium in disco testaceo-flavo maculatis. Long. 2 mill. 5. Java : Pengalengon.

Pseudoscaphosoma subelongatum n. sp. Satis elongatus, nitidus, niger, capite abdomineque rufescentis, antennis pedibusque pallidis, elytris nigris, ad et post medium in disco testaceo-luteo maculatis. Long. 3 mill. Java.

De forme plus allongée que le précédent avec le prothorax noir de poix.

Pseudoscaphosoma niasense (1) n. sp. Ovatus, nitidus, pallido-testaceus, infra corpore pro parte nigro, elytris nigris, in disco ad medium et apice pallido maculatis. Long. 2 mill. Ile Nias.

Forme plus trapue, macules des élytres autrement disposées et stries élytrales moins écartées en avant que chez *P. testaceomaculatum* (type du genre).

Pseudoscaphosoma punctatum n. sp. Ovatus, nitidus, niger, capite antice et abdomine apice, antennis ad basin pedibusque rufo-testaceis, elytris apice testaceo marginatis, his fortiter sublineato punctatis. Long. 1,5 mill. Bornéo.

Très distinct par la forte ponctuation des élytres, en partie disposée en rangées.

(1) Je range provisoirement cette espèce et la suivante dans le nouveau genre.

Bæocera malaccana n. sp. Oblongo-ovatus, nitidus, rufo-testaceus, antennis pedibusque pallidioribus, supra minutissima et sparse punctatus, stria suturalis antice recta et paulum indicata. Long. 2 mill. environ. Malacca : Perak (Doherty).

Peut se placer près de *B. chilensis* Reitt., qui a le disque des élytres noir.

(*A suivre.*)

BIBLIOGRAPHIE

Dans le *Bulletin de la Société d'Histoire naturelle d'Autun*, année 1914, a paru les **Lampyridae-Cantharidae du Catalogue Viturat-Fauconnet**, continué par M. Pic et comprenant les pages 460 à 539.

Cette partie traite les sous-familles suivantes : *Lycidae*, *Lampyridae*, *Drilidae* et *Cantharidae*.

Plusieurs variétés nouvelles sont signalées dans les **Cantharidae**, en voici la liste, augmentée pour chacune d'une diagnose latine.

Podabrus alpinus v. semibrunneus. Corpore pro parte obscurus, elytris brunnescentibus.

Cantharis rustica v. rufolimbaticollis. Thorace nigro, rufo limbato.

Cantharis figurata v. infigurata. Thorace immaculato, pedibus pro majore parte testaceis.

Cantharis discoidea v. telonensis. Elytris testaceis, thorace nigro bilineato.

Malthinus seriepunctatus v. mediocrenotatus. Thorace testaceo, in disco mediocre brunnescente aut nigro-piceo notato.

Malthodes dispar v. jurassicus. Thorace nigro, minute testaceo marginato, capite nigro, antennis ad basin testaceis.

Malthodes maurus v. atrostylus ♂. Elytris grisescentibus, stylo abdominis atro.

Quelques corrections seraient à faire, entre autres les suivantes :

Page 460, lire Guerreaux au lieu de Guerr ; reaux.

Page 465, deuxième paragraphe, ajouter le chiffre 2.

Page 487, ajouter, à la 11e ligne et après le mot *manquent*, les mots : *de ces bandes*.

Page 537, 3e ligne, lire des Guerreaux au lieu de Les Guerreaux.

Mélanges Exotico-entomologiques, fascicule XV (10 juillet 1915), par M. Pic. — Ce nouveau fascicule contient trois nouveaux genres et environ 60 espèces nouvelles. Les genres nouveaux sont : *Pseudomegatoma* (p. 3), *Baolacus* (p. 21) et *Ascaphidium* (p. 24).

Coléoptères des environs de Vendôme, par **A. Méquignon** (extrait de la Société d'Histoire Naturelle du Loir-et-Cher, *Bulletin* n° 14, 1914). — A signaler parmi les principales captures faites et mentionnées : Anthracus transversalis Schaum., Xylodromus affinis Gerh., Boreaphilus velox Heer., Quedius othineensis Johans, Mycetoporus forticornis Fauv., Bibloporus Chamboveti Guilb., Catapomorphus arenarius Hampe, Orchesia undulata Kr., Athous difformis Lac., Mordellistena nana Motsch., Magdalis nitidipennis Boh.

M. P.

Avis importants et Renseignements divers

La publication, forcément réduite, de notre journal se continuera, je l'espère. Mais, si quelque impossibilité matérielle arrivait à se produire, son impression pourrait être momentanément interrompue, ou encore l'impression en devenir irrégulière, cela dit pour éviter aux abonnés toute surprise désagréable pour l'avenir. Nous marchons de l'avant dans la plus grande incertitude du lendemain, ce qui fait que, raisonnablement, nulle promesse ne peut être formulée aujourd'hui. Mais espérons, l'espérance est en ce moment la force et la consolation de tout.

Il convient de redire, ce qui a été déjà publié dans les numéros précédents, c'est que, par suite de l'état de guerre, la distribution régulière du journal n'a pu être faite. Plus tard, les numéros perdus seront remplacés sur demande et dans la mesure du possible, et les abonnés à qui rien n'aura pu être envoyé recevront, sur leur réclamation, les numéros nécessaires pour compléter l'année ecoulée.

Il ne semble pas prudent d'expédier, jusqu'à nouvel ordre, l'*Echange* dans diverses régions ; il y a d'ailleurs impossibilité matérielle de communiquer avec certains pays étrangers.

Les abonnés sont priés, dans le but d'alléger les frais généraux, d'adresser le montant de leur abonnement soit à l'imprimerie Auclaire, place de la Bibliothèque à Moulins, soit à M. Pic Maurice, à Digoin (Saône-et-Loire). Les abonnés qui n'auraient pas reçu le journal depuis la déclaration de guerre et qui le désireraient maintenant, devront le réclamer en s'adressant directement à M. Pic, et avertir en même temps s'ils désirent voir continuer leur abonnement pour l'année nouvelle. L'envoi du journal sera fait seulement aux abonnés qui auront versé leur abonnement pour l'année courante.

En principe, seront considérés toujours comme abonnés ceux qui n'auront pas renvoyé les premiers numéros de 1915 ou n'ont pas fait savoir qu'ils se désabonnaient. Il est recommandé particulièrement de signaler *de suite*, à la Direction, tout changement d'adresse pouvant se produire. Cet avis concerne surtout les abonnés actuellement mobilisés.

Il y a lieu de donner quelques explications qui seront très utiles aux entomologistes ne connaissant pas encore la publication spéciale *Mélanges Exotico-Entomologiques* de M. Pic. Ce périodique, publié à dates irrégulières, comprend aujourd'hui 15 fascicules (le 15e vient de paraître) de 16 à 20 pages dont le premier a paru le 10 novembre 1911 et le dernier a été édité le 10 juillet 1915. L'importance de cette publication où sont décrits des genres, espèces et variétés multiples ne saurait échapper à personne et quelques chiffres en donneront une idée approximative. Le 8e fascicule, paru en 1913, contient la table générale des formes précédemment décrites et qui comprennent 14 genres ou sous-genres, 291 espèces et 53 variétés appartenant aux familles suivantes : *Carabidæ*, *Silphidæ*, *Ptinidæ* et *Anobiidæ*, *Rhipiceridæ*, *Dascillidæ*, *Malacodermes*, (diverses sous-familles), *Hétéromères*, *Bruchidæ*, *Curculionidæ*, *Cerambycidæ* et *Phytophages*.

Depuis, dans les fascicules 9 à 14, figurent 13 nouveaux genres ou sous-genres, 316 espèces et 59 variétés nouvelles.

Dans le XVe fascicule, c'est-à-dire le dernier paru et édité le 10 juillet dernier, sont décrits 3 genres nouveaux et environ 60 espèces nouvelles appartenant aux familles suivantes : *Scaphidiides*, *Dermestides*, *Anobiides*, *Drilides* et *Hétéromères*. Ainsi dans l'ensemble de cette publication ont été décrites jusqu'à présent environ 670 espèces et plus de 110 variétés.

En outre, plusieurs tableaux synoptiques, comprenant des anciennes et nouvelles espèces, sont publiés sur les genres *Lyropaeus* Wat., *Drilostis* Pic, *Scarelus* Wat., *Hapalochrous* Er., *Falsomycterus* Pic, *Photurocantharis* Pic, *Hypospistes* Wat.

Les *Mélanges Exotico-Entomologiques* méritent d'être entre les mains des collectionneurs d'exotiques et de figurer dans les bibliothèques des Musées d'Histoire naturelle de France et de l'étranger, en tout cas, cette publication ne doit pas être ignorée des auteurs car son manque de consultation peut exposer à redécrire beaucoup de formes déjà publiées.

M. Maurice Pic, directeur de l'*Echange*, à Digoin (Saône-et-Loire), offre, en échange, de nombreux Coléoptères paléarctiques et exotiques, ainsi qu'un certain nombre d'Hyménoptères dans les Ichneumoniens. Desiderata principaux : *Malacodermes*, *Hétéromères*, *Ptinides* du globe ; *Cerambycides* et *Cryptocéphalides* paléarctiques.

Notes de chasses

M. Maurice Pic a capturé à Melay (Saône-et-Loire), le 12 juillet dernier : *Lygistopterus sanguineus* L. = *villosus* Deg., *Dasytes plumbeus* Mull. (*flavipes* F.) ; *Cis setiger* Mellié et *hispidus* Payk., *Lagria hirta* L., *Rhynchaenus* (*Orchestes*) *rufus* Schr., *Pogonochaerus hispidus* L. (*dentatus* Fourc.), *Exochomus 4-pustulatus* L., *Cynegetis impunctata* L.

En Hémiptères : *Syromastes marginatus* L., *Ischnodemus sabuleti* Fall., *Gobiceps selectus* Fieb.

Le gérant : E. Revéret.

Trente-et-unième année. — N° 369. Septembre 1915.

L'ÉCHANGE
Revue Linnéenne

FONDÉE PAR LE DOCTEUR JACQUET

Organe mensuel des Naturalistes de la Région Lyonnaise et du Centre

CONTENANT LES OFFRES D'ÉCHANGE
D'ACHAT OU DE VENTE DE LIVRES ET DE TOUT AUTRE OBJET D'HISTOIRE NATURELLE

M. PIC (Ø, I. P., , Directeur
Membre correspondant du Museum de Paris

COMITÉ DE RÉDACTION OU COMITÉ D'ÉTUDES
BERTHOUMIEU — Capitaine XAMBEU

ADRESSER TOUTES COMMUNICATIONS CONCERNANT LA RÉDACTION ET LES ÉCHANGES
A M. M. PIC, à Digoin
Celles concernant les Abonnements et les Annonces, à l'Imprimerie AUCLAIRE, à Moulins

(10 Septembre 1915)

SOMMAIRE

PRIX D'ABONNEMENT : UN AN, A PARTIR DU 1er JANVIER
France : 5 francs. | **Étranger : 6 francs.**

MOULINS
IMPRIMERIE ÉTIENNE AUCLAIRE
ANCIENNE MAISON CH. DESROSIERS

TARIF DES SEPARATA

	25 ex.	50 ex.	100 ex.
16 pages	6 fr. 50	8 fr. »»	10 fr. »»
8 pages	4 »»	5 »»	6 50
4 pages	2 50	3 »»	4 »»
Couverture blanche	» 75	1 25	2 »»
Couverture imprimée	3 50	4 50	6 »»

Pour les separata les auteurs doivent s'adresser directement à l'imprimerie.

L'Échange, Revue Linnéenne

Notes diverses, descriptions et diagnoses

(*Suite.*)

Cis robustithorax Pic. Cette espèce, nouvellement décrite dans l'*Echange*, ne serait qu'une race du *Cis comptus* Gylh., caractérisée par le prothorax très robuste, plus large que les élytres. Dans la description du *Cis comptus* Gylh. (1), celui-ci n'est pas mentionné comme ayant le prothorax plus large que les élytres.

Apion Alfierii n. sp. Elongatus, niger, rostro, antennis pedibusque, tarsis nigris exceptis, testaceis, squamulis albis dense vestitus, elytris parum striatis, pedibus validis, albo ciliatis.

Allongé, noir, densément revêtu de squamules blanches (parfois un peu rosées), larges, rostre à sommet rembruni, antennes et pattes, à l'exception des tarses qui sont noirs, testacées. Rostre assez court, arqué presque dès la base, inerme à la base ; prothorax court, un peu plus étroit que les élytres, ceux-ci subparallèles, finement strié-ponctués et densément squamuleux, même sur les stries, avec quelques soies blanches soulevées ; pattes robustes, cuisses et tibias ciliés de longs poils blancs. Long. 2,5-3 mill. Egypte : route de Suez. Reçu de notre collègue A. Alfieri à qui je suis heureux de dédier cette nouveauté.

Voisin de *A. cretaceum* Ros., mais s'en distinguant facilement par les élytres non profondément striés et de coloration uniforme foncée.

Ceutorrhynchus (Drupenatus) nasturtii Germ. A été capturé autrefois en Algérie, à Alger (Broudel in coll. Leprieur) et à Taguin, en mai 1895, par feu de Vauloger. La présente note serait à ajouter en complément de celle récente de Peyerimhoff (*An. Soc. Ent. Fr.*, 1915, p. 57).

Poophagus sisymbrii v. nov. subuniformis. Elytris fere uniformiter albo squamulatis, signaturis nigris indistinctis. ? Alsace (coll. Pic).

Cette variété se distinguera facilement par la disposition presque uniforme des squamules claires sur les élytres.

Tapinotus sellatus v. nov. ruficolor. Rufescens, pro parte griseo pubescens, elytris ad medium rufo-brunneo fasciatis. France : Grandlieu (coll. Pic).

Cette variété est très distincte de la forme typique par la coloration plus claire du corps et par ses membres entièrement testacés.

Phyllotreta undulata v. nov. biinterrupta. Nigro-æneseens, articulis primis antennarum tibiisque ad basin testaceis, elytris in disco antice et postice flavo-testaceo notatis. France méridionale et pyrénéenne : Oo (Hustache in coll. Pic).

(1) *Insecta Suecica*, IV, p. 625.

Très distinct par les dessins clairs des élytres ne formant pas, par oblitération, une bande continue distincte, mais deux macules étroites et allongées, l'antérieure non dilatée sur les côtés, la postérieure subarquée et placée assez loin du sommet.

Dans ses *Coléoptères phytophages du Nord africain* (1), de Peyerimhoff mentionne plusieurs fois la manière de voir de Heikertinger, c'est pourquoi je me permets de citer à mon tour cet auteur ; d'après lui, *Psylliodes castanea* Ab. serait synonyme de *P. Sicardi* Weise. Si cette synonymie est exacte (2), une substitution de nom devrait être faite (p. 39) à l'intéressant mémoire ci-dessus nommé, étant donné qu'il n'est pas parlé du *P. Sicardi* Weise.

(*A suivre.*) M. Pic.

Une variété de « Saprinus « nouvelle pour la Faune française

Par le Docteur Auzat

Saprinus detersus Illig. var. **Dayremi** nov. var. — Se distingue du type d'Illiger par l'absence totale d'espace lisse sur le deuxième intervalle des élytres ; de plus, l'espace lisse juxta-scutellaire, au lieu d'être limité en arrière par une ligne à peu près droite, se prolonge beaucoup plus le long de la 4ᵉ strie que le long de la suture, s'y terminant en angle aigu ; les deux espaces lisses juxta-scutellaires vus ensemble présentent vaguement l'aspect des ailes d'un pigeon au vol.

Plusieurs exemplaires dans ma collection et provenant de Coche (Gers) ; capturés par mon excellent collègue J. Dayrem.

Se distingue de la var. *Navasi Fuente*, par l'absence d'espace lisse sur le 2ᵉ intervalle et par la strie suturale écourtée en avant, au lieu d'être entière.

Rectification. — A propos de *S. detersus* Illig., je signalerai une erreur qui a été commise par J. Schmidt dans son travail sur les Histérides (*Berl. Ent. Zeitschr.* XXIX, 1885, p. 305) et reproduite par Ganglbauer, Reitter et Bickhardt ; Schmidt considère *S. beduinus* Marseul comme une variété de *S. detersus* Illig. ; or, par la présence d'un seul espace lisse juxta-scutellaire, et surtout par sa *strie suturale double*, *S. beduinus* Mars. mérite de garder son rang d'espèce propre. Bien que de Marseul n'ait pas parlé de la double strie suturale dans sa description, il l'a fort bien figurée sur son dessin (pl. XI, fig. 8).

Un curieux exemplaire de « Pterostichus femoratus » Dejean

Par le Docteur Auzat

Mon excellent collègue et ami H. Venet, mobilisé en ce moment à Clermont-Ferrand, a pris dernièrement au col de Cessat un exemplaire mâle très intéressant de *Pterostichus femoratus* Dejean.

(1) *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1915, p. 19 à 61.

(2) L'auteur autrichien ayant une certaine tendance à ne pas juger impartialement les travaux des autres, ceux de certains entomologistes français au moins, d'où, de sa part, quelquefois des interprétations inexactes, ou des suppressions abusives.

Le tibia antérieur gauche de cet insecte est très élargi au sommet et porte deux tarses, le plus externe de ces tarses est absolument normal, l'interne se compose d'articles très élargis et se termine par deux onychium normaux.

Grâce à l'obligeance de mon ami Venet, cet insecte fait partie de ma collection.

Diagnoses de nouveaux genres et nouvelles espèces de Scaphidiides

Par M. PIC

Toxidium Sikorai n. sp. Elongatus, antice et postice attenuatus, nitidus, niger, capite antice rufescente, antennis ad basin, pedibus abdomineque apice rufo-testaceis. Long. 3,5 mill. Madagascar : Annanarive (Sikora).

Espèce remarquable par sa grande taille et pouvant se placer près de *T. integrum* Reitt.

Toxidium Dohertyi n. sp. Elongatus, antice et postice attenuatus, rufo-testaceus, oculis et antennis apice nigris, elytris in disco obscure tinctis. Long. 2,5 mill. Bornéo : Martapoera (Doherty).

Peut se placer près de *T. evanescens* Reitt., plus grand et coloration différente.

Toxidium rufonotatum n. sp. Elongatus, antice et postice attenuatus, nitidus, niger, capite pedibusque rufescentibus, antennis ad basin, tarsis abdomineque apice testaceis, elytris ante medium late et ante apicem breve et paulum distincte rufo maculatis. Long. 3 mill. Madagascar.

Très distinct par les macules des élytres. Sans doute voisin de *rufoguttatum* Frm. décrit comme *Scaphosoma* Mars. et paraissant être plutôt un *Toxidium* Lec.

Mordelloscaphium nov. gen. Antennis capilliformibus, corpus griseo pubescens ; pedibus validis, tibiis et tarsis longitudinaliter carinatis aut sulcatis, tarsis posterioribus tibiis longioribus.

Ce nouveau genre, qui semble par la longueur de ses tarses se rapprocher du genre *Scaphicoma* Mots., en est très distinct par ses pattes robustes, à fémurs aplatis, la pubescence grise et couchée du dessus. Le faciès de ce genre est celui d'un *Mordellide*, mais les antennes sont bien différentes de structure et les tibias n'ont pas de hachures.

Mordelloscaphium testaceimembris n. sp. Elongatus, antice attenuatus, nitidus, niger, antennis pedibusque testaceis ; thorace longissimo, antice attenuato ; elytris apice truncatis, mediocre et irregulariter punctatis. Long. 3 mill. Bornéo : Martapoera (Doherty).

Scaphidium (1) **5-maculatum** n. sp. Rufo-testaceus, oculis antennisque apice nigris, thorace antice lateraliter nigro marginato et in disco nigro quinque (3-2) maculato. Long. 6 mill. Cayenne.

Voisin de *S. rubicundum* Reitt. par le prothorax dépourvu de rangée de points sur la base, très distinct par les macules noires de cet organe.

S. variegatum n. sp. Rufus, oculis antennisque apice nigris, thorace nigro margi-

(1) Les espèces qui suivent peuvent prendre place dans le genre *Scaphidium* Ol.

nato et in disco nigro sex (4, 2) maculato, elytris ad basin et ad medium nigro maculatis. Long. 5,5 mill. Cayenne.

Voisin du précédent. mais avec une macule en plus sur le prothorax et les élytres bimaculés de noir.

S. **undulatum** n. sp. Testaceus, articulis 7-10 antennarum oculisque nigris, thorace in disco indistincte brunneo et irregulariter maculato, elytris pallidis, ad basin nigro-piceo notatis, ad medium nigro-piceo undulato fasciatis. Long. 5,5 mill. Brésil.

En plus des dessins foncés des élytres, cette espèce diffère des précédentes par la base du prothorax ornée de quelques gros points.

S. **rubritarse** n. sp. (1). Niger, antennis ad basin, tarsis, abdomine, pygidio, capite thoraceque, illo postice nigro marginato, rubris, elytris luteo-testaceis, nigro cinctis. Long. 6 mill. Java.

Voisin de *S. nigrocinctulum* R. Ob. mais dessous foncé, coloration des élytres plus pâle que celle de l'avant-corps, etc.

S. **longicolle** n. sp. Rufus, antennis apice, femoribus tibiisque pro parte nigris, thorace in disco postice elytrisque ad medium nigro maculatis ; tibiis anticis arcuatis. Long. 6 mill. Bornéo.

Cette espèce, par son prothorax relativement long, peut se placer près de *S. orbiculorum* Reitt. qui est autrement maculé.

S. **disconotatum** n. sp. Niger, capite antice, antennis ad basin (articulo ultimo flavo), thorace antice et lateraliter pedibusque pro majore parte rufo-testaceis, elytris testaceis, ad medium in disco apiceque nigro maculatis, epipleuris nigris. Long. 6 mill. Java.

Moins allongée que l'espèce précédente avec les dessins foncés des élytres différents.

S. **ruficolor** n. sp. Rufus, infra corpore, antennis pro parte femoribus tibiisque nigris. Long. 5,5 mill. Malacca.

Ressemble à *S. longicolle* Pic et distinct, à première vue, par le prothorax et les élytres concolores.

S. **medionigrum** n. sp. Niger, antennis ad basin, tarsis, pygidio pro parte, capite, thorace elytrisque rufis, thorace elytrisque in medio longitudinaliter late et longe nigro notatis. Long. 5 mill. Malacca.

Diffère du précédent par la longue macule noire au milieu du dessus du corps.

S. **formosanum** n. sp. Niger, capite antice, antennis ad basin, femoribus ad basin, tarsis, infra corpore pro parte rufo-testaceis, thorace elytrisque testaceis et nigro maculatis. Long. 6 mill. Formose.

Le prothorax a deux macules discales noires allongées et les élytres chacun cinq macules, deux internes près de la suture, 3 externes, dont une arquée humérale et une apicale. — Voisin de *S. madurense* Ach., plus allongé avec une macule de plus sur les élytres.

(*A suivre.*)

(1) Cette espèce et celles qui suivent ont toutes une rangée arquée de points sur la base du prothorax.

Avis importants et Renseignements divers

La publication, forcément réduite, de notre journal se continuera, je l'espère. Mais, si quelque impossibilité matérielle arrivait à se produire, son impression pourrait être momentanément interrompue, ou encore l'impression en devenir irrégulière, cela dit pour éviter aux abonnés toute surprise désagréable pour l'avenir. Nous marchons de l'avant dans la plus grande incertitude du lendemain, ce qui fait que, raisonnablement, nulle promesse ne peut être formulée aujourd'hui. Mais espérons, l'espérance est en ce moment la force et la consolation de tout.

Il convient de redire, ce qui a été déjà publié dans les numéros précédents, c'est que, par suite de l'état de guerre, la distribution régulière du journal n'a pu être faite. Plus tard, les numéros perdus seront remplacés sur demande et dans la mesure du possible, et les abonnés à qui rien n'aura pu être envoyé recevront, sur leur réclamation, les numéros nécessaires pour compléter l'année écoulée.

Il ne semble pas prudent d'expédier, jusqu'à nouvel ordre, l'*Echange* dans diverses régions ; il y a d'ailleurs impossibilité matérielle de communiquer avec certains pays étrangers.

Les abonnés sont priés, dans le but d'alléger les frais généraux, d'adresser le montant de leur abonnement soit à l'imprimerie Auclaire, place de la Bibliothèque à Moulins, soit à M. Pic Maurice, à Digoin (Saône-et-Loire). Les abonnés qui n'auraient pas reçu le journal depuis la déclaration de guerre et qui le désireraient maintenant, devront le réclamer en s'adressant directement à M. Pic, et avertir en même temps s'ils désirent voir continuer leur abonnement pour l'année nouvelle. L'envoi du journal sera fait seulement aux abonnés qui auront versé leur abonnement pour l'année courante.

En principe, seront considérés toujours comme abonnés ceux qui n'auront pas renvoyé les premiers numéros de 1915 ou n'ont pas fait savoir qu'ils se désabonnaient. Il est recommandé particulièrement de signaler *de suite*, à la Direction, tout changement d'adresse pouvant se produire. Cet avis concerne surtout les abonnés actuellement mobilisés.

En vente chez l'auteur, Maurice Pic, le périodique *Melanges Exotico-Entomologiques* consacré à l'étude des Coléoptères exotiques.

Ce périodique, publié à dates irrégulières, comprend aujourd'hui 15 fascicules (le 15ᵉ vient de paraître) de 16 à 20 pages dont le premier a paru le 10 novembre 1911 et le dernier a été édité le 10 juillet 1915. L'importance de cette publication où sont décrits des genres, espèces et variétés multiples ne saurait échapper à personne et quelques chiffres en donneront une idée approximative. Le 8ᵉ fascicule, paru en 1913, contient la table générale des formes précédemment décrites et qui comprennent 14 genres ou sous-genres, 291 espèces et 53 variétés. Depuis, dans les plus récents fascicules, sont décrits 16 genres ou sous-genres, 376 espèces et 59 variétés. — Les nouveautés appartiennent aux familles suivantes : *Carabidæ, Silphidæ, Scaphidiidæ, Dermestidæ, Ptinidæ et Anobiidæ, Dascillidæ, Malacodermes* (diverses sous-familles), *Hetéromères* (diverses sous-familles), *Bruchidæ, Curculionidæ, Cerambycidæ et Phytophages*.

En outre, plusieurs tableaux dichotomiques figurent dans divers fascicules.

M. Maurice Pic, avant de publier un essai dichotomique (en projet depuis quelques années) pour faciliter l'étude du genre *Stagetus* Wol. ou *Theca* M. R., serait désireux d'obtenir, pour mener à bien cette entreprise :

1° Des renseignements biologiques (le plus détaillés possible) sur toutes les espèces du genre.

2° Communication des espèces rares ou litigieuses des collections.

M. M. Pic désire obtenir par voie d'échange, à défaut de recevoir en communication, les trois espèces suivantes : *Theca Andalusiaca* Aubé, *striatula* Schils. et *conicicollis* Schils. — Il offre en échange : *Theca cribricollis* Aubé, *pellita* Chevr., *Ptinus palliatus* Perris, *italicus* Arag., *obscuricollis* Pic, *Elater ruficeps* M. G., *Cryptocephalus tibialis* Bris. et autres espèces variées de diverses familles.

Notes de chasses

M. Maurice Pic a capturé l'an passé, dans le courant de juillet, au Mont-Dore, 1° en Coléoptères : *Olophrum alpinum* Heer, *Helophorus Schmidti* Villa, *Simplocaria semistriata* F., *Niptus crenatus* F., *Ludius* v. *æruginosus* F., *Sericus brunneus* L., *Cryptocephalus bilineatus* L., *Chætocnema angustula* Ros., *Coccinella hieroglyphica* v. *areata* Panz., *Hypera arvernica* Cap. ; 2° en Hyménoptères : *Amblyteles subsericans* Grav., *sputator* v. *solutus* Berth. et *armatorius* Forst. ; *Ichneumon Ferrandi* Pic, *Alomya ovator* Grav., *Tenthredo livida* F., *Tenthredopsis viridis* L., *Macrophya rustica* L., *Abia aurulenta* Fisch., etc.

Le gérant : E. REVÉRET.

Trente-et-unième année. — N° 370. Octobre 1915.

L'ÉCHANGE
Revue Linnéenne

FONDÉE PAR LE DOCTEUR JACQUET

Organe mensuel des Naturalistes de la Région Lyonnaise et du Centre

CONTENANT LES DEMANDES D'ÉCHANGE

D'ACHAT OU DE VENTE DE LIVRES ET DE TOUT AUTRE OBJET D'HISTOIRE NATURELLE

M. PIC (✿, I. P., ✿), Directeur

Membre correspondant du Muséum de Paris

(10 Octobre 1915)

SOMMAIRE

PRIX D'ABONNEMENT : UN AN, A PARTIR DU 1er JANVIER

France : 5 francs. | Étranger : 6 francs.

MOULINS

IMPRIMERIE ÉTIENNE AUCLAIRE

ANCIENNE MAISON CH. DESROSIERS

TARIF DES SEPARATA

	25 EX.	50 EX.	100 EX.
16 pages	6 fr. 50	8 fr. »»	10 fr. »»
8 pages	4 »»	5 »»	6 50
4 pages	2 50	3 »»	4 »»
Couverture blanche	» 75	1 25	2 »»
Couverture imprimée	3 50	4 50	6 »»

Pour les separata les auteurs doivent s'adresser directement à l'imprimerie.

Trente-et-unième année. N° 370. Octobre 1915.

L'Échange, Revue Linnéenne

Notes diverses, descriptions et diagnoses

(*Suite.*)

Dromius 4-maculatus var. Viturati Pic. — Voici la diagnose latine de cette variété qui a été publiée en 1912 (*Bul. Soc. Hist. Nat. Autun*, p. 100) (1).

Elytris nigris, in disco longe et longitudinaliter testaceo lineatis. — Les macules testacées séparées, existant chez la forme type, sont, chez cette variété, réunies 2 à 2 sur chaque élytre, formant ainsi une bande longitudinale à contours irréguliers.

Dapsa (Phylira) trimaculata v. nov. subfasciata. — Elytris testaceis, postice in disco nigro fasciatis. Marseille (coll. Pic).

Les élytres ont, au delà de leur milieu, une bande noire commune, isolée des bords, celle-ci arquée en avant et prolongée en arrière sur la suture.

Dapsa trimaculata v. nov. unimaculata. — Elytris testaceis, ad suturam postice nigro maculatis. France Méridionale : Marignane (Sieveking in coll. Pic).

Cette variété est très distincte par la présence d'une seule macule noire placée sur la suture.

Anthicus coniceps v. nov. subopacicollis. — Capite thoraceque dense punctatis, illo subopaco. Tunisie : Sousse. Communiqué par le Dr Normand, ainsi que l'espèce suivante.

Distinct de la forme type par la ponctuation très dense, surtout sur le prothorax, de l'avant-corps. Correspond à la var. *punctatithorax* Pic, de *A. longipilis* Bris.

Anthicus Normandi n. sp. ♀ — Oblongus, subconvexus, nitidus, griseo sat sparse pubescens, niger, tibiis ad basin tarsisque pro parte testaceis.

Oblong, un peu convexe, brillant, revêtu d'une pubescence grise, assez écartée, noir à reflets un peu plombés, avec la base des tibias et partie des tarses testacées. Tête grosse, assez longue, subarquée postérieurement, fortement et assez densément ponctuée ; antennes subfiliformes, à dernier article long, acuminé ; prothorax peu plus long que large, un peu dilaté-arrondi en avant, à fossette basale pubescente nette, à ponctuation forte, rapprochée surtout en avant ; élytres bien plus larges que le prothorax, assez longs, un peu rétrécis et subarrondis au sommet, à ponctuation ruguleuse, assez fine et écartée ; pygidium un peu saillant ; pattes robustes. Long. 5 mill. environ. Tunisie : Le Kef (Dr Normand).

(1) Une erreur a fait imprimer comme nom de genre *Agonum* au lieu de *Dromius* Bon. Puisque je suis dans les corrigenda, je signale deux coquilles dans un autre de mes articles (*Misc. Ent.* XXIII, p. 2, 3e paragr.) : il faut lire Arag. (nom d'auteur), au lieu de Rag., et noire au lieu de vive.

Voisin de *A. torsticelis* Mars., en diffère par les tibias bicolores, la pubescence uniforme et moins soyeuse, la ponctuation plus forte de l'avant-corps, etc.

Leptura (Strangalia) 7-punctata v. nov. atrosuturalis. — Thorace bicolore, testaceo et nigro, elytris antice multi maculatis, sutura nigra (1). Morée (coll. Pic).

Le dessin des élytres comprend antérieurement une macule suturale commune et, sur chacun, 2 macules (transversalement disposées) voisines, dont une discale, l'autre externe, sur le repli.

Leptura (Strangalia) 7-punctata v. nov. Roberti. — Thorace nigro, elytris antice multi maculatis, sutura nigra. Transsylvanie et Turquie (coll. Pic).

Analogue comme dessins élytraux à la variété précédente, mais prothorax entièrement foncé, au lieu d'être en partie testacé-roussâtre.

Leptura (Strangalia) 7-punctata v. nov. gasturica. — Thorace rufo-testaceo, elytris testaceis, quinque nigro maculatis, apice vage rufescente. Corfou : Gasturi (Pic).

Cette variété n'a pas le sommet des élytres noir et présente cinq macules noires : une antérieure suturale commune et, sur chacun, une macule médiane et une autre antéapicale externes.

(*A suivre.*) M. Pic.

UNE LOCALITÉ NOUVELLE DE " MANTIS RELIGIOSA " L.

Variété brune

Par Paul Pionneau.

Si la *Mantis Religiosa* (forme type) est très commune dans certaines régions de la France et particulièrement dans le Midi, il n'en est pas de même de sa variété brune, qui est, à mon avis, beaucoup plus rare. Celle-ci a cependant été signalée dans un certain nombre de localités.

Je dois dire que *Mantis Religiosa* et sa variété brune ont été observées par M. Henri Danède dans un département non encore cité jusqu'à ce jour, celui de la Dordogne. Plusieurs échantillons ont été recueillis par notre collègue aux environs de Nontron, à 1 kilomètre de la ville, sur les collines calcaires bien exposées au soleil. L'espèce et la variété seraient communes à cet endroit. En terminant cette notice je ne crois pas inutile de rappeler ici quelques-unes des localités où a été capturée la variété brune :

Toulouse (Clermont) ; Foix (Langlosse) ; Mont-Aimé, près des Vertus, Rilly, près Rennes (Bellevoye) ; Sens (Houlbert) ; Perpignan (Combes) ; Aix-les-Bains (Agassiez) ; Dun-sur-Auron (Faure), etc. (2).

(1) Les autres dessins noirs des élytres, chez cette variété et la suivante, sont ordinaires, c'est-à-dire composés sur chaque élytre de : une macule médiane externe, une macule ou fascie antéapicale, une autre apicale.

(2) Consultez à ce sujet Maurice Lambertie : *Sur la Mantis Religiosa* var. brune dans la Gironde, *Bulletin Société Linnéenne* (Bordeaux, mars 1910).

les autres couverts d'une plaque dure écailleuse et luisante, les segments suivants longitudinalement et transversalement striés ; sur chaque anneau sauf sur le premier est en-dessus comme en-dessous une double ampoule charnue susceptible d'une grande dilatation, déprimée au repos, très élevée lors des dilatations, auxiliaire du mouvement dont la larve fait usage durant son cheminement dans le bois quoiqu'elle ait des pattes.

Pattes très petites, éparsement ciliées, coniques, écailleuses, un peu courbes, de cinq articles terminés par un onglet pointu.

Stigmates ponctiformes, au nombre de 18.

De Geer accuse les larves de se dévorer entre elles ; ce n'est pas tout à fait exact ; mises dans un espace restreint elles se mordent et se nuisent au point de se détruire mais sans se manger entre elles ; sous cette même inspiration l'auteur termine en disant que ce fait de larves lignivores devenant à l'occasion carnassières est très remarquable.

Cette larve vit en mai du liber et de l'aulier des vieux troncs de pin et de sapin abandonnnés sur le sol.

Pogonocherus fasciculatus, de géer (Larve innommée.)

(*Tom. V, mém. 8, p. 409, pl. 12, fig. 9.*)

Larve. Longueur 20 millimètres.

Corps apode, couvert de très petits poils jaunâtres, large à la région thoracique puis s'atténuant vers l'extrémité.

Tête petite, écailleuse, larve obscur, moitié moins large que le premier segment thoracique, en partie invaginée dans ce segment, la partie invaginée blanche ; épistome et labre déprimés, mobiles roux ; mandibules grandies noires, tranche interne dentelée, lèvre inférieure avec courts barbillons ; antennes très courtes peu saillantes, articulées ; ocelles pas d'autres traces que quelques petites inégalités sur chaque côté.

Segments le premier thoracique grand, large, déprimé, couvert d'une plaque jaunâtre un peu dure, écailleuse en forme de corselet, les autres segments s'atténuant vers l'extrémité, qui est arrondie, couverts d'une membrane blanc jaunâtre avec ampoules déprimées, transversalement elliptiques et ridées, jaunâtre, permettant à la larve de se glisser facilement dans le bois, incisions des segments profondes, mamelon anal arrondi.

Stigmates ponctiformes, au nombre de 18 semblables à ceux du *Stérocorus mordax ;* mais comment sont ceux de cette dernière espèce ; si l'auteur les avait décrits on pourrait s'y reporter.

Cette larve vit sous les écorces des vieux trons abattus de pin et de sapin, glisse entre l'écorce et le bois par des mouvements de contraction et d'allongement des douze anneaux du corps.

Tous les traits que nous venons de relater conviennent à la larve de *Pogonocherus fasciculatus* qui n'est pas encore connue et laquelle selon toute probabilité mesure de 12 à 14 millimètres de longueur et qui vit dans les branches ou rameaux de pin au lieu de vivre dans le tronc de cette essence.

CHRYSOMÈLES, GÉNÉRALITÉS.

Tom. V, mém. 6, p. 288, pl. 9, fig.

L'adulte est brillant, orné de belles couleurs, rouge écarlate, azur, bleu, vert doré, glabre, lisse, vivant sur les arbres et sur les plantes, se nourrissant de leurs feuilles et y déposant sa ponte ; la larve qui en éclôt s'alimente des mêmes feuilles ; elle est hexapode, à pattes longues, écailleuses et articulées, à corps allongé, à douze segments terminés en pointe, garnie au bout d'un mamelon charnu faisant l'office de pattes ; elle le pose sur le plan de position garni d'habitude d'une sécrétion gluante ; la larve adhère ainsi parfaitement à la feuille ; sa tête est arrondie, écailleuse, elle porte mâchoires et barbillons, ses antennes sont petites ; plusieurs espèces aiment vivre en société sur la même feuille qu'elles rongent de pair.

Pour se transformer quelques unes se fixent sur les feuilles par l'extrémité anale puis par des mouvements rétractiles, elles font glisser la peau larvaire jusqu'à leur extrémité postérieure qu'elles couvrent ainsi, d'autres s'enfoncent en terre.

Nymphes de forme ovale plus ou moins allongée ; la phase nymphale est généralement courte.

Durant la copulation, le mâle est sur le dos de la femelle ; le nombre d'œufs portés par celle-ci est considérable ; quelquefois les anneaux abdominaux sont distendus et si renflés que la femelle a de la peine à traîner son ventre.

Crioceris merdigera, Linnée, (Criocère rouge de Lis.)

Tom. V, mém. 6, p. 339-340.

L'adulte à pattes noires est commun sur les lis à fleurs blanches dont il mange les feuilles, celui à pattes rouges sur les feuilles du muguet, qu'il mange aussi ; quand on les tient dans les doigts, ils font entendre une légère stridulation produite par le frottement du derrière contre les étuis ; la femelle fécondée pond des œufs rouges et allongés qu'elle place sans ordre sur les feuilles du lis ou du muguet, la larve est jaunâtre mêlée de vert obscur ; tête et pattes sont noires et écailleuses ; sur le premier segment thoracique sont aussi des plaques noires et écailleuses ; elle couvre son corps de ses propres déjections qui sont humides et verdâtres ; elle subit sa transformation en terre.

Chrysomela varians, Schall. (Chrysomèle violette de millepertuis.)

(*Tom. II, mém. 6, p. 312, pl. 9, fig. 14.*)

Larve hexapode, couleur brun, un peu rougeâtre ; tête et pattes écailleuses, noir luisant.

Corps lisse, un peu moins luisant que la tête et le premier segment thoracique qui est noir ou brun noirâtre, luisant, gras, charnu, convexe, l'extrémité postérieure large et arrondie avec mamelon pseudopode charnu, de couleur orange avec fente anale.

Cette larve vit en juin sur le millepertuis (hypericum perforatum) dont elle ronge les feuilles ainsi que les fleurs ; au moindre attouchement elle baisse la tête, courbe son corps en l'arquant et se roule en boule ; par ce mouvement, la peau se détend,

devient unie et lisse au lieu d'être habituellement ridée ; sa marche est très lente, c'est avec peine qu'elle paraît trainer son gros corps.

Au commencement de juillet, elle entre peu profondément en terre pour y subir sa transformation dans une loge.

Nymphe ovalaire, à extrémité abdominale conique et un peu courbée en dedans, couleur orange, plus pâle en dessus qu'en dessous, ligne médiane obscure, quelques courts poils très fins sur la région dorsale, stigmates ponctiformes, noirs.

C'est sur les indications du Catalogue Rupertiberger que nous mentionnons cette espèce sous le nom de *Varians*.

Melasoma œneum, Linné. (Chrysomèle verte de l'aune.)

(*Tom. V, mém. 6, p. 306, pl. 9, fig. 6.*)

Larve. Longueur 9 millim., largeur 2-3 millim.

Corps noir, ombré de gris, convexe en dessus, déprimé en dessous, à milieu élargi, s'atténuant vers l'extrémité postérieure que la larve courbe en dedans durant sa marche.

Tête écailleuse, noir luisant, arrondie, mâchoires, quatre barbillons coniques articulés, les extérieurs les plus grands, antennes petites, courtes, coniques articulées ; ocelles, quelques petits grains élevés et coniques.

Segments au nombre de douze : le premier gris jaunâtre avec deux grandes plaques noires, les suivants couverts de tubercules coniques et de taches noires écailleuses ; sur les côtés est un trait gris jaunâtre ; dessous de couleur grise ; les deuxième et troisième segments thoraciques et les sept premiers segments abdominaux ont deux rangées de tubercules élevés, un de chaque côté de la ligne médiane, chaque tubercule susceptible d'émettre de son extrémité, une gouttelette blanche. Au moindre danger, simultanément jaillit de chaque tubercule cette gouttelette dont l'odeur très forte rappelle le goût des amandes amères. Dans les élevages en chambre, l'émission est faible ou nulle, question d'alimentation. Sur la région dorsale, entre les deux rangées de tubercules sont deux taches noir luisant, sur les côtés sont trois petites tâches noires aussi saillantes, deux de ces taches touchent le trait latéral gris jaunâtre ; segment anal terminé en forme de pseudopode charnu susceptible de se tuméfier : en marche, la masse charnue jaunâtre pâle se fixe sur le plan de position, le corps s'allonge ; alors la larve retire son pseudopode et le porte en courbant, le corps le plus en avant possible, quelquefois la marche se fait au moyen des seules pattes ; anus à l'extrémité du pseudopode.

Pattes assez longues, gris jaunâtre, cuisses grosses, jambes et pieds égaux, ces derniers terminés par un petit crochet noir au-dessous duquel est une apophyse membraneuse qui sécrète une matière gluante permettant à la larve d'adhérer contre le plan de position.

De Géer prend le trochanter pour la cuisse, la cuisse pour la jambe et celle-ci pour le pied.

La larve vit en juillet et en août sur les feuilles de l'aune qu'elle ronge, attaque la feuille par son limbe, la perce de grands trous tout en respectant les bords, elle se fixe sous la feuille qu'elle quitte rarement, aux premiers jours d'août, veille de sa trans-

formation, elle se fixe sous une feuille, courbe le corps en arc, le dos formant convexité et commence aussitôt la phase transitoire, à la suite de laquelle le masque tombe, la peau entraînée vers l'extrémité postérieure qu'elle couvre en partie.

Nymphe ovale oblongue, brun noirâtre luisant ; corps arqué, la tête et le segment anal seuls touchent la feuille ; premier segment thoracique avec ligne médiane blanc jaunâtre ; pattes noires ainsi que les antennes ; région dorso abdominale brun clair, la ventrale blanc jaunâtre.

Au moindre des contacts la nymphe baisse perpendiculairement la tête et la relève et répète plusieurs fois ce mouvement ; fin août se termine la nymphose ; durant l'accouplement le mâle est sur la femelle ; l'adulte continue à se nourrir des feuilles de l'aune.

Lina populi, Linnée. (chrysomèle du tremble)

Tom. V, mém. 6, p. 291, pl. 8, fig. 18.

Larve longueur 17 millim. largeur 4 millim. 5.

Corps allongé, terminé en forme conique, blanc un peu terne ou jaunâtre ; tête et pattes noir luisant ; premier segment thoracique long, moins large que les suivants, ovale, couvert d'une plaque écailleuse marquée de chaque côté d'une grande tache noire, sur les anneaux suivants sont vers les côtés plusieurs taches noires, un peu élevées disposées en six rangées longitudinales, taches inégales, les intermédiaires plus petites, les latérales tuberculiformes : de chaque côté entre le premier et le second rang de tâches est une suite de mamelons coniques élevés sur les deux derniers segments thoraciques et sur les sept premiers segments abdominaux, une paire sur chacun de ces anneaux ; sur les quatre derniers anneaux les deux taches médianes se confondent en une seule grande tache ; en dessous sont plusieurs taches semblables noires peu élevées, longitudinales sur les neuf derniers anneaux.

Les dix-huit mamelons coniques précités sont durs au toucher ; au moindre contact, la larve fait sortir simultanément de chacun d'eux une gouttelette blanche et comme laiteuse qui adhère à la peau momentanément ; tout danger passé la larve les fait rentrer : Ces gouttelettes répandent une forte odeur désagréable dont les doigts qui en ont été imprégnés conservent longtemps la senteur ; ces gouttelettes exsudent du bout tronqué et excavé du mamelon, hors de l'émission la membrane jaillit, la goutte sort, la membrane rentre avec la goutte ; dans les élevages en chambre la nutrition de la larve n'étant plus si active. cette matière parait peu ou presque pas.

La larve vit en famille des feuilles du saule et du tremble ; aux premiers jours de juillet a lieu la transformation nymphale, la larve se fixe contre une feuille par son extrémité anale, la phase transitoire commence, les contractions et les dilatations ont lieu à la suite desquelles la peau de la larve est acculée contre l'extrémité anale qu'elle couvre ; le dernier segment continuant à rester engagé dans la peau.

Nymphe. Couleur de la larve, blanc jaunâtre, la région dorsale est garnie de taches noires luisantes disposées en ligne ; tête noire ; pattes annelées de noir.

La phase nymphale est courte, six jours, l'adulte d'abord blanc jaunâtre en dessus, jaunâtre en dessous prend en peu de temps la teinte normale : l'accouplement a lieu sur les feuilles, le mâle sur la femelle ; celle-ci pond aussitôt après des œufs allongés, ovales, rougeâtres, qu'elle dépose sur les feuilles, les uns près des autres ; à leur

Ichneumoniens du Beaujolais

Lors d'une petite excursion entomologique de trois jours, entreprise à la fin de juillet dernier, dans les environs de Poule et à Belleroche (principalement du côté du Mont-Pinay, un des contreforts des Monts du Beaujolais), la saison étant un peu avancée pour la chasse aux coléoptères, j'ai tenté de récolter plutôt des Ichneumoniens. Mes chasses ont été maigres, sans doute par suite d'un temps couvert peu favorable ; malgré cela, j'ai pu capturer plusieurs variétés nouvelles. On trouvera la description (1) des nouveautés à la suite de la courte énumération des espèces et variétés récoltées et que j'ai pu identifier sans trop de peine.

Ichneumon pistorius v. nov. luteoannulatus ♂. Poule. Pedibus pro parte nigris, pro parte luteis.

Ichneumon leucocerus Grav. var.	Poule (Rhône).
Ichneumon scutellator Grav.	Belleroche (Loire).
Ichneumon latrator F. var.	Poule.
Ichneumon simulans Tischb.	Poule, Belleroche.
Ichneumon computatorius Wesm.	Belleroche.
Ichneumon gracilicornis Grav.	Poule, Belleroche.
Ichneumon gracilentus Wesm.	Belleroche.
Ichneumon varipes Grav.	Poule, Belleroche.
Ichneumon sanguinator Rossi.	Poule.
Ichneumon nigritarius Grav.	Poule, Belleroche.
Ichneumon fabricator F.	Poule, Belleroche.
Ichneumon annulator F.	Poule.
Ichneumon ? dissimilis Grav.	Poule.
Ichneumon defraudator Koch.	Poule, Belleroche.
Amblyteles castanopygus Grav.	Poule, Belleroche.

Amblyteles **palliatorius v. nov. rufotriangularis** ♀, Poule. Abdomine nigro, segmentis 2° et 3° lateraliter rufo notatis, 6° et 7° albo marginatis.

Dicælotus pumilus Grav.	Poule, Belleroche.
Dicælotus pusillus Holm. var.	Poule.
Diadromus ? arrisor Wesm.	Poule.
Diadromus troglodytes Wesm.	Poule.
Phœogenes planifrons Wesm.	Belleroche.
Phœgenes tenuis Berth.	Poule.

Ichnogaster albibucca v. nov. atriventris ♀, Poule. Thorace pro parte rufo, pro parte nigro, abdomine nigro, scutello postscutelloque luteis.

Je termine ce petit article par les descriptions françaises des trois variétés jugées nouvelles.

Ichneumon var. luteoannulatus. — Chez cette variété la face est d'un blanc jaunâtre avec le milieu noir, le scape est maculé de jaune, l'écusson blanc, il y a une ligne blanche devant et sous les ailes, le reste du corps et les antennes étant noirs ; les

(1) La diagnose latine sera tout d'abord donnée dans l'énumération.

quatre pattes antérieures sont jaunâtres avec la base des cuisses et le sommet des tibias en dessus noirs, les tarses intermédiaires sont bicolores, les pattes postérieures sont noires avec la moitié basale des tibias jaune. Cette nouvelle variété est caractérisée par les antennes non annelées de blanc, la face bicolore et les pattes en partie jaunâtres.

Amblyteles var. rufotriangularis. — Voisin de la var. *spoliator* Wesm. (1). Le 3e et le 2e segment de l'abdomen sont triangulairement marqués de roux sur fond noir, en outre la coloration rousse est étendue transversalement sur la base du 2e.

Ichnogaster var. atriventris. — Cette variété diffère de *I. abibucca* Krich., au moins par la coloration différente, l'abdomen n'ayant pas les segments intermédiaires bordés de pâle (les derniers segments sont brièvement maculés de blanc) ; le postécusson est jaune, les joues sont brièvement, et peu distinctement, marquées de clair.

M. Pic.

Diagnoses de nouveaux genres et nouvelles espèces de Scaphidiides
(Suite)
Par M. PIC

Scaphidium bifasciatum n. sp. Niger, antennis ad basin rufis, elytris ad basin late et ad apicem breve rufo-testaceo fasciatis. Long. 4 mill. Malacca.

Peut se placer près de *Chapuisi* Gestro, celui-ci a la base des fémurs rousse, tandis que chez *bifasciatum* les fémurs sont tout noirs.

S. javanum n. sp. Niger, antennis ad basin rufis, elytris ad basin late et ad apicem breve rufo-testaceo fasciatis, fasciis ad suturam junctis. Long. 4 mill. Java.

Très voisin du précédent, mais la fascie antérieure claire est plus sinuée et se joint à l'apicale près de la suture.

S. notaticolle n. sp. Niger, antennis ad basin, pedibus pro majore parte, abdomine, pygidio thoraceque antice et lateraliter rufis, elytris nigris, antice late apiceque sat breve testaceo maculatis. Long. 4 mill. Bornéo.

Diffère du précédent par les élytres maculés, et non fasciés, de clair, ainsi que par le prothorax moins court et bicolore.

S. atrosuturale n. sp. Rufus, antennis ad medium nigris, elytris ad suturam nigro lineatis. Long. 4 mill. Bornéo.

Cette espèce est des plus distinctes par sa forme relativement courte et sa coloration particulière, rousse en dessus avec une bordure suturale noire n'atteignant pas le sommet et un peu élargie à la base, le dernier article des antennes est plus clair au sommet.

S. borneense n. sp. Rufus, antennis apice nigris, elytris in disco fortiter lineato punctatis. Long. 4 mill. Bornéo.

Espèce très distincte par la coloration générale rousse jointe à la ponctuation élytrale. Peut se placer près de *S. unicolor* Cast.

(*A suivre.*)

(1) Paraît correspondre à la var. 1 de l'*Amblyteles spoliator* de Wesmael (*Tentamen* p. 118).

Avis importants et Renseignements divers

La publication, forcément réduite, de notre journal se continuera, je l'espère. Mais, si quelque impossibilité matérielle arrivait à se produire, son impression pourrait être momentanément interrompue, ou encore l'impression en devenir irrégulière, cela dit pour éviter aux abonnés toute surprise désagréable pour l'avenir. Nous marchons de l'avant dans la plus grande incertitude du lendemain, ce qui fait que, raisonnablement, nulle promesse ne peut être formulée aujourd'hui. Mais espérons, l'espérance est en ce moment la force et la consolation de tout.

Il convient de redire, ce qui a été déjà publié dans les numéros précédents, c'est que, par suite de l'état de guerre, la distribution régulière du journal n'a pu être faite. Plus tard, les numéros perdus seront remplacés sur demande et dans la mesure du possible, et les abonnés à qui rien n'aura pu être envoyé recevront, sur leur réclamation, les numéros nécessaires pour compléter l'année écoulée.

Il ne semble pas prudent d'expédier, jusqu'à nouvel ordre, l'*Echange* dans diverses régions ; il y a d'ailleurs impossibilité matérielle de communiquer avec certains pays étrangers.

Les abonnés sont priés, dans le but d'alléger les frais généraux, d'adresser le montant de leur abonnement soit à l'imprimerie Auclaire, place de la Bibliothèque à Moulins, soit à M. Pic Maurice, à Digoin (Saône-et-Loire). Les abonnés qui n'auraient pas reçu le journal depuis la déclaration de guerre et qui le désireraient maintenant, devront le réclamer en s'adressant directement à M. Pic, et avertir en même temps s'ils désirent voir continuer leur abonnement pour l'année nouvelle. L'envoi du journal sera fait seulement aux abonnés qui auront versé leur abonnement pour l'année courante.

En principe, seront considérés toujours comme abonnés ceux qui n'auront pas renvoyé les premiers numéros de 1915 ou n'ont pas fait savoir qu'ils se désabonnaient. Il est recommandé particulièrement de signaler *de suite*, à la Direction, tout changement d'adresse pouvant se produire. Cet avis concerne surtout les abonnés actuellement mobilisés.

En vente chez l'auteur, Maurice Pic, le périodique *Mélanges Exotico-Entomologiques* consacré à l'étude des Coléoptères exotiques.

Ce périodique, publié à dates irrégulières, comprend aujourd'hui 15 fascicules (le 15e vient de paraître) de 16 à 20 pages dont le premier a paru le 10 novembre 1911 et le dernier a été édité le 10 juillet 1915. L'importance de cette publication où sont décrits des genres, espèces et variétés multiples ne saurait échapper à personne et quelques chiffres en donneront une idée approximative. Le 8e fascicule, paru en 1913, contient la table générale des formes précédemment décrites et qui comprennent 14 genres ou sous-genres, 291 espèces et 53 variétés. Depuis, dans les plus récents fascicules, sont décrits 16 genres ou sous-genres, 376 espèces et 59 variétés. — Les nouveautés appartiennent aux familles suivantes : *Carabidæ, Silphidæ. Scaphidiidæ, Dermestidæ, Ptinidæ et Anobiidæ, Dascillidæ, Malacodermes* (diverses sous-familles), *Hétéromères* (diverses sous-familles), *Bruchidæ. Curculionidæ, Cerambycidæ et Phytophages.*

En outre, plusieurs tableaux dichotomiques figurent dans divers fascicules.

M. Maurice Pic, avant de publier un essai dichotomique (en projet depuis quelques années) pour faciliter l'étude du genre *Stagetus* Wol. ou *Theca* M. R., serait désireux d'obtenir, pour mener à bien cette entreprise :

1° Des renseignements biologiques (le plus détaillés possible) sur toutes les espèces du genre.

2° Communication des espèces rares ou litigieuses des collections.

M. M. Pic désire obtenir par voie d'échange, à défaut de recevoir en communication, les trois espèces suivantes : *Theca Andalusiaca* Aubé, *striatula* Schils. et *conicicollis* Schils. — Il offre en échange : *Theca cribricollis* Aubé, *pellita* Chevr., *Ptinus palliatus* Perris, *italicus* Arag., *obscuricollis* Pic, *Elater ruficeps* M. G., *Cryptocephalus tibialis* Bris. et autres espèces variées de diverses familles.

Notes de chasses

MM. Maurice Pic et Léon Robert ont capturé près de Digoin, en août dernier, dans les détritus non complètement desséchés, ou sur la vase humide d'un creux d'eau tari, entre autres espèces : *Elaphrus riparius* L., *Heterocerus lævigatus* Panz., ? *fusculus* Ksw. ; *Bledius opacus* Block, *Stenus longipes* Heer, *Pæderus fuscipes* Curt. (*longipennis Er.*)

M. l'abbé Sandre a capturé dans les Hautes-Alpes, principalement à Charance près de Gap : *Malachius inornatus* Ksw. et *lusitanicus* var. *australis* Muls. Rey, *Malthinus facialis* var. *maritimus* Pic, *Cantharis figurata* Man., *Lixus ascanii* L., *Cassida ornata* Creutz, *Cryptocephalus rufipes* Goeze (*gracilis* F.), etc.

Le gérant : E. Revéret.

Trente-et-unième année. — N° 371. Novembre 1915.

L'ÉCHANGE
Revue Linnéenne

FONDÉE PAR LE DOCTEUR JACQUET

Organe mensuel des Naturalistes de la Région Lyonnaise et du Centre

CONTENANT LES DEMANDES D'ÉCHANGE

D'ACHAT OU DE VENTE DE LIVRES ET DE TOUT AUTRE OBJET D'HISTOIRE NATURELLE

M. PIC (✿, I. P., ♁), Directeur

Membre correspondant du Museum de Paris

COMITÉ DE RÉDACTION OU COMITÉ D'ÉTUDES

BERTHOUMIEU — Capitaine XAMBEU

ADRESSER TOUTES COMMUNICATIONS CONCERNANT LA RÉDACTION ET LES ÉCHANGES

A M. M. PIC, à Digoin

Celles concernant les Abonnements et les Annonces, à l'Imprimerie AUCLAIRE, à Moulins

(12 Novembre 1915)

SOMMAIRE

PRIX D'ABONNEMENT : UN AN, A PARTIR DU 1er JANVIER

France : 5 francs. | Étranger : 6 francs.

MOULINS

IMPRIMERIE ÉTIENNE AUCLAIRE

ANCIENNE MAISON CH. DESROSIERS

Trente-et-unième année. N° 371. Novembre 1915.

L'Échange, Revue Linnéenne

Notes diverses, descriptions et diagnoses

(*Suite.*)

Evodinus (Brachyta) clathratus v. nov. atroreductus. Elytris testaceis, ad medium reducte fasciatis et postice mediocre nigro punctatis ; pedibus pro parte rufis. Vogelsberg (coll. Pic).

Cette variété ressemble à *v. pedemontata* Dan. par ses dessins noirs réduits sur les élytres, mais elle a les pattes en majeure partie rouges. A placer près de la v. *nigrosignatus* Reitt., qui doit être rapportee à la var. *signatus* Panz.

Evodinus Solskyi v. nov. sinuatolineatus. Elytris testaceis, pro majore parte nigro cinctis et in disco longitudinaliter nigro sinuato lineatis. Sibérie : Sajan (coll. Pic).

Voisin de la var. *sinuatosignatus* Pic, mais bande noire différente et plus réduite sur le disque des élytres.

Evodinus Solskyi v. nov. multisignatus. Elytris testaceis, multi et breve nigro lineatis. Sibérie : lac Baïkal (coll. Pic).

Cette variété présente, sur le disque des élytres, deux rangées de courtes lignes noires, juxtaposées, en outre la base des épaules et l'extrémité sont marquées de noir.

Evodinus variabilis v. nov. reductesignatus. Elytris testaceis, pro parte nigro cinctis, antice oblique, ad et post-medium transverse fasciatis aut maculatis, apice nigro maculatis Sibérie (coll. Pic).

Voisin de la var. *constrictus* Germ. mais à dessins noirs plus réduits sur les élytres.

Evodinus punctatus v. nov. reductemaculatus. Elytris testaceis, ad scutellum et lateraliter breve nigro maculatis Lac. Baïkal (coll. Pic).

Cette nouvelle variété doit prendre place près de la var. *altaiensis* Pic.

Evodinus interrogationis v. nov. bernardinus. Elytris testaceis, nigro quinque maculatis. Alpes : Petit Saint-Bernard (Pic).

Cette variété se distingue de la var. *12-maculatus* F. par l'oblitération de la macule noire prescutellaire.

Evodinus interrogationis v. nov. Theresae. Macula scutellaris et macula prima discoidalis elytrorum plus minusve junctis. Trouvé avec le précédent.

Mecynotarsus serricornis var. nov. notatipennis. Elytris nigris, ad humeros et ad apicem rufo notatis. France : Digoin, bords de la Loire (Pic).

Cette variété est intermédiaire entre la forme type et la var. *immaculatus* Latr.

Chaetocnema Surcoufi n. sp. Oblongo-elongatus, nitidus, viridi-cupreus, antennis ad basin, tibiis tarsisque pro parte testaceis.

Oblong-allongé, brillant, vert légèrement cuivreux avec la base des antennes et partie des tibias (ceux-ci noirs ou rembrunis à leur sommet) et tarses testacés. Tête sans carène, à ponctuation fine et écartée sur fond alutacé ; prothorax court, presque droit sur les côtés, à ponctuation plus forte que celle de la tête, assez écartée, fond alutacé ; élytres un peu plus larges que le prothorax, assez longs, rétrécis à l'extrémité, à épaules très arrondies, irrégulièrement mais peu densément ponctués sur la base et le disque avec des stries latérales de points à peine plus gros que les autres. Long. 3 mill. environ. Algérie : Littré (coll. Pic). Dédié à mon ami Surcouf, le savant diptériste, actuellement mobilisé et qui fait glorieusement son devoir sur les champs de bataille.

Cette espèce est intermédiaire entre *C. aranacea* All. et *arida* Foudr.

Chaetocnema jurassica n. sp. Subovatus, nitidus, supra antice viridi-subaeneus, elytris cyanescentibus, antennis ad basin infra, tibiis tarsisque pro parte rufescentibus.

Subovalaire, brillant, avant-corps d'un vert un peu bronzé, élytres bleuâtres, dessous des premiers articles des antennes, tibias et tarses plus ou moins roussâtres. Tête sans carène, à ponctuation fine et écartée, le fond étant brillant ; prothorax court, subarqué sur les côtés, à ponctuation forte, sauf tout à fait en avant, un peu écartée, celle ci bien plus grosse que celle de la tête, fond alutacé ; élytres un peu plus larges que le prothorax, courts, rétrécis postérieurement, à épaules arrondies, fortement strié-ponctués, les stries moins droites sur le disque, avec le voisinage de l'écusson marqué de points forts et irrégulièrement disposés. Long. 3 mill. environ.

Jura : Bois d'Amont (Pic), dans une tourbière.

Cette espèce, voisine de *C. Sahlbergi* Gylh., se distingue, à première vue, par la différence très nette de grosseur entre la ponctuation de la tête et celle du prothorax.

Chaetocnema Sahlbergi v. nov. Arisi. Robustus, cyaneus, elytris sat regulariter punctatis, antennis ad basin, pedibus anticis et intermediis, tibiis tarsisque posticis testaceis. Turkestan : Aulie Ata (Aris, in coll. Pic).

Variété voisine de la var. *cupricollis* Mots., caractérisée au moins par la coloration de ses membres, jointe à la coloration franchement bleue du dessus.

Chaetocnema rufofemorata n. sp. Subovatus, robustus, nitidus, supra coeruleus, antennis ad basin pedibusque rufescentibus.

Subovalaire, robuste, brillant, bleu en dessus, base des antennes et pattes, fémurs compris, rousses Tête à ponctuation fine, assez écartée ; prothorax plus étroit que les élytres, court, un peu rétréci en avant, à ponctuation forte et dense sur fond alutacé ; élytres courts et larges, à épaules marquées mais arrondies, ornés de stries ponctuées de gros points assez réguliers, intervalles étroits. Long. 2,5 mill. Espagne : Sierra Estrella (coll. Pic).

Cette espèce, voisine de *C. arida* Foudr., se distingue, à première vue, par la coloration de ses pattes et la grosse ponctuation des élytres.

(*A suivre*) M. Pic.

Diagnoses de nouveaux genres et nouvelles espèces de Scaphidiides

(*Fin*)

Par M. PIC

Scaphidium Baconi n. sp. Infra niger, supra testaceus et nigro maculatus, femoribus ad basin tarsisque rufis. Long. 6 mill. Indes boréales.

Dessins noirs, analogues à ceux de *S. formosanum* Pic, mais ponctuation des élytres forte, en partie disposée en rangées sur le disque et coloration claire des cuisses plus étendue.

S. assamense (1) n. sp. Infra pedibusque pro majore parte nigris, supra rufus, elytris pallidioribus et nigro maculatis. Long. 5 mill. Assam.

Dessins noirs des élytres analogues au précédent, mais élytres de coloration plus pâle et thorax sans macule noire discale allongée.

S. assamense v. nov. multimaculatum. Thorace rubro, in disco nigro 4-maculato. Assam.

S. assamense v. nov. semifasciatum. Elytris ad medium nigro fasciatis. Assam.

Cette variété est caractérisée par la réunion, sur chaque élytre, des deux macules médianes noires isolées de la forme type.

S. fainanense n. sp. Rufo-testaceus, antennis apice, oculis pygidioque supra nigris, thorace in disco late nigro bimaculato, elytris ad medium late, et ad apicem breve, nigro notatis. Long. 4 mill. Formose.

Cette jolie petite espèce peut se placer près de *S. orbiculosum* Reitt., dont la coloration est tout autre.

S. sulcatum n. sp. Testaceus, elytris fortiter striato-punctatis. Long. 4 mill. Ile Banguey.

Espèce de coloration plus pâle que *S. borneense* Pic, et très distincte par ses larges stries élytrales.

S. impuncticolle n. sp. Testaceus, oculis et articulis 7-10 antennarum nigris, thorace postice striato sed impunctato. Long. 4 mill. Kina-Balu, au nord de Bornéo.

Cette espèce se distinguera, à première vue, de la précédente, par le prothorax strié, mais sans rangée de points distincts sur la base.

S. Dohertyi n. sp. Testaceus, articulis 7-10 antennarum, pectore, capite postice thoraceque in medio nigris, elytris testaceis, nigro-piceo trimaculatis, maculis anticis pro parte junctis. Long. 4 mill. Malacca.

Cette espèce qui, comme la précédente, possède une strie indistinctement ponctuée à la base du prothorax, est très distincte par ses macules élytrales foncées, irrégulières et en partie jointes antérieurement.

S. Rouyeri n. sp. Niger, antennis ad basin tarsisque rufis, thorace postice mediocre

(1) Cette espèce et les suivantes se rapportent au genre *Scaphidium* Ol.

pygidioque rufescentibus, elytris ad basin late et sinuato luteo-testaceo fasciatis et ad apicem transverse luteo-testaceo maculatis. Long. 4 mill. Sumatra (Rouyer).

Voisin de *S. javanum* Pic, mais les élytres ont une fascie (au lieu de macules isolées de la suture) noire postmédiane complète et le pygidium est teinté de roux.

S. subelongatum n. sp. Niger, antennis ad basin pectore, tarsis, tibiis pro parte, capite thoraceque rufescentibus, illo in disco obscuriore et postice nigrescente, elytris testaceis, nigro cinctis et ad medium breve nigro fasciatis. Long: 5 mill. Bornéo.

Voisin de *S. orbiculosum* Reitt., mais prothorax de coloration plus claire et fascie médiane noire des élytres plus étroite.

QUELQUES NOTES

Sur la Flore des environs de Saint-Vallier (Drôme)

Par J. B. (*Suite*).

Tous les deux portent de longs pédicelles, filiformes, flexueux au sommet desquels se penchent de longs et larges épillets. Le tout disposé en une panicule lâche et largement étalée.

Bromus maximus. Brôme très grand. — On trouve encore sur les côteaux de Laveyron le Brôme très grand. *Bromus maximus*, ainsi appelé, non point à cause de sa haute taille (60 cent. au plus), mais sans doute à cause de ses épillets glabres et longs de plus de 6 cent. Il a une certaine ressemblance avec le brôme des toits ; mais ses panicules seraient plus lâches et plus courtes.

Bromus giganteus. Brôme géant. — J'ai trouvé le Brôme géant, *Bromus giganteus*, sur le bord d'un ruisseau des vignes de Champy. Ses racines sont traçantes, son chaume est droit, haut de 1 mètre, les feuilles sont glabres et ses fleurs sont disposées en une panicule grande, lâche, penchée après la floraison. Les épillets contiennent 4 à 8 fleurs, et sont retrécis au sommet. Les glumelles sont carénées sur le dos et munies de longues arêtes.

Bromus arvensis. Brôme des champs. — Je ne vous dis rien du Brôme des champs. Je ne sais où il ne se trouve pas. Sa tige est droite (60 cent.) couverte de poils mous ainsi que ses feuilles ; ses fleurs, souvent panachées de bleu ou de violet forment une panicule lâche droite.

Les épillets sont glabres et portés sur des pédoncules filiformes. Les glumelles sont cylindriques et munies d'une arête dressée à peu près de leur longueur.

Bromus secalinus. Brôme seigle. — Si jamais, dans les mois de juin ou de juillet, vous passez à côté d'un champ de blé, n'oubliez pas que le Brôme seigle, *Bromus secalinus*, s'y trouve souvent mêlé. Haut de plus de 1 mètre, ses feuilles sont velues sur le limbe et glabres sur le gaîne. Ses fleurs sont disposées en panicules penchées. Les épillets, dont les fleurs (6-12) s'ouvrent larges à la maturité, ont leurs glumelles inférieures demi-cylindriques, arrondies sur le dos.

(*A suivre.*)

Avis importants et Renseignements divers

La publication, forcément réduite, de notre journal se continuera, je l'espère. Mais, si quelque impossibilité matérielle arrivait à se produire, son impression pourrait être momentanément interrompue, ou encore l'impression en devenir irrégulière, cela dit pour éviter aux abonnés toute surprise désagréable pour l'avenir. Nous marchons de l'avant dans la plus grande incertitude du lendemain, ce qui fait que, raisonnablement, nulle promesse ne peut être formulée aujourd'hui. Mais espérons, l'espérance est en ce moment la force et la consolation de tout.

Il convient de redire, ce qui a été déjà publié dans les numéros précédents, c'est que, par suite de l'état de guerre, la distribution régulière du journal n'a pu être faite. Plus tard, les numéros perdus seront remplacés sur demande et dans la mesure du possible, et les abonnés à qui rien n'aura pu être envoyé recevront, sur leur réclamation, les numéros nécessaires pour compléter l'année écoulée.

Il ne semble pas prudent d'expédier, jusqu'à nouvel ordre, l'*Echange* dans diverses régions ; il y a d'ailleurs impossibilité matérielle de communiquer avec certains pays étrangers.

Les abonnés sont priés, dans le but d'alléger les frais généraux, d'adresser le montant de leur abonnement soit à l'imprimerie Auclaire, place de la Bibliothèque à Moulins, soit à M. Pic Maurice, à Digoin (Saône-et-Loire). Les abonnés qui n'auraient pas reçu le journal depuis la déclaration de guerre et qui le désireraient maintenant, devront le réclamer en s'adressant directement à M. Pic, et avertir en même temps s'ils désirent voir continuer leur abonnement pour l'année nouvelle. L'envoi du journal sera fait seulement aux abonnés qui auront versé leur abonnement pour l'année courante.

En principe, seront considérés toujours comme abonnés ceux qui n'auront pas renvoyé les premiers numéros de 1915 ou n'ont pas fait savoir qu'ils se désabonnaient. Il est recommandé particulièrement de signaler *de suite*, à la Direction, tout changement d'adresse pouvant se produire. Cet avis concerne surtout les abonnés actuellement mobilisés.

En vente chez l'auteur, Maurice Pic, le périodique *Mélanges Exotico-Entomologiques* consacré à l'étude des Coléoptères exotiques.

Ce périodique, publié à dates irrégulières, comprend aujourd'hui 16 fascicules (le 16[e] vient de paraître) de 16 à 24 pages dont le premier a paru le 10 novembre 1911 et le dernier a été édité en octobre 1915. L'importance de cette publication où sont décrits des genres, espèces et variétés multiples ne saurait échapper à personne et quelques chiffres en donneront une idée approximative. Le 8[e] fascicule, paru en 1913, contient la table générale des formes précédemment décrites et qui comprennent 14 genres ou sous-genres, 291 espèces et 53 variétés. Depuis, dans les plus récents fascicules, sont décrits de nombreuses espèces et variétés, ainsi que plusieurs genres nouveaux. Le 16[e] fascicule (le dernier publié) contient avec une importante série d'espèces ou de variétés nouvelles, plusieurs genres nouveaux qui sont : *Lycoprogentes*, *Camariomorpha*, *Spinamaryginus*, *Microamaryginus*, *Pubamaryginus*, *Pseudamaryginus*, *Otoceromorphus*, *Falsostrongylium*.

Malgré les avis publiés (peut-être est-ce une conséquence des relations interrompues ou entravées par la période troublée actuelle ?) aucun renseignement n'ayant été envoyé au sujet des Coléoptères du genre *Stagetus* Wol = *Theca* M. R., le projet d'étude de ce genre est renvoyé, pour cette cause de force majeure, à une date indéterminée.

Certains entomologistes se répandent en gémissements sur la pénurie des études dichotomiques (au besoin ils les réclament en termes amers) et cependant, l'occasion étant venue, ne font rien pour faciliter la mise au point d'une étude projetée. Quelle est dès lors la situation d'un auteur ? Il doit travailler aidé de sa seule collection, avec des matériaux réduits, ce qui l'expose à publier un travail incomplet, ou ne rien publier : ce dernier parti est le plus simple et aussi celui qui doit le plus facilement échapper à la critique absolue

---

Notes de chasses

M. Monguillon a capturé dans le département de la Sarthe, entre autres Coléoptères : 1° à la Ferté-Bernard et environs : *Badister sodalis* Duft. (*humeralis* Bon. et *peltatus* Panz., *Micropeplus porcatus* F., *Sphæridium bipustulatum* var. *marginatum* F., *Priobium excavatum* Kug. (*castaneum* F.), *Maladera holosericea* Scop., *Comborerus glaber* Schaf., *Sphenophorus abbreviatus* F., *Ceutorrhynchus suturalis* F., *Pentartrum Huttoni* Woll., *Teinodactyla dorsalis* F., *Cassida sanguinolenta* F. — 2° à Chevain (commune de la Sarthe dans les environs d'Alençon) *Olisthophus rotundatus* Payk., *Amblystomus metallescens* Dej., *Pselaphus Heisi* Herbst., *Tycus niger* Payk., *Orobitis cyaneus* L., *Phytonomus pollux* F., *Batophila rubi* Payk.

Le gérant : E. Revéret.

Trente-et-unième année. — N° 372. Décembre 1915.

L'ÉCHANGE
Revue Linnéenne

FONDÉE PAR LE DOCTEUR JACQUET

Organe mensuel des Naturalistes de la Région Lyonnaise et du Centre

CONTENANT LES DEMANDES D'ÉCHANGE

D'ACHAT OU DE VENTE DE LIVRES ET DE TOUT AUTRE OBJET D'HISTOIRE NATURELLE

ADRESSER TOUTES COMMUNICATIONS CONCERNANT LA RÉDACTION ET LES ÉCHANGES

A M. M. PIC, à Digoin

Celles concernant les Abonnements et les Annonces, à l'Imprimerie AUCLAIRE, à Moulins

(12 Décembre 1915)

SOMMAIRE

PRIX D'ABONNEMENT : UN AN A PARTIR DU 1er JANVIER

France : 5 francs. [illegible] : 6 francs.

MOULINS

IMPRIMERIE ÉTIENNE AUCLAIRE

ANCIENNE MAISON CH. DESROSIERS

TARIF DES SEPARATA

	25 EX.	50 EX.	100 EX.
16 pages	6 fr. 50	8 fr. »»	10 fr. »»
8 pages	4 »»	5 »»	6 50
4 pages	2 50	3 »»	4 »»
Couverture blanche	» 75	1 25	2 »»
Couverture imprimée	3 50	4 50	6 »»

Pour les separata les auteurs doivent s'adresser directement à l'imprimerie.

Trente-et-unième année. N° 372. Décembre 1915.

L'Échange, Revue Linnéenne

Notes diverses, descriptions et diagnoses

(*Suite.*)

Lampyroidea syriaca v. nov. pallidicolor ♂. Elytris testaceis, apice rubris, in disco paulo obscurioribus, thorace immaculato. Syrie : Missis (coll. Pic).

Diffère, à première vue, de la var. *innotaticollis* Pic par la coloration plus claire des élytres.

Pseudamauronia n. gen. (1) Labro transverso, capite satis lato, oculis magnis ; thorace elongato, antice posticeque strangulato ; articulo ultimo palparum elongato, securiforme ; tarsis satis elongatis, articulis anticis in mare paullo incrassatis, inæqualibus, onguiculis æqualibus, ad basin obtuse dentatis.

Ce genre, intermédiaire entre *Amauronia* Westw. et *Aphyctus* J. Duv., se distingue, à première vue, par la forme de son prothorax, qui est retréci aux extrémités et nettement élargi sur les côtés près du milieu ; la tête est plus dégagée du prothorax, les yeux moins saillants que chez le genre *Aphyctus* J. Duv. ; les tarses antérieures sont différentes chez le ♂ et les ongles des tarses sont autrement conformés que chez *Amauronia* Westw.

Malthodes spinosostylus n. sp. Parum elongatus, nitidus, niger, elytris apice sulphureis, abdomine pro parte luteo ; ♂ stylo supra spinoso, apice dilatato et inciso, articulis dorsalibus abdominis elongatis, simplicibus, ultimo parum inciso.

Peu allongé, brillant, entièrement noir, membres compris, avec seulement l'abdomen brièvement marqué de jaune et le sommet des élytres maculé de jaune soufré. Tête grande, pas plus large que le prothorax ; antennes à peu près de la longueur du corps ; prothorax pas très large, rebordé, presque droit sur les côtés, excavé en-dessus ; élytres longs ; deux derniers segments dorsaux de l'abdomen chez ♂ allongés, le terminal subtronqué et faiblement incisé au sommet, les derniers abdominaux courts, style épaissi et entaillé à l'extrémité, muni d'une ou de deux épines avant la partie épaissie ; entre les segments dorsaux et abdominaux apparaissent 2 petites palettes juxtaposées. Long. 4 mill. Cephalonie (coll. Pic).

Très voisin de *M. græcus* Kiesv, mais structure abdominale du ♂ différente notamment par le style muni de deux petites épines avant la partie dilatée.

Malthodes cephalenicus n. sp. Elongatus, nitidus, niger aut nigro-piceus, abdomine apice pro parte testaceo ; ♂ stylo curvato, apice inciso, articulo ultimo abdominis longe lobato, penultimo dorsale infra parum dilatato, apice attenuato, ultimo longe bifurcato. Var. **abdominalis** (Podistrina) ♀ aptera, abdomine longissimo.

Allongé, brillant, noir ou noir de poix avec l'abdomen en partie testacé au sommet. Tête à peu près de la largeur du prothorax, celui-ci presque carré, à peu près droit sur

(1) Genre établi pour l'espèce *violacea* Ab., décrite comme *Amauronia* (*L'Echange*, N° 115, 1894, p. 93).

les côtés ; antennes à peu près de la longueur des élytres ; élytres longs, concolores ; abdomen très débordant, simple chez ♀, chez ♂ présentant la structure suivante : style courbé, coudé et échancré au sommet, dernier segment abdominal en lobe allongé, pénultième dorsal un peu élargi en dessous et rétréci en avant, terminal coudé, muni de chaque côté d'une longue branche filiforme. Femelle aptère var. *abdominalis*. Long. 4 à 4.5 mill. Céphalonie (coll. Pic).

Par la structure abdominale du ♂ se rapproche un peu de *M. subductus* Ksw., mais le style est courbé et les derniers segments dorsaux sont différents, surtout le dernier.

Malthodes subincisicollis n. sp. Elongatus, nitidus, niger, antennarum ad basin abdomineque pro parte testaceis, thorace lateraliter fere inciso et calloso, ♂ stylo minuto, subarcuato, segmentibus dorsalibus ultimis abdominis simplicibus et minimis. Variat thorace antice et postice luteo marginato et geniculis testaceis. (var. **lineolatus**).

Allongé, brillant, noir, base des antennes et partie de l'abdomen testacés. Tête à peu près de la largeur du prothorax ; antennes n'atteignant pas le sommet des élytres ♂, un peu plus courtes ♀ ; prothorax presque carré chez ♂, un peu plus larges ♀, inégal et creusé au milieu et sur les côtés en dessus, presque incisé et muni d'une callosité nette et brillante sur les côtés ; élytres longs, concolores ; ♂ style en forme de palette courte et un peu incurvée, deux derniers segments dorsaux courts et simples, le terminal étant frangé de poils au sommet. Varie par le prothorax étroitement marginé de jaune en avant et en arrière (var *lineolatus*). Long. 3,5 mill. Dalmatie (coll. Pic).

Peut se placer près de *M. sulcatus* Bourg, en diffère par le prothorax moins large ou plus inégal, la base des antennes testacée, etc.

Malthodes cordigerioides (Gglb) ♀ Satis robustus, nigro-piceus, articulo primo antennarum, thorace antice et postice pedibusque, pro parte testaceis, elytris griseis, apice pallidioribus.

Assez robuste, noir de poix avec les élytres tournant sur le gris, leur sommet étant un peu jaunâtre, 1er article des antennes, partie des pattes, bords antérieur et postérieur du prothorax testacés. Tête de la largeur du prothorax, celui-ci court, transversal, presque droit sur les côtés avec une petite callosité antérieure ; élytres assez longs, ainsi que les antennes. Long. 3 mill. Italie : San Basilio (coll. Pic).

Cette espèce peut prendre place près de *M. cordiger* Ksw., coloration du prothorax différente, 1er article des antennes testacé, etc.

(*A suivre.*) M. Pic.

SUR DIVERS MOYENS

d'isoler ou de protéger les insectes rares envoyés en communications (1)

Par M. PIC

Un des plus sûrs moyens d'éviter la perte, ou la casse, d'insectes rares envoyés en

(1) Ce sujet a fait l'objet d'une communication (avec modèles à l'appui) au congrès de la Société Entomologique de France de 1914 et cette communication a paru intéresser l'assemblée. Un article détaillé sur ce sujet ne sera pas de trop et je le publie dans un journal largement ouvert à toutes les nouveautés et bonnes volontés.

communication est l'isolement ; il ne faut pas non plus négliger un emballage soigné et aussi la recommandation des boîtes expédiées par la poste, ou la déclaration de valeur pour les colis postaux. Je ne saurais trop recommander tout d'abord de choisir des boîtes solides, de préférence petites ou moyennes. Avoir toujours soin aussi de coller, sur le dessus de la boîte, soit une toile gommée, soit une feuille de papier.

Prendre une boîte spéciale pour séparer chaque insecte envoyé est un système peu pratique, il est préférable de recourir à l'isolement individuel de plusieurs insectes dans une même boîte.

Voici plusieurs moyens (les uns connus, les autres inédits) pour obtenir cet isolement.

1er Système. Partager la boîte en cases plus ou moins grandes (1). Un moyen simple d'établir ces cases consiste à tailler une carte de visite et à la replier en carré avec un petit rebord dans le bas qui permet de fixer solidement, sur le fond de la boîte d'expédition, cette case cartonnée et de la maintenir rigide à l'aide d'épingles. Les insectes seront ensuite placés dans cette case, soit piqués, soit collés sans préparation spéciale.

2e Système (ce système à employer pour les seuls insectes collés). Couper un petit morceau carré d'une plaque de liège, l'entailler suffisamment en son milieu pour pouvoir loger dans l'entaille le carton de l'insecte collé à expédier (pour l'envoi le carton sera piqué dans l'entaille à l'aide d'une épingle camion et, pour plus de sécurité, on peut coller en dessus un fragment de papier de soie) ; ce morceau de liège entaillé sera collé sur un autre morceau de même dimension formant fond.

Ces cases liégées faites, on pourra, pour l'expédition par la poste, soit les monter isolément sur épingles, soit les placer côte à côte entre des tampons de ouate.

3e Système. Mettre les insectes isolés dans de petits tubes et piqués dans la boîte par leurs bouchons (système connu et d'ordinaire employé) (2).

On peut remplacer les tubes en verre par des tubes faits avec des tiges de sureau qui ont le grand avantage d'être moins lourds et moins cassants. Un chasseur peut se servir comme tube, garanti incassable, d'un fragment de douille fermée d'un côté par une bourre de feutre (dans laquelle on introduira une forte épingle destinée à la maintenir et aussi pour permettre de fixer le tube cartonné dans une boîte d'envoi) et de l'autre, bouchée par un tampon d'ouate, ou encore par une 2e bourre à moitié entrée.

Si l'on veut se servir de tubes, il ne faut pas les piquer par le bouchon dans une boîte mais les isoler, entourés de coton deux à deux au plus, dans une boîte d'allumettes ; les boîtes d'allumettes elles-mêmes entourées de coton étant ensuite placées dans une boîte protectrice plus grande.

4e Système. Placer les insectes dans une petite boîte en papier dont j'ai imaginé deux modèles qui s'établissent en partie suivant le 1er système signalé.

Un modèle collé sur fond de liège (une épingle traversant ce fond liégé permettra d'isoler ces cases en boîte les maintenant fixées pour le voyage).

(1) Il n'y a pas d'inconvénient à faire fabriquer des boîtes spéciales comprenant des séparations avec parois en bois dans l'intérieur.

(2) Les tubes ont des inconvénients sérieux et je ne les recommande pas, parce qu'ils peuvent se déboucher en cours de route et provoquer une casse, qui peut être irréparable.

Un modèle fait tout en papier et qui, pour l'expédition, pourra être collé sur un carton piqué à une épingle (1).

Ces modèles sont établis à l'aide d'un carré de papier fort replié sur chacun de ses côtés (avec petites entailles et replis collés) et au besoin surmonté d'un petit rebord externe qui permet de coller en dessus un carré supplémentaire faisant couvercle.

Coléoptères exotiques en partie nouveaux

(*Suite.*)

Cœnobius luteomaculatus n. sp. Latus, postice attenuatus, nitidus, elytris lineato punctatis, pro parte niger, pro parte luteus, thorace luteo, nigro notato, elytris nigris, ad medium late luteo maculatis.

Large atténué postérieurement, brillant, élytres à rangées de points, en partie noir, en partie jaunâtre. Tête noire, tachée de jaune entre les yeux ; antennes noires à base testacée ; prothorax presque lisse, transversal, jaune avec une macule noire antérieure discale bilobée : élytres courts, noirs avec, sur chacun, une large macule jaune post-médiane éloignée de la suture ; pygidium jaune ; pattes noires, base des cuisses et des tibias testacée. Long. 4 mill. environ. Chine (coll. Pic).

Tès distinct, de *C. chinensis* Baly, seule espèce décrite de Chine, par sa coloration tout autre, en partie jaunâtre.

Amarygmus viridescens n. sp. Oblongo-ovatus, parum convexus, nitidus, niger, supra æneo-viridescens, epipleuris brunneis, elytris late punctato-striatis. Long. 15 mill. Nouvelle Guinée

Cette espèce, remarquable par sa taille jointe à la forte et profonde ponctuation des stries élytrales, peut prendre place près de *A. foveostriatus* Ferm.

Coriogeton subelongatum n. sp. Oblongo-ovatus postice attenuatus, nitidus, nigro-æneus, antennis pedibusque pro parte rufescentibus. elytris minute lineato punctatis. Long. 14-15 mill. Java : Pengolengan.

Diffère de C borneense Pic (2), en outre de la coloration uniforme et bronzée du dessus du corps, par les élytres de forme un peu plus étroite et plus fortement arrondis aux épaules.

Dietysus niger n. sp. Oblongo-ovatus, convexus, nitidus, niger, elytris fortiter striatis, his mediocre punctatis, intervallis subconvexis. Long. 10 mill. Sumatra.

De forme un peu plus allongée que *testaceicornis* Pic avec les élytres fortement striés et la coloration générale noire.

Dietysus celebensis n. sp. Oblongo ovatus, convexus, nitidus, niger, thorace elytrisque æneo viridescentibus, elytris distincte striato punctatis, intervallis deplanatis, postice subacuminatis. Long. 8-9 mill. Celebes.

Voisin de *D. amplicollis* Frm., élytres plus rétrécis vers les épaules, tête faiblement impressionnée entre les yeux, etc.

(*A suivre*) M. Pic.

(1) M. M. Pic tient à la disposition de ses collègues, qui pourraient le désirer, toutes les indications nécessaires à la fabrication de ces isolateurs.

(2) Mélanges Exotico-Ent. XVI, 1915, p. 20.

TABLE DES MATIÈRES

de la " Revue Linéenne "

TRENTE-ET-UNIÈME ANNÉE — 1915

Pages

Le gérant : E. REVÉRET.


MPSHIRE

